



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES | 06



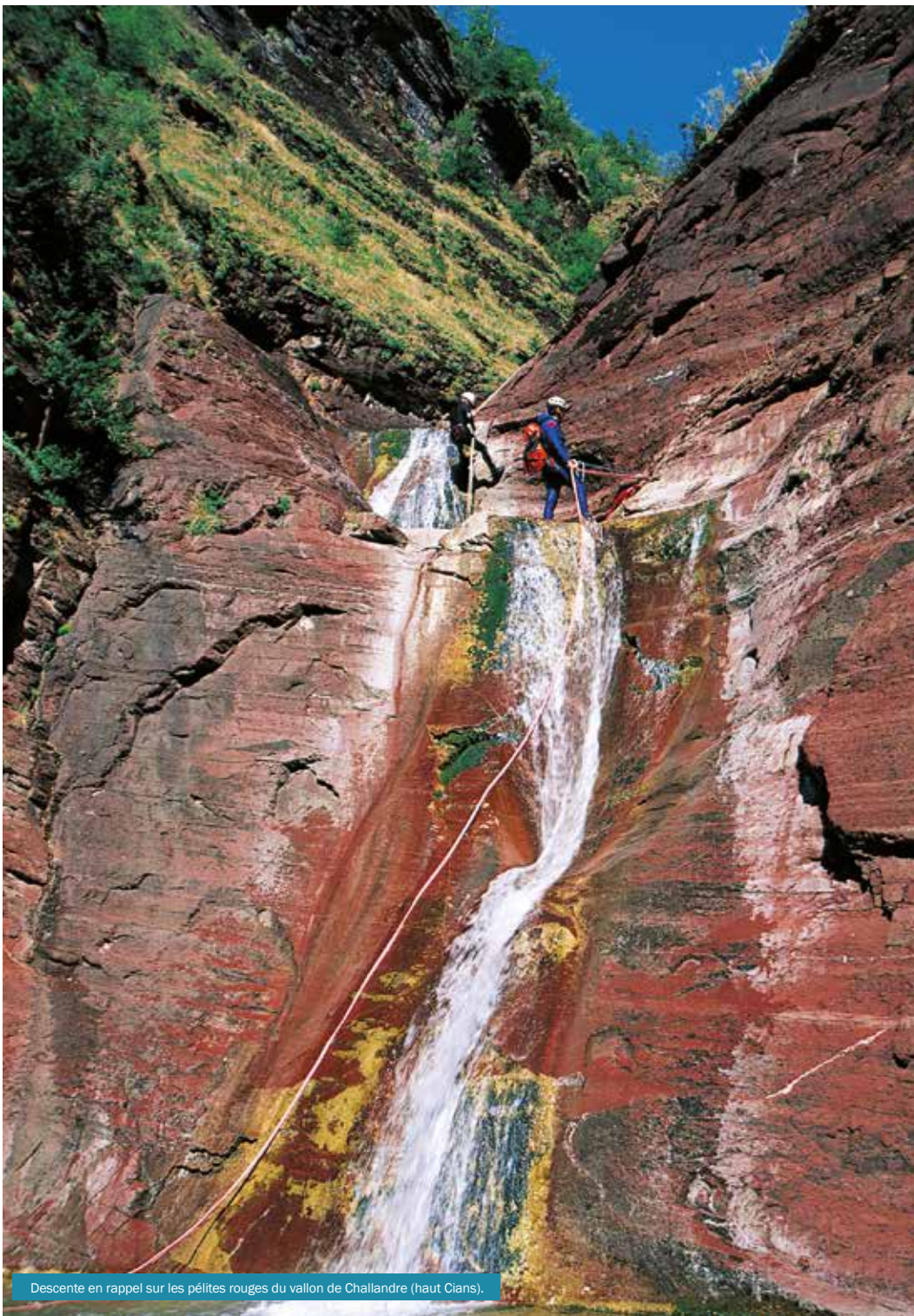
CLUES-CANYONS

LES GUIDES
Randoxygène

Itinéraires disponibles sur :
www.randoxygene.org

 #AlpesMaritimes   DEPARTEMENT06

VOUS
AVANT
TOUT!



Descente en rappel sur les pélites rouges du vallon de Challandre (haut Cians).

Claire et pure dans les lacs d'altitude, vive et fraîche dans les torrents de montagne, sombre et imprévisible dans les gorges encaissées, paisible et tranquille le long des fleuves côtiers : l'eau est présente partout et sous toutes ses formes dans le département des Alpes-Maritimes.

Depuis les cimes du Mercantour jusqu'aux rivages de la Méditerranée, ce formidable réseau hydrographique a permis le développement au début des années 1980 d'activités nautiques de loisir parmi lesquelles le canyonisme.

Dès l'arrivée des beaux jours, les rivières les plus mystérieuses et impénétrables du département s'ouvrent aux randonneurs les plus téméraires. Revêtant combinaisons et casques, s'équipant de cordes et de baudriers, les canyonistes prennent possession de cet univers aquatique, minéral et végétal.

Marche, nage, glisse, escalade et rappel sont parmi les efforts qu'il faut accomplir pour profiter du spectacle unique qu'offre ces cours d'eau secrets, véritables galeries de couleurs, de musiques et de senteurs uniques.

Cet univers en apparence dédié à la liberté et au plaisir n'en reste pas moins un milieu naturel fragile et dangereux. Je vous invite donc à une pratique responsable du canyonisme, respectueuse de l'environnement et des règles de sécurité, qui seule vous permettra de profiter pleinement des nombreux canyons présentés dans ce guide par le Conseil Départemental.

Je vous souhaite à tous d'excellentes randonnées.



CHARLES ANGE GINESY

Président du Département des Alpes-Maritimes





Larges escaliers de tuf dans la Siagne de la Pare.



Hormis quelques très rares pêcheurs sportifs, nul ne pensait voici encore quelques années à s'aventurer dans les cours d'eau les plus escarpés du moyen et du haut pays, là où un relief dissuasif à souhait repoussait les vellétés de tout un chacun. Pourtant, contre toute attente, une discipline sportive nouvelle allait peu à peu émerger des profondeurs de ces canyons encaissés et obscurs où hier encore personne n'aurait osé poser le pied.

Déjà les spéléologues de l'Audibergue ou du Marguareis avaient amadoué les grandes profondeurs, alors que "tombaient" les dernières grandes voies d'alpinisme du Mercantour, mais les canyons, eux, gardaient tout leur mystère et leur farouche beauté demeurerait méconnue.

Jusqu'à ce qu'au début des années 1980, quelques aventuriers démunis de tout équipement adéquat se risquent à quelque folle descente dans un paysage sans repère, seulement hanté par la faune sauvage.

Depuis lors, le ludisme de l'activité s'ajoutant au piment de la découverte, tous les vallons les plus secrets, les cascades les plus hautes ou les défilés les plus resserrés sont régulièrement sillonnés par des canyonistes passionnés venus de l'Europe entière et séduits par ces parcours envoûtants où l'on oublie presque le monde terrestre pour se fondre dans la fluidité ambiante.

La pureté des roches lissées par les flots millénaires, du blanc calcaire aux rouges pérites en passant par les calcifications les plus extravagantes où le monde végétal se fait pierre, autant de merveilles que l'œil ébahi du néophyte apprend bien vite à aimer. Mais le vrai miracle, à présent qu'un matériel spécifique, gage de confort et de sécurité, est apparu sur le marché, c'est aux mouvements de l'eau, à ses caprices et à ses turbulences qu'on le doit : une apesanteur enivrante saisit le descendeur de rivière, de clue ou de canyon, instillant en lui cette communicative frénésie de sauts, glissades et autres acrobaties. Qu'on ne s'y trompe pas, avant d'être un jeu, le

canyonisme monnaie ses charmes et d'aucuns ont malheureusement payé un lourd tribut à la malchance, à une coupable négligence ou à un encadrement défaillant. Le maître mot en la matière, la prudence, s'impose donc avant de se lancer dans cette belle aventure de la fin du XX^e siècle. De l'Estéron à la Roya en passant par le Var, le Cians, la Vésubie, la Bévéra et leurs innombrables affluents, un véritable kaléidoscope de sensations attend les canyonistes : toboggans grisants, sauts annonciateurs de poussées d'adrénaline, rappels audacieux sur le tuf, les mousses vertes ou sous les chutes d'eau, nage dans les tourbillons d'écume accompagnent la progression au gré d'un relief complice. Mais on n'oubliera pas que dans cet affrontement passionnel qui dure le temps d'une descente, l'eau, élément divinisé par les Grecs en la personne de Silène, Dieu des sources et des rivières, garde une primauté rappelant l'homme à la modestie la plus élémentaire.



La pratique récente du canyonisme peut modifier l'équilibre naturel et humain installé en ces lieux depuis des siècles.

Ne rien jeter dans l'eau. Ne pas souiller les abords de la rivière. Les dégradations sont lentes et toute pollution peut être transportée sur des kilomètres. Dès que la progression le permet, il convient d'éviter de marcher dans l'eau.

En effet, le fond du cours d'eau héberge toute l'année pontes, alevins et larves d'insectes.


Ces dernières constituent la principale source de nourriture des poissons (truite, chabot, vairon, barbeau méridional) et des écrevisses autochtones, en forte régression. Tous ces animaux vivent ou se réfugient sous les pierres et ils peuvent être écrasés lors du piétinement. Grenouilles et crapauds évoluent aussi dans cet environnement spécifique et sont eux-mêmes la proie de choix des reptiles. Les canyons sont également le territoire d'oiseaux très particuliers (cincle plongeur, martin pêcheur et rapaces) ainsi que de mammifères rares (chiroptères, musaraigne aquatique), espèces strictement attachées aux cours d'eau.

La descente trop tôt dans la saison et les ambiances bruyantes perturbent les cycles de reproduction de ces animaux qui, pour la plupart d'entre eux, font l'objet de mesures de protection.

Il est primordial d'être très attentif et d'avoir conscience que ces sites renferment une vie souvent insoupçonnable.

Dégrader la végétation, retourner des cailloux, troubler l'eau ont forcément un impact sur le milieu naturel et sur ses peuplements qui constituent un précieux élément de richesse écologique. Les indications et balisages spécifiques visent à éviter la disparition d'espèces et la perturbation des usages locaux.

L'avenir du canyonisme dépend de votre comportement.

| | | |
|------------------------|--|--------------------|
| Rapace diurne |  | Hibou grand duc |
| Chiroptère | | |
| Martin pêcheur | | Cincle plongeur |
| Couleuvre vipérine | | |
| Musaraigne aquatique | | Gérris |
| Crapaud commun | | Planorbe Vairon |
| Têtards | | Truite fario |
| Ecrevisse | | Barbeau méridional |
| Ephémère | | Chabot |
| Larves de trichoptères | | Plécoptère |

DESSIN : FRANCK RAINAUT

SYSTÈME DE COTATION



Extrait des normes de classement technique réalisé par la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME), avec la Fédération Française de Spéléologie (FFS), la Fédération Française des Clubs Alpains de Montagne (FFCAM).

En concertation avec :

- le Syndicat National des Guides de Montagne (SNGM),
- le Syndicat National des Professionnels de l'Escalade et du Canyon (SNAPEC),
- le Syndicat National des Professionnels de la Spéléologie et du Canyon (SNPSC).

La cotation vaut pour un débit ordinaire, correspondant à la période habituelle de pratique, donc à niveau relativement bas, sans être forcément à l'étiage. Elle est calibrée pour un groupe de 5 personnes, en situation de découverte du canyon (à vue) et dont le niveau de pratique est en adéquation avec le niveau technique du canyon. Elle s'entend pour une pratique habituelle et raisonnée, dans un souci de sécurité et d'efficacité des déplacements (une recherche personnelle d'augmentation de difficulté ne rajoutera rien à la cotation initiale).

Les canyons sont cotés de la manière suivante :

- La lettre v suivie d'un chiffre arabe de 1 à 7 (l'échelle restant ouverte vers le haut) pour la difficulté dans le caractère vertical.
- La lettre a suivie d'un chiffre arabe de 1 à 7 (l'échelle restant ouverte vers le haut) pour la difficulté dans le caractère aquatique.
- 1 chiffre romain pour l'engagement et l'envergure : de I à VI (l'échelle restant ouverte vers le haut).

Nous avons donc, par exemple des canyons cotés v2 a3 III, ou v5 a6 V, ou v4 a5 III ... (par simplification, nous pourrions ensuite omettre les lettres et nous contenter d'utiliser les 2 chiffres arabes et le chiffre romain : 2.3.III, 5.6.V ou 4.5.III...).

Un seul des critères suivants, par colonne, détermine l'appartenance à une catégorie de difficulté.

Tout en pouvant être évités (non obligatoires) les sauts faisant habituellement parti du cheminement seront pris en compte dans la cotation de difficulté. Le repérage de la faisabilité du saut, ainsi que le choix de ne pas sauter, doivent être pris en compte dans la cotation.



| DIFFICULTÉ | V : CARACTÈRE VERTICAL | A : CARACTÈRE AQUATIQUE |
|-----------------------------|---|--|
| 1 Très facile | Absence d'obstacle vertical obligatoire. Absence de rappel et de main courante, corde et baudrier inutiles pour la progression normale en sécurité. Absence de passage d'escalade/désescalade | Absence d'eau ou marche en eau calme. Nage facultative. Absence de saut. Absence de toboggan |
| 2 Facile | Rappel(s) d'accès et d'exécution facile, inf. ou égal à 10 m. Main courante de sécurité Passage d'escalade/désescalade facile et peu exposé. | Nage ne dépassant pas 10 m de longueur en eau calme. Saut d'exécution simple inf. à 3 m. Toboggan court ou à faible pente. |
| 3 Peu difficile | Verticales à faible débit. Réception en vasque avec nage en eau calme. Rappels d'accès et d'exécution simple, inf. ou égal à 30 m, séparés, au minimum, par des paliers permettant le regroupement. Main courante de progression facile. « Marche » technique qui nécessite une attention particulière (pose des appuis précis) et une recherche d'itinéraire sur terrain pouvant être glissant ou instable ou accidenté ou encombré ou dans l'eau. Passages d'escalade/désescalade (jusqu'au 3c), peu exposés, pouvant nécessiter l'usage d'une corde. | Nage ne dépassant pas 30 m en eau calme. Progression en courant faible. Saut d'exécution simple de 3 à 5 m. Toboggan long ou à pente moyenne. |
| 4 Assez difficile | Verticales de débit faible à moyen pouvant commencer à poser des problèmes de déséquilibre ou de blocage. Rappel (s) d'accès difficile et/ou sup. à 30 m. Enchaînement de rappels en paroi avec relais confortables Présence de frottements de corde. Main courante de progression complexe, rappel ou bas du rappel non visible du départ, réception en vasque avec mouvements d'eau. Passages d'escalade / désescalade jusqu'au 4c ou A0, exposés et/ou nécessitant l'usage des techniques d'assurance et de progression. | Immersion prolongée entraînant une perte calorifique assez importante. Courant moyen. Siphon large de moins d'1m de longueur et/ou de profondeur Saut d'exécution simple de 5 à 8 m. Saut avec difficulté d'appel, de trajectoire ou de réception inf. à 5 m. Grand toboggan ou à forte pente. |
| 5 Difficile | Verticales de débit moyen à fort, franchissement difficile nécessitant une gestion de la trajectoire et/ou de l'équilibre. Enchaînement de rappels en paroi avec relais aériens. Franchissement de vasque suspendue déversante durant la descente. Support glissant ou présence d'obstacle. Désinstallation de la corde difficile (en position de nage ...). Passages d'escalade / désescalade exposés, jusqu'au 5c ou A1. | Immersion prolongée en eau froide entraînant une perte calorifique importante. Progression en courant assez fort, pouvant perturber les trajectoires de nage, les bacs, les arrêts ou les reprises de courant. Difficultés obligatoires liées à des phénomènes d'eau vive ponctuels (tourbillons, rappels, marmites, drossages ...) pouvant entraîner un blocage ponctuel du canyoniste. Siphon large et jusqu'à 2 m de longueur et/ou de profondeur. Saut d'exécution simple de 8 à 10 m. Saut avec difficulté d'appel, de trajectoire ou de réception de 5 à 8 m. |

| DIFFICULTÉ | V : CARACTÈRE VERTICAL | A : CARACTÈRE AQUATIQUE |
|--|---|--|
| 6 Très difficile Exposé | Verticales de débit fort à très fort. Cascade consistante. Franchissement très difficile, nécessitant la gestion efficace de la trajectoire et/ou de l'équilibre. Installation de relais difficile : mise en place délicate d'amarrage naturel (bloc coincé, ...). Accès au départ du rappel difficile (installation de main courante très délicate ...). Passage d'escalade / désescalade exposé, jusqu'au 6a ou A2. Support très glissant ou instable. Vasque d'arrivée fortement émulsionnée. | Progression en courant fort rendant les trajectoires de nage, les bacs, les arrêts ou les reprises de courant difficiles à exécuter. Mouvements d'eau bien marqués (drossages, contre-courant, rappels, vagues, tourbillons ...) pouvant entraîner un blocage assez prolongé du canyoniste. Siphon technique jusqu'à 1 m maxi avec courant éventuel ou cheminement. Siphon large jusqu'à 3 m de profondeur et/ou de longueur. |
| 7 Extrêmement difficile Très exposé | Verticales de débit très fort à extrêmement fort. Cascade très consistante. Franchissement extrêmement difficile nécessitant l'anticipation et la gestion spécifique de la corde, de la trajectoire, de l'équilibre, des appuis et du rythme. Passages d'escalade / désescalade exposés, au-dessus de 6a ou A2. Visibilité limitée et obstacles fréquents. Passage possible en fin de rappel ou en cours de rappel dans une (des) vasque(s) avec mouvements d'eau puissants. Contrôle de la respiration : passage(s) en apnée. | Progression en courant très fort rendant les trajectoires de nage, les bacs, les arrêts ou les reprises de courant extrêmement difficiles à exécuter. Mouvements d'eau violents (drossages, contre-courant, rappels, vagues, tourbillons ...) pouvant entraîner un blocage prolongé du canyoniste. Siphon de plus de 3m de longueur et/ou de profondeur. Siphon technique et engagé de plus de 1m avec courant ou cheminement ou sans visibilité. |

TABLEAU DES ENGAGEMENTS/ENVERGURE

Envergure : Env. : temps de parcours du canyon (approche, descente, retour)

| ENGAGEMENT ENVERGURE | CRITÈRES |
|----------------------|--|
| | Attention, ces temps de référence doivent donc être pondérés en fonction du profil effectif du groupe. |
| I | Possibilité de se mettre hors crue facilement et rapidement . Échappatoires faciles présentes sur toutes les portions du parcours. Temps de parcours du canyon (approche, descente, retour) inférieur à 2 heures. |
| II | Possibilité de se mettre hors crue en 1/4 heure de progression maxi. Échappatoire(s) en 1/2 heure de progression maxi. Temps de parcours du canyon (approche, descente, retour) entre 2 et 4 heures. |
| III | Possibilité de se mettre hors crue en 1/2 heure de progression maxi. Échappatoire(s) en 1 heure de progression maxi. Temps de parcours du canyon (approche, descente, retour) entre 4 et 8 heures. |
| IV | Possibilité de se mettre hors crue en 1 heure de progression maxi. Échappatoire(s) en 2 heures de progression maxi. Temps de parcours du canyon (approche, descente, retour) entre 8 heures et 1 jour. |
| V | Possibilité de se mettre hors crue en 2 heures de progression maxi. Échappatoire(s) en 4 heures de progression maxi. Temps de parcours du canyon (approche, descente, retour) entre 1 et 2 jours. |
| VI | La possibilité de se mettre hors crue peut demander plus de 2 heures de progression. Échappatoire(s) le temps nécessaire pour s'échapper est supérieur à 4 heures de progression. Temps de parcours du canyon (approche, descente, retour) supérieur à 2 jours. |



LES AUTRES USAGERS

De nos jours, disposant d'un important temps libre, le citoyen qu'il soit randonneur, vététiste, canyoniste, chasseur, pêcheur, propriétaire ou protecteur de l'environnement convoite de plus en plus l'espace naturel, enjeu d'un indispensable partage entre tous ces usagers. Propriété individuelle de façon ponctuelle, la nature n'en demeure pas moins une propriété collective où s'exercent de multiples intérêts le plus souvent concurrents et même parfois antagonistes, notamment dans les rivières, vallons et ruisseaux de montagne.

En effet, un simple cours d'eau peut se voir attribuer de multiples vocations, revendiquées par de nombreux pratiquants connaisseurs du milieu dans lequel ils évoluent, mais souvent de façon très spécifique à travers l'activité qu'ils affectionnent :

LE PÊCHEUR.

traditionnel usager des cours d'eau, solitaire et marginal dans les encaissements les plus marqués, évolue souvent à la montée en contournant les obstacles naturels et en recherchant le calme, la discrétion et la concentration. Avec la réglementation, les périodes d'ouverture, la taille et le nombre de prises et le zonage des cours d'eau, il œuvre pour la protection des milieux et la conservation des espèces.

LE CANYONISTE.

apparu plus récemment, en totale opposition avec le précédent, évolue en groupe à la descente, en franchissant les cascades en rappel, en sautant dans les vasques profondes et en nageant dans les biefs allongés. Dans le département, un arrêté préfectoral régleme la pratique et tend à renforcer les règles d'usage et de respect des autres pratiquants.

LE RIVERAIN.

habitant des lieux, agriculteur ou propriétaire de terrains à proximité des chemins d'accès et de sortie, intégré au milieu que le canyoniste visite, recherche avant tout une cohabitation avec un minimum de nuisances : calme, propreté du site,

respect des prises d'eau et des canaux d'irrigation, tenue décente des pratiquants et absence de gêne dans les manœuvres ou le stationnement.

LE PROTECTEUR DE LA NATURE.

pas toujours pratiquant et connaisseur de l'activité, milite pour sa part en défendant les milieux naturels contre toute sorte d'intrusion afin de sauvegarder au maximum leur intégrité au nom de la biodiversité.

L'avenir de ces milieux passe par une impérative conciliation entre ces intérêts différents, voire un arbitrage et par une répartition dans l'espace et dans le temps des pratiques et des attentes de chacun afin de permettre une gestion optimale des activités et des usages.

Dans ces espaces de liberté, milieux naturels sensibles, l'équilibre est délicat à trouver entre la libre pratique d'une activité sportive, les activités ancestrales, les usages et la protection de l'environnement. Un comportement responsable allié à un strict respect de l'environnement et des usages locaux est le seul garant du libre accès futur à ces sites naturels grandioses.



⚠️ AVERTISSEMENTS

Ce guide est une invitation à la découverte des clues et canyons des Alpes-Maritimes.

MAIS, ATTENTION ! le canyonisme, sport d'aventure par excellence, offre des plaisirs non dénués de risques. Sous une apparente simplicité, se cache en effet une activité qui exige une parfaite technicité et il ne faut pas sous-estimer les dangers de parcours qui, au-delà de l'aspect ludique, peuvent se révéler des pièges redoutables, le moindre vicieux prenant rapidement des proportions inimaginables quelques instants auparavant.

Les risques y sont multiples : crues subites ou débit trop important pouvant entraîner la noyade, glissade ou saut mal préparé se transformant en chute dangereuse, erreur technique dans les manœuvres de corde ou obstacle inopiné charrié par une crue, chute de pierres depuis les rives verticales, stress et hypothermie pouvant conduire à l'épuisement...

LES RÈGLES D'OR

LES CONDITIONS MÉTÉO

Abc du randonneur et du montagnard en général, mais plus encore peut-être du canyoniste, la consultation préalable du dernier bulletin météo-montagne local s'impose de façon préemptoire avant de se lancer dans des parcours engagés de plusieurs heures.

[Répondeur départemental 08.99.71.02.06.](#)

LE DÉBIT D'EAU

Comme en hiver pour la neige, la vigilance s'impose, car la difficulté de la progression et sa dangerosité dépendent essentiellement du volume d'eau véhiculé par les vallons, torrents et rivières, très variable en fonction des périodes.

LE MATÉRIEL

L'équipement individuel et collectif est essentiel à la sécurité de chacun et doit être adapté non seulement à l'activité aquatique, mais aussi à chaque itinéraire en particulier, car la moindre négligence en ce domaine peut entraîner de sévères déconvenues. Cet équipement est détaillé pour chaque itinéraire présenté.

LA MAÎTRISE TECHNIQUE

C'est le gage de la sécurité, car seuls la connaissance du milieu, le discernement et l'analyse des obstacles à franchir permettent d'éviter incidents et accidents malheureusement trop fréquents en matière de pratique de canyonisme.

L'ENCADREMENT

Qu'il soit bénévole ou professionnel, le responsable du groupe doit choisir un itinéraire adapté au niveau technique des participants et aux conditions du moment. Le nombre de canyonistes doit notamment être cohérent par rapport à la durée de la descente, à l'heure de départ et aux caractéristiques du canyon.

RÉGLEMENTATION

L'arrêté préfectoral du 27.10.16 qui régit la pratique du canyonisme dans les Alpes-Maritimes dresse l'inventaire des sites autorisés ou interdits, des périodes d'ouverture et de fermeture ainsi que les recommandations techniques afférentes et les mesures préventives à respecter. Il est affiché au départ de chacun des 37 itinéraires décrits dans ce guide.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En raison des conditions météo exceptionnelles sur l'ensemble du département (enneigement important et cumul des précipitations), il est prévisible que le niveau d'eau dans les canyons et les rivières des Alpes-Maritimes soit plus important, accentuant le risque de noyade. La Préfecture des Alpes-Maritimes peut être amenée à publier un communiqué de presse qui vise à recommander aux professionnels ainsi qu'aux pratiquants d'accorder une vigilance toute particulière aux divers points de sécurité : conditions météo, évaluation du débit, température de l'eau, encombrement des canyons, niveau et débit de la rivière à traverser en sortie de canyon.



Un équipement adapté au parcours et aux conditions météorologiques constitue un facteur important de confort et de sécurité ; cet équipement doit être en bon état et répondre aux normes en vigueur. Le choix précis du matériel technique nécessaire est également primordial, car de lui dépendent l'efficacité et la rapidité de progression.

ÉQUIPEMENT PERSONNEL

- combinaison bien ajustée au corps pour mieux protéger du froid (généralement veste à manches longues et pantalon, ou combinaison intégrale), prenez soin de bien rincer votre combinaison pour éviter toute contamination par des champignons ou des bactéries,
- chaussures polyvalentes (bon maintien de la cheville et bonne adhérence),
- chaussons néoprènes et gants (indispensables en eau froide),
- casque réglé et adapté (normes à respecter),
- harnais équipé d'une longe double (assure sécurité et confort pendant les attentes aux relais et les rappels),
- descendeur et mousqueton de sécurité (le descendeur en huit est généralement utilisé),
- sifflet et couteau rapidement accessibles,
- sac à dos pour le transport de l'équipement et du matériel (permettant une rapide évacuation de l'eau),
- bidon étanche (protège les vivres de course, la pharmacie, le portable, etc.).

MATÉRIEL COLLECTIF

- cordes de longueur au moins égale à deux fois la hauteur de la plus grande cascade,
- matériel de remontée sur corde,
- matériel de rééquipement (remplacement d'un relais arraché par une crue ou équipement d'une échappatoire),
- corde supplémentaire de secours.



LE CASQUE

Le risque de chute de pierres est réel :

- en raison du déplacement éventuel de la faune sauvage ou domestique souvent présente sur les rives,
- en raison du frottement des cordes sur la roche lors des rappels,
- en raison du courant pouvant entraîner des galets,
- en raison du déplacement d'autres personnes au sommet des cascades.

La roche est généralement glissante et, en cas de chute, la protection apportée par le casque n'est pas négligeable.



LE BIDON ÉTANCHE

Celui-ci préserve votre matériel de l'eau tout en assurant la flottaison du sac.

À l'intérieur de ce bidon, on trouvera notamment :

- vivres énergétiques et boisson
- vêtements secs,
- trousse de secours adaptée
- couverture de survie conséquente,
- bougies et briquet pour réaliser un point chaud
- papier, crayon, carte et topo du site,
- lampe frontale,
- masque de plongée,
- descendeur de secours,
- portable.



LES CORDES

Dans le descriptif de chaque canyon la longueur des cordes est le plus souvent mentionnée sous la forme : "2 x 30 m". Cette indication correspond à la technique dite du "raboutage". Pour franchir les plus hautes cascades du canyon, il est nécessaire de relier les deux brins de corde entre eux afin d'obtenir ainsi la longueur indispensable (réaliser un nœud en huit).

Les avantages de cette technique sont :

- un gain de temps par l'usage d'une corde plus courte dans les petites cascades,
- la possibilité d'équiper simultanément deux petites cascades qui se suivent,
- un moindre mal en cas de perte d'une des deux cordes,
- la répartition du poids lors du transport,
- un renouvellement moins onéreux en cas de dégradation sur un brin.



ATTENTION !

Contrôler régulièrement l'état des cordes qui vieillissent et peuvent être abîmées par l'abrasion contre le rocher et le piétinement. Tenir à jour le registre des Équipements de Protection Individuels (E.P.I.).



ATTENTION AU DÉBIT !

Le débit du cours d'eau est un facteur important de la difficulté d'un parcours.

En règle générale, la descente en rappel des cascades ne peut s'effectuer que par un débit d'eau très faible. L'allure débonnaire des départs de canyon n'a rien de comparable aux effets de l'eau accélérée dans les étroitures et les goulottes.

L'eau constitue la principale difficulté et le principal danger des canyons.

En dehors des cascades, les vasques doivent impérativement être calmes et tout mouvement d'eau visible incitera à la prudence : tourbillons, placages ou aspirations sous cascade sont en effet des dangers redoutables.

Les parties étroites ne doivent pas présenter de courant trop rapide, car le risque d'être entraîné par celui-ci est réel.

Prudence, sur certains cours d'eau, le fonctionnement des aménagements hydro-électriques peut engendrer des variations importantes de débit.

Pour plus d'informations, se reporter page 116.

ATTENTION AUX CRUES !

La descente de canyon est exposée à un risque majeur : les crues.



Certains canyons alimentés par un bassin versant dépourvu de couverture végétale ou de nature géologique ne facilitant pas la pénétration de l'eau dans le sol (pélites rouges par exemple) sont rendus dangereux par les orages se produisant en amont. Des crues violentes et subites balayant tout sur leur passage s'y produisent.

Pour ces raisons, il convient de respecter certaines règles de sécurité :

Partir suffisamment tôt afin d'éviter les orages d'après-midi. Si l'on est engagé dans un canyon alors qu'un orage éclate :

- ne pas continuer la descente, mais chercher à s'échapper sur les rives ;
- en cas d'impossibilité, grimper à l'abri dans une zone hors-crue en attendant la montée des eaux pour décider de la conduite à tenir ;
- en cas de crue violente, attendre la baisse du niveau des eaux, sachant qu'une nuit dehors est moins dangereuse que la poursuite de la descente.

PRUDENCE LORS DES SAUTS !

Présents dans la majorité des descentes, les sauts constituent un risque objectif en même temps qu'un plaisir intense.



ATTENTION AU DÉBIT !

Il est impératif de toujours sonder une vasque avant de sauter :

- il est difficile d'appréhender la profondeur des vasques depuis le haut, surtout en eau trouble ;
- des blocs rocheux et des troncs ou branches d'arbre peuvent se cacher dans les remous ;
- les alluvions transportées lors des crues font varier la profondeur des vasques.

Les sauts de grande hauteur nécessitent une parfaite maîtrise technique :

- toute erreur peut entraîner des conséquences graves (luxation, fracture, traumatisme facial ou thoracique) ;
- ne jamais se laisser entraîner par les autres à sauter contre son gré.

MÉTÉO

Avant toute descente de clue, il est indispensable de s'informer sur les conditions météorologiques en appelant le répondeur départemental.

Il est conseillé de prendre plusieurs fois les renseignements dans les jours qui précèdent la sortie afin de suivre l'évolution des prévisions.

Ne pas s'engager dans un canyon si la météo est défavorable ou trop incertaine.

Répondeur météo départemental :
08 99 71 02 06

AVERTISSEMENT

Les guides randoxygène vous proposent une grande variété d'itinéraires à parcourir dans le cadre des différentes activités de pleine nature. Ces activités se déroulent dans un milieu naturel parfois difficile et soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue en fonction de ses capacités dans ce milieu sous sa propre responsabilité en connaissance des dangers encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité.

Les renseignements fournis dans ce guide sont donnés à titre d'information ; ils ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

Une vigilance particulière devra être portée lors des franchissements des passages à gué. De même, les itinéraires peuvent emprunter ponctuellement des portions de route ou les traverser. Soyez prudent et respectez les règles de sécurité s'agissant notamment de la visibilité des véhicules circulant sur ces portions de voies.

ATTENTION !

Compte tenu de la validité prévisionnelle de ce guide (3 ans), des modifications d'itinéraires peuvent intervenir en fonction d'évènements nouveaux, qu'ils soient fortuits (dégradations naturelles ou malveillance) ou planifiés (révision des cartes Top 25). Si vous rencontrez un désordre, contacter la FFME fédération délégataire de l'activité canyon.

Pour vérifier l'état d'ouverture d'un canyon, contacter la ou les communes concernées par la traversée du canyon.

Respecter l'arrêté préfectoral du 27/10/16 qui réglemente la pratique.



AVANT LE DÉPART

- contrôler : la nature et les caractéristiques du parcours, le matériel nécessaire, l'importance du débit d'eau, la stabilité du temps et le moyen de déclencher les secours.
- choisir l'itinéraire en fonction du nombre, du niveau technique et de la condition physique des participants,
- vérifier l'aptitude des participants à la nage et à l'immersion,
- prévenir une tierce personne de l'itinéraire choisi et de l'heure de retour,
- ne jamais partir seul et privilégier plutôt un groupe de 3 ou 4 personnes.

PENDANT LA DESCENTE

- partir suffisamment tôt et ne jamais progresser seul, ni en surnombre,
- contrôler systématiquement les amarrages et régulièrement l'état des cordes,
- au sommet des obstacles utiliser les techniques de descente adaptées (main courante, rappel débrayable...),
- sonder systématiquement les vasques avant de sauter,
- rester très vigilant dans la progression (marche, glissade, désescalade),
- chercher à s'échapper sur les rives en cas de dégradation des conditions météo,
- utiliser des signaux clairs et convenus entre les membres du groupe,
- se nourrir et s'hydrater régulièrement,
- être conciliant avec ceux qui vous précèdent ou qui vous doublent.

LIMITATION DU NOMBRE DES PRATIQUANTS

Tout groupe de pratiquants ne peut excéder 8 personnes, à l'exception de la clue du Raton où l'effectif maximum est réduit à 6 personnes, encadrement non compris (texte réglementaire).

Cette limitation est destinée à éviter l'organisation de "collectives" incompatibles avec la dangerosité du milieu et le respect des horaires.



ENCADREMENT

En dehors de la pratique individuelle du canyoning, deux types de sorties en groupe accompagné cohabitent :

- les sorties organisées au sein des clubs ou des associations, sorties gratuites et encadrées bénévolement ;
- les sorties organisées par des professionnels de l'activité, payantes et encadrées par une personne, possédant obligatoirement un brevet d'état.

LES CLUBS ET ASSOCIATIONS

Les Fédérations de Spéléologie (F.F.S.) et de la Montagne et de l'Escalade (F.F.M.E.) se sont beaucoup investies dans la formation de cadres bénévoles spécialisés dans la descente de canyons. Ces fédérations forment chaque année de nombreux moniteurs habilités à encadrer cette activité bénévolement, dans le cadre des sorties associatives. Ces formations très complètes permettent en 15 jours à des pratiquants avertis d'acquérir une parfaite maîtrise des techniques de progression et de secours, de réelles compétences en encadrement et une connaissance approfondie de l'environnement naturel.

LES PROFESSIONNELS

Travailleurs indépendants ou regroupés au sein de divers organismes, ils doivent posséder un brevet d'État ou un diplôme d'Etat délivré par le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative. Il existe, depuis 2011, un diplôme d'État spécifique à la pratique du canyoning et reconnu pour l'encadrement de cette activité.

DIPLÔMES PROFESSIONNELS ET BÉNÉVOLES

La liste complète des diplômes et qualifications nécessaires à l'encadrement de la pratique du canyoning figure dans l'arrêté préfectoral du 27.10.16 (voir page 22).

COORDONNÉES

La liste des clubs et associations, des professionnels de l'activité et des loueurs de matériel figure sur le site randoxygène : www.randoxygene.org.



ACCÈS ROUTIER

Nombre de kilomètres depuis les grandes villes côtières les plus proches et indications routières pour accéder au départ ou à la sortie du canyon.

PÉRIODE AUTORISÉE

Dates et heures fixées par l'arrêté préfectoral réglementant la pratique du canyionisme.

PÉRIODE CONSEILLÉE

Période la plus favorable pour effectuer la descente avec le maximum d'agrément.

ÉQUIPEMENT UTILE

Indications principales sur le matériel adapté au canyon concerné (longueur des cordes...). Il convient néanmoins de se référer à la liste du matériel recommandé qui figure page 14 du guide.

CARTOGRAPHIE

Les références de la carte TOP 25 au 1:25 000° (coédition IGN - Département) sont précisées pour chaque itinéraire. La carte permet de reconnaître l'itinéraire d'approche et celui de retour, donne des renseignements sur les échappatoires possibles, indique la taille et le nombre des affluents du canyon choisi, renseigne sur la surface et la végétation du bassin versant et permet de ne pas s'égarer.

PÉRIODE AUTORISÉE

15 juin au 31 octobre, les lundi, mercredi, vendredi et dimanche, (9 h à 17 h)

PÉRIODE CONSEILLÉE

juillet à septembre.

ÉQUIPEMENT UTILE

- Matériel personnel,
- Matériel collectif,
- Cordes : 2 de 30 m,
- + 1 de secours.

CARTOGRAPHIE

"Haute Vallée du Var"
TOP25 n° 3540 ET
1:25 000e

LÉGENDE DES CARTES :

-  Parcours du canyon
-  Sens du parcours
-  Accès et retour pédestre
-  Parking
-  Départ du canyon
-  Arrivée du canyon
-  Échappatoire
-  Route asphaltée
-  Piste non revêtue
-  Sentier ou chemin
-  Emplacement de poteau
-  Numéro de balise
-  Village
-  Hameau
-  Bâtiments groupés
-  Bâtiment isolé
-  Chapelle
-  Sommet
-  Site remarquable
-  Cours d'eau
-  Frontière

-  Couvert forestier
-  Sol nu
-  Sol rocheux



FICHE SIGNALÉTIQUE

NATURE DE LA ROCHE : Elle diffère selon les sites et influe sur la rapidité de montée des eaux suite à un orage (très rapide dans le cas des pétilites rouges).

DÉBIT D'EAU : Il s'agit d'un débit indicatif en période d'étiage qui peut varier considérablement selon les saisons ou les précipitations.

TEMPÉRATURE DE L'EAU : Elle correspond à une température moyenne en saison estivale et peut être plus basse en début et en fin de saison ou suite à une période de mauvais temps.

BASSIN VERSANT : Surface comprenant l'ensemble des territoires alimentant le canyon ; en général, le débit d'eau du canyon est lié à la surface du bassin versant.

DÉNIVELLÉE DESCENTE : Différence de niveau entre le départ et l'arrivée du canyon.

LONGUEUR DU CANYON : Kilométrage compris entre le début et la fin de la descente.

CASCADE MAXI : Hauteur de la plus haute cascade à franchir lors du parcours.

CARACTÉRISTIQUES

RISQUE DE CRUE : Exposition aux crues prenant en compte la fréquence des orages, leur violence et la rapidité de montée des eaux.

COTATIONS : Elles sont indiquées pour chaque canyon selon une échelle variant de 1 à 7 pour le caractère vertical et aquatique et de I à IV pour le niveau d'engagement et l'envergure.
Ex. : Cotation 3.3.II

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nature de la roche :
Pétilites rouges

Débit d'eau (étiage) :
3500 l/s

Température de l'eau :
12° à 14°

Bassin versant :
320 km²

Dénivelée descente :
-40 m

Longueur du canyon :
2,5 km

Cascade maxi :
0 m

CARACTÉRISTIQUES

 Risque de crue
★★★

Cotation
1.2.II



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

N° 2016-852

PORTANT RÉGLEMENTATION DE LA PRATIQUE DU CANYONISME DANS LE DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

VU le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code rural ;

VU le code de la consommation et notamment son article L 421-3 relatif à l'obligation générale de sécurité des produits et des services ;

Vu le code de l'environnement ;

VU le code du sport et notamment ses articles L.311-1 à 3 et R.311-1 à 3 ;

VU la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;

VU la loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques ;

VU le code de l'environnement et notamment ses articles L.122-4, L.104-2 et R.414-19 et suivants ;

VU Le code de l'action sociale et des familles ;

VU l'arrêté du 25 Avril 2012 portant application de l'article R.227-13 du code de l'action sociale et des familles ;

VU le décret n° 2009-486 du 29 avril 2009 portant réglementation des activités dans le cœur du Parc National du Mercantour ;

VU l'arrêté préfectoral n° 97.000109 du 14 mars 1997 portant réglementation du canyon dans le département des Alpes-Maritimes ;

VU l'arrêté préfectoral n° 97.000241 du 16 juin 1997 portant réglementation du canyon dans le département des Alpes-Maritimes ;

VU le précédent arrêté préfectoral n° 98.000481 Bis du 22 Décembre 1998 portant réglementation du canyon dans le département des Alpes-Maritimes ;

VU l'avis des maires concernés ;

VU l'avis des chefs de services concernés ;

CONSIDÉRANT que la pratique du canyonisme consiste à parcourir des sites dénommés, canyons, clues, cascades, défilés, flous, gorges, vallons, ravins, torrents, rivières, ruisseaux et combes, et peuvent alterner randonnée, nage, désescalade, sauts dans l'eau et descentes en rappel ;

CONSIDÉRANT que le risque d'accident est manifeste et que la pratique du canyon nécessite de maîtriser une technique adaptée et posséder une connaissance suffisante des sites ;

CONSIDÉRANT que cette activité fait l'objet d'une pratique de plus en plus répandue et qu'elle contribue au développement des activités sportives et touristiques ;

CONSIDÉRANT que le niveau d'eau et les crues peuvent rendre l'activité dangereuse à l'occasion de précipitations importantes spécifiques au département des Alpes-Maritimes ;

CONSIDÉRANT que l'engouement croissant pour cette activité peut générer des nuisances sur l'environnement naturel et la qualité de l'eau ;

CONSIDÉRANT que les canyons relèvent soit du domaine public, soit du domaine privé ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer la préservation de l'écosystème aquatique ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer le partage du milieu entre les pêcheurs et les pratiquants du canyon ;

Sur proposition du sous-préfet, directeur de cabinet,

ARTICLE 1 : PERIODE DE PRATIQUE

La pratique du canyonisme est autorisée du 1er avril au 31 octobre inclus à l'exception des canyons figurant dans les articles 2 et 3 du présent arrêté où s'applique une réglementation spécifique. Les canyons secs ou habituellement à sec sont autorisés toute l'année.

ARTICLE 2 : CANYONS OU PARTIES DE CANYONS RÉGLEMENTÉS

| VALLÉES | CANYONS | HEURES AUTORISÉES | PÉRIODES AUTORISÉES | JOURS AUTORISÉS |
|---------|---|---|---------------------------------|---|
| Cians | RATON | Entrée : 1 heure après le lever du jour et en tout état de cause avant 10 h Sortie : avant 17 h | du 15 juin au 31 octobre | Tous les jours |
| Var | AMEN (cascades du final) | de 9h à 17 h | | |
| Cians | CIANAVELLE | | | |
| Estéron | SAINT-AUBAN | | | |
| Tinée | ULLION | | | |
| Cagne | LA CAGNE (en aval de la passerelle du GR 51) | de 9 h à 17 h | du 01 avril au 31 octobre | Lundi Mercredi Vendredi Dimanche |
| Bévéra | BASSERA (en aval du GR 52 A) GUIOU | | | |
| Var | ROUDOULE | | | |
| Var | AMEN (du pont de l'Amen aux cascades du final) | de 9 h à 17 h | du 15 juin au 31 octobre | |
| Siagne | SIAGNE DE LA PARE (Escragnolles) | | | |

ARTICLE 3 : CANYONS OU PARTIES DE CANYONS INTERDITS

| VALLÉES | CANYONS | |
|------------|---|---|
| Vésubie | DURANUS (en aval du canal de la Vésubie) | PRATIQUE INTERDITE TOUTE L'ANNÉE |
| | AFFAIA | |
| | SAINT-COLOMBAN | |
| | INFERNET (en amont du hameau des Panisses) | |
| | IMBERGUET (aval du pont sur la D. 19, et sur 300 m) | |
| | FIGARET | |
| Var | ENAU | |
| Bévéra | BEVERA | |
| Siagne | SIAGNE | |
| Loup | LOUP (du saut du Loup au Bès de Courmes) | |
| Estéron | CASCADE DE VEGAY | |
| Roya | BENDOLA (en aval du pont de Castou, alt. 428 m) | |
| | MAGLIA (en aval de la sortie balisée) | |
| | ZOUAYNE | |
| Cians | CHALLANDRE (en amont de la bergerie des Eguilles) | |
| | CASCADE DE THIERY (et Arsilane) | |
| Mercantour | Tous les canyons situés en zone cœur du Parc national du Mercantour | |



ARTICLE 4 : LIMITATION DU NOMBRE DE PRATIQUANTS

Tout groupe de pratiquants ne peut excéder 8 personnes, à l'exception du canyon du Raton où l'effectif maximum est réduit à 6 personnes, encadrement non compris. La notion d'encadrement doit être entendue comme toute personne exerçant professionnellement ou bénévolement, titulaire d'un des diplômes mentionnés dans les articles 5.1 et 5.2 suivants.

ARTICLE 5 : ENCADREMENT

5.1- DIPLÔMES ET QUALIFICATIONS NÉCESSAIRES À L'ENCADREMENT ET L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS DE LA PRATIQUE DU CANYONISME

Seuls les diplômes professionnels suivants ouvrent droit à rémunération :

- BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF 1^{er} degré option spéléologie, assorti de l'attestation de qualification et d'aptitude à l'encadrement et l'enseignement professionnels de la pratique du canyon ou ce brevet délivré après 1996.
- BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF 1^{er} degré option escalade, assorti de l'attestation de qualification et d'aptitude à l'encadrement et l'enseignement professionnels de la pratique du canyon ou ce brevet délivré après 1996.
- BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF 1^{er} degré option canoë-kayak assorti de l'attestation de qualification et d'aptitude à l'encadrement et l'enseignement professionnels de la pratique du canyon.
- BREVET D'ÉTAT D'ALPINISME :
 - guide de haute montagne ou aspirant-guide de haute montagne assortis de l'attestation de qualification et d'aptitude à l'encadrement et l'enseignement professionnels de la pratique du canyon ou ces brevets délivrés après 1996 ;
 - accompagnateur en moyenne montagne assorti de l'attestation de qualification et d'aptitude à l'encadrement et l'enseignement professionnels de la pratique du canyon ;
 - Ainsi que les diplômes relevant de l'Annexe II-1 (art. A212-1) du Code du sport
- DIPLÔME D'ÉTAT JEUNESSE EDUCATION POPULAIRE ET SPORTS :
 - spécialité "perfectionnement sportif", mention "canyonisme". Enseignement, animation, encadrement du canyonisme ou entraînement de ses pratiquants". Autorisation d'exercer pour une durée de six ans, renouvelée à l'issue d'un stage de recyclage.
- BREVET PROFESSIONNEL JEUNESSE EDUCATION POPULAIRE ET SPORTS
 - Mention monovalente « Canoë-kayak et disciplines associées » de la spécialité "activités nautiques". Encadrement des activités de canyonisme dans les canyons cotés jusqu'à V1, A5 et E II inclus.
 - Tout stagiaire en formation professionnelle préparant à ces deux dernières qualifications, dans le cadre stricte des conditions établies dans la convention de stage.
 - Tout titre admis en équivalence de diplôme étranger ou en reconnaissance de qualification, sous condition d'avoir obtenu les prérogatives issues de la procédure de Libre Etablissement ou de Libre Préstation de Service.
- TOUTE PERSONNE QUI ENSEIGNE, ENCADRE OU ANIME CONTRE RÉMUNÉRATION LA PRATIQUE DU CANYONISME DOIT :
 - être déclarée auprès de la direction départementale de la cohésion sociale (Télédéclaration sur <https://eaps.sports.gouv.fr>)
 - être titulaire d'une carte professionnelle ou d'une attestation de stagiaire (stagiaire en formation) ou d'un récépissé de déclaration (pour une procédure de Libre Préstation de Service)

5.2- DIPLÔMES ET QUALIFICATIONS FÉDÉRALES POUR L'ENCADREMENT BÉNÉVOLE DE LA PRATIQUE DU CANYON

- Diplôme d'initiateur, de moniteur ou d'instructeur fédéral de canyonisme délivré par la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade ou tout autre diplôme reconnu par cette fédération ;
- Diplôme d'initiateur, de moniteur ou d'instructeur fédéral de canyonisme délivré par la Fédération Française de Spéléologie ou tout autre diplôme reconnu par cette fédération ;
- Diplôme d'initiateur, de moniteur ou d'instructeur fédéral de canyonisme délivré par la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne ou tout autre diplôme reconnu par cette fédération.

5.3- NORMES DE CLASSEMENT TECHNIQUE DES PARCOURS DE CANYONISME :

Conformément à l'article L131-14 du Code du sport, la Fédération française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) a reçu la délégation du ministère en charge des sports pour le canyonisme, par l'arrêté du 31 décembre 2012. Aux termes de l'article L311-2 du Code du sport, la FFME définit les normes de classement technique, de sécurité et d'équipement des espaces, sites et itinéraires relatifs à l'activité de canyonisme.

Pour connaître ces normes de classement et la difficulté d'un parcours, les professionnels et les usagers peuvent se référer à la documentation fédérale disponible sur <http://www.ffme.fr>

5.4-3- ENCADREMENT EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS (ACM) :

L'article R227-13 du Code de l'action sociale et des familles fixe les dispositions relatives à la qualification des personnes encadrant les mineurs dans les ACM à caractère éducatif et précise que dans le cadre des séjours de vacances, des accueils de loisirs et des accueils de scoutisme, le canyonisme fait partie des activités physiques nécessitant des conditions particulières.

Par arrêté interministériel, en date du 25 avril 2012, les conditions particulières d'encadrement, d'effectif et de pratique de certaines activités physiques se déroulant en accueils de loisirs, séjour de vacances et accueils de scoutisme ont été fixées conformément aux dispositions de l'article susvisé. Ainsi, en son annexe 4 « Canyonisme et activités assimilées » sont précisées les conditions de l'article R227-13 du code de l'action sociale et des familles, requises pour l'encadrement de cette activité.

Au regard de cette annexe, l'activité de canyonisme en ACM de - de 12 ans est limitée à l'évolution dans des canyons cotés au maximum V2 A2 E II .

ARTICLE 6 : INFORMATION ET AFFICHAGE

Le présent arrêté doit être affiché en Mairie et au départ des canyons par les autorités municipales

ARTICLE 7 : SANCTIONS

Les contrevenants s'exposent aux sanctions administratives et pénales prévues par les textes en vigueur.

ARTICLE 8 :

Le présent arrêté pourra être révisé chaque année en fonction du bilan de la fréquentation et des incidents qui sera effectué en fin de saison.

ARTICLE 9 :

Les arrêtés préfectoraux

- n° 97 000109 du 14 mars 1997 ;
 - n° 97 000241 (modificatif) du 16 juin 1997 ;
 - n° 98.00481-bis du 22 Décembre 1998 ;
- sont abrogés

Le présent arrêté se substitue aux différents arrêtés municipaux concernant la pratique du canyonisme.

ARTICLE 10 :

Le secrétaire général de la préfecture des Alpes-Maritimes, la sous-préfète Nice-Montagne, le sous-préfet de Grasse, le sous-préfet, directeur de cabinet, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, le directeur départemental de la cohésion sociale, le directeur départemental des territoires et de la mer, le directeur départemental de la protection des populations, le directeur départemental des services d'incendie et de secours, le chef du service départemental de l'office national des forêts, le commandant du groupement de gendarmerie des Alpes-Maritimes, le commandant de la C.R.S. n° 6, le chef du centre départemental de météorologie des Alpes-Maritimes et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

N° 2016-852

PORTANT REGLEMENTATION DE LA PRATIQUE DU CANYONISME
DANS LE DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES





4 PÔLES DE PRATIQUE

VAR - CIANS / P. 27

- 1 - Gorges de Daluis
- 2 - Vallon de Berthéou
- 3 - Clue du Chaudan
- 4 - Gorges de la Roudoule
- 5 - Vallon de Challandre
- 6 - Clue du Raton
- 7 - Clue d'Amen

PRÉALPES - ESTÉRON / P. 43

- 8 - Clue de la Cerise
- 9 - Gours du Ray
- 10 - Siagne de la Pare
- 11 - Riou de Pierrefeu
- 12 - Riou de Cuébris
- 13 - Clue des Mujouls
- 14 - Clue de Saint-Auban
- 15 - Clue d'Aiglun
- 16 - Clue du Riolan

TINÉE - VÉSUBIE / P. 63

- 17 - Vallon de l'Infernet
- 18 - Vallon de Cramassouri
- 19 - Vallon de Duranus
- 20 - Vallon de l'Imberguet
- 21 - Riou de la Bollène
- 22 - Vallon de Bagnolar
- 23 - Vallon de la Peïra
- 24 - Vallon de Gourgás
- 25 - Moulin de Roubion
- 26 - Cascades de Louch

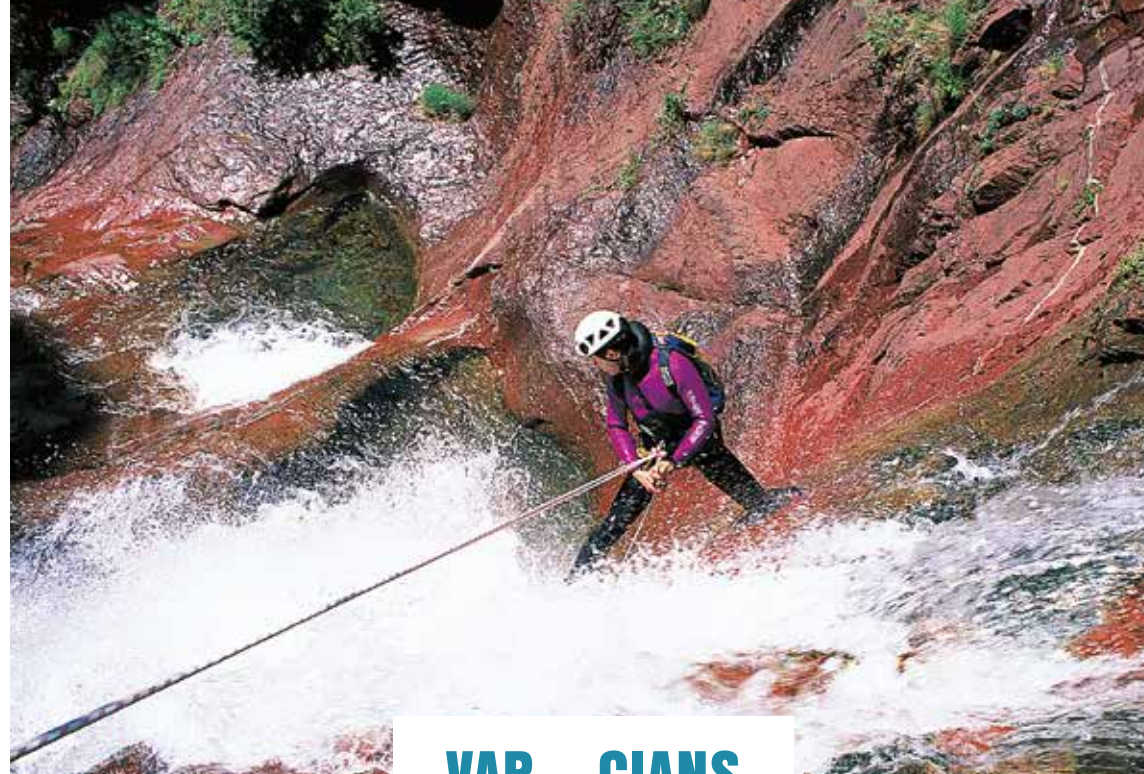
ROYA - BÉVÈRE / P. 85

- 27 - Ruisseau Audin
- 28 - Bendola médiane
- 29 - Vallon de Basséra
- 30 - Vallon du Guiou
- 31 - Ruisseau de Planfaé
- 32 - Clue de la Maglia
- 33 - Vallon de Morghé
- 34 - Vallon de Réoune
- 35 - Vallon de Carleva
- 36 - Bendola intégrale

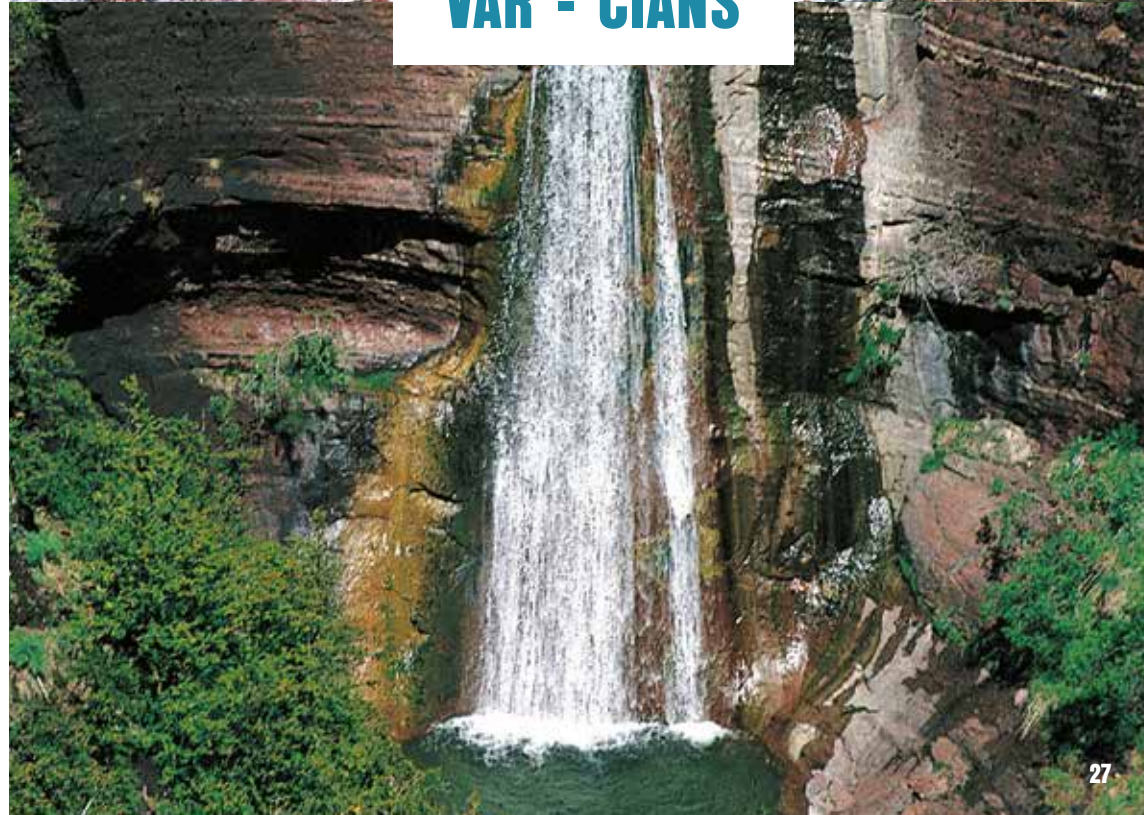




CLUES-CANYONS



VAR - CIANS



PARCOURS 1 > GORGES DE DALUIS

ACCÈS ROUTIER

Depuis la côte : 82 km

De Nice, remonter la vallée du Var jusqu'à Daluis (RM 6202, puis RD 6202 et RD 2202) et poursuivre en direction des gorges sur 3 km pour laisser un véhicule au niveau de l'aire aménagée de Roua.

PÉRIODE AUTORISÉE

1^{er} avril au 31 octobre,
tous les jours

PÉRIODE CONSEILLÉE

juillet à septembre.

ÉQUIPEMENT UTILE

- Matériel personnel,
- Matériel collectif,
- Cordes : 1 de 30 m,
+ 1 de secours.

CARTOGRAPHIE

"Haute Vallée du Var"
TOP25 n° 3540 ET
1:25 000e

Parfois appelées "Colorado niçois", les gorges de Daluis offrent une randonnée aquatique d'envergure à la réputation justifiée : avec leurs hautes parois verticales de quelque 300 m et le coloris brun-rougeâtre de la roche (pélite), c'est un monde minéral datant du fond des âges géologiques qui découvre ses entrailles au visiteur éberlué. La première descente intégrale date de 1906 et fut réalisée par le célèbre spéléologue Édouard Alfred Martel.

Si l'essentiel du parcours s'effectue en marchant sur les berges de galets, il faudra néanmoins traverser le lit du Var une vingtaine de fois au gré des méandres successifs avec parfois de l'eau jusqu'à la taille ; un débit d'étiage est donc indispensable pour ne pas risquer d'être entraîné par le courant parfois assez vif.

NAVETTE DE VÉHICULES : 3 KM

Continuer en direction de Guillaumes pour se garer face à la cascade d'Amen (signalétique et aire de pique-nique), quelques centaines de mètres avant l'embranchement de la route de Villeplaine.

ACCÈS PÉDESTRE : 0 H 10

Du parking (820 m), descendre par un sentier escarpé en fond de vallon pour rejoindre le lit du Var face à la cascade d'Amen (710 m).

DESCENTE DU CANYON : 2 H

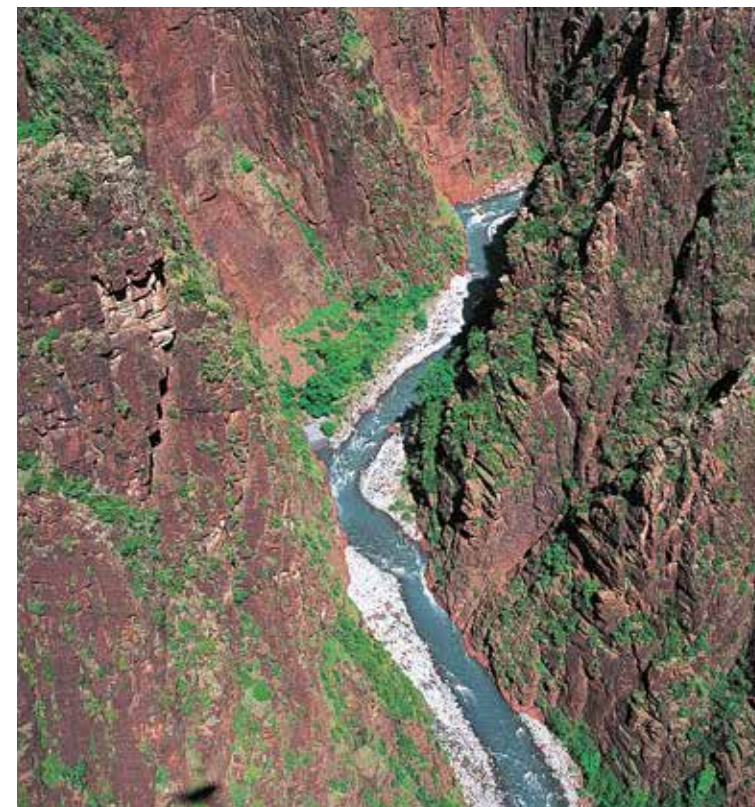
Avant d'entamer la descente, un bref crochet en rive gauche permet une baignade dans la vasque située au pied des cascades finales de la clue d'Amen. Suivre le fil de l'eau en marchant sur les berges tantôt en rive droite, tantôt en rive gauche. Un court passage encaissé au niveau des grandes parois rocheuses nécessite une progression plus aquatique.

RETOUR PÉDESTRE : 0 H 15

À la sortie des gorges, au niveau d'une ancienne passerelle suspendue (667 m), prendre un sentier en rive droite pour remonter à la route RD 2202 et regagner son véhicule.



Au départ des gorges, le village de Guillaumes (800 m) et son clocher roman.



Au cœur du massif de pélites rouges du Barrot (2 136 m), les eaux vertes du Var serpentent au fond des gorges.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nature de la roche :
Pélites rouges

Débit d'eau (étiage) :
3500 l/s

Température de l'eau :
12° à 14°

Bassin versant :
320 km²

Dénivelée descente :
-40 m

Longueur du canyon :
2,5 km

Cascade maxi :
0 m

CARACTÉRISTIQUES



Cotation
1.2.II



PARCOURS 2 > VALLON DE BERTHÉOU

ACCÈS ROUTIER

Depuis la côte : 83 km

De Nice, remonter la vallée du Var jusqu'à Daluis (RM 6202, puis RD 6202 et RD 2202). Continuer en direction de Guillaumes pendant 3 km pour parvenir à un grand pont situé à l'entrée des gorges de Daluis (pont de Berthéou). Laisser son véhicule à la sortie du pont, au niveau d'un téléphone de secours routier.

PÉRIODE AUTORISÉE

1^{er} avril au 31 octobre
tous les jours.

PÉRIODE CONSEILLÉE

juin à septembre.

ÉQUIPEMENT UTILE

- Matériel personnel,
- Matériel collectif,
- Cordes : 1 de 20 m,
+ 1 de secours.

CARTOGRAPHIE

"Haute Vallée du Var"
TOP25 n° 3540 ET
1:25 000e

À la sortie aval des gorges de Daluis, le vallon de Berthéou, canyon idéal pour l'initiation, présente une douzaine de petites cascades à la roche admirablement polie par l'eau. Au bas de l'ultime cascade, on rejoint la rive droite du Var qu'il faut suivre sur 100 m environ afin de rejoindre le sentier de retour ; c'est pourquoi on pensera à vérifier avant le départ si le débit du Var permet une progression sans risques.

À noter qu'après la descente du canyon, un bref crochet en rive gauche du Var jusqu'au vallon de Talon, face au sentier de retour, mène à une vasque idyllique, propice à la baignade lors des canicules de juillet - août.

NAVETTE DE VÉHICULES : NÉANT

ACCÈS PÉDESTRE : 0 H 10

Du pont de Berthéou (791 m - b.66), suivre un sentier horizontal en rive gauche du vallon jusqu'à la balise 5 et continuer tout droit pour atteindre une passerelle enjambant le vallon (780 m).

DESCENTE DU CANYON : 2 H 30

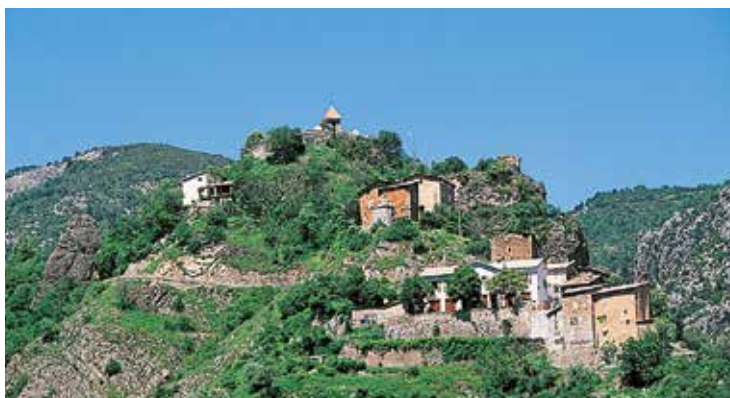
Suivre le cours d'eau qui se faufile d'abord entre deux parois de grès avant de rejoindre les roches rouges (pélites). Franchir une petite cascade et passer sous le pont de Berthéou. Une succession de petites cascades

à très faible débit, de vasques peu profondes et de marche en rivière mène au confluent avec le Var.

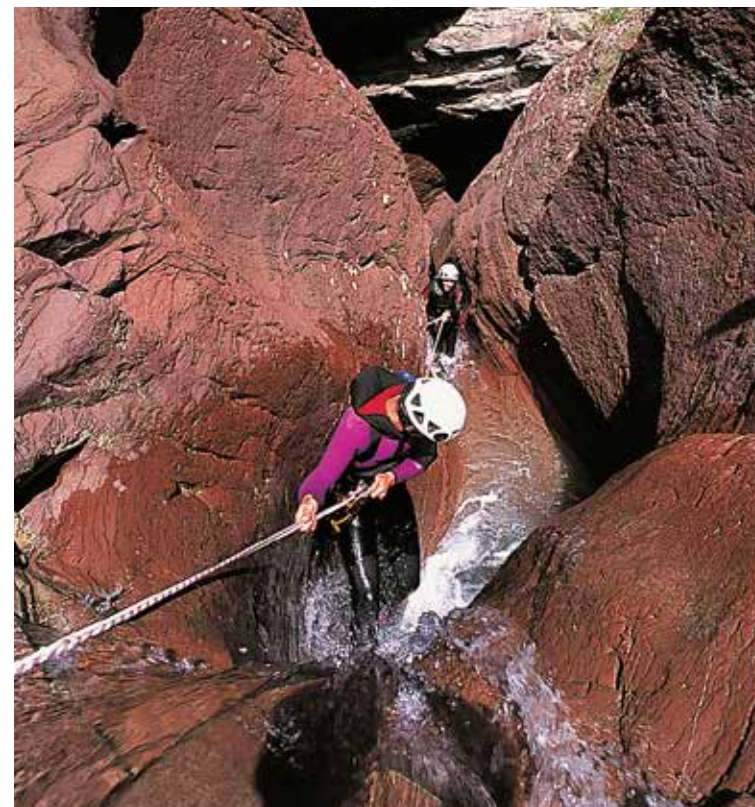
Descendre ce dernier sur une centaine de mètres en rive droite jusqu'aux vestiges d'une ancienne passerelle pour trouver le sentier de retour (667 m).

RETOUR PÉDESTRE : 0 H 30

De l'ancienne passerelle, prendre un sentier en rive droite pour remonter à la route RD 2202. Suivre celle-ci sur 500 m pour regagner le pont de Berthéou.



Le pittoresque village de Daluis (775 m), en rive droite du vallon.



Descente en rappel dans l'une des plus remarquables étroitures du canyon.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nature de la roche :
Pélites rouges

Débit d'eau (étiage) :
5 l/s

Température de l'eau :
16° à 19°

Bassin versant :
5 km²

Dénivelée descente :
-110 m

Longueur du canyon :
1 km

Cascade maxi :
10 m

CARACTÉRISTIQUES



Cotation
2.1.II



PARCOURS 3 > CLUE DU CHAUDAN

ACCÈS ROUTIER

Depuis la côte : 109 km

De Nice, remonter la vallée du Var jusqu'à Entraunes (RM 6202, puis RD 6202 et RD 2202) en dépassant successivement les villages de Touët-sur-Var, Puget-Théniers, Entrevaux, Daluis, Guillaumes, Villeneuve et Saint-Martin-d'Entraunes. Laisser son véhicule sur la place centrale d'Entraunes.

PÉRIODE AUTORISÉE

1^{er} avril au 31 octobre

tous les jours.

PÉRIODE CONSEILLÉE

juillet et août.

ÉQUIPEMENT UTILE

- Matériel personnel,
- Matériel collectif,
- Cordes : 2 de 30 m,
- + 1 de secours.

CARTOGRAPHIE

"Haute Vallée du Var"

TOP25 n° 3540 ET

1:25 000e

Relativement courte, mais très aquatique, la descente de la clue du Chaudan voit se succéder sauts, toboggans et cascades de façon ininterrompue. Les vasques, généralement profondes, permettent de nombreux sauts, mais on devra auparavant les sonder, car la profondeur peut varier sensiblement en fonction de la masse des alluvions déposées lors des crues. Situé en altitude, le bassin supérieur du Chaudan reste enneigé tardivement, ce qui entraîne généralement un débit d'eau important jusqu'à la fin du mois de juin, voire début juillet.

Par ailleurs la descente en période d'orages est à déconseiller formellement, l'eau se chargeant alors de limons noirs arrachés aux zones marneuses situées en amont.

NAVETTE DE VÉHICULES : NÉANT

ACCÈS PÉDESTRE : 0 H 30

De l'entrée Sud d'Entraunes (1 260 m - b.256), prendre le chemin du col des Champs (GR52A) ; après les balises 257 et 258, couper un canal et, par un grand lacet dans un éboulis (b.259), atteindre un belvédère dominant la clue.

Poursuivre à flanc pour rejoindre la passerelle du Chaudan, point de départ de la descente (1 470 m).

DESCENTE DU CANYON : 2 H 30

Un premier resserrement offre quelques vasques avec des petits sauts et toboggans. Après un affluent en rive droite, une courte marche

en rivière mène à la partie canyon proprement dite.

À partir de ce point, aucune échappatoire n'est possible. Une succession de vasques entrecoupées de ressauts (sauts, toboggans, rappels) mène à la cascade terminale de 30 m qui peut se négocier par deux rappels successifs.

RETOUR PÉDESTRE : 0 H 20

Au bas du rappel de 30 m, avant une zone de gros blocs (1 363 m), prendre en rive gauche une trace dans les éboulis pour rejoindre un canal en contrebas. Le suivre jusqu'à couper le sentier de montée par lequel on regagne le point de départ matinal.



Plus haut village de la vallée du Var, Entraunes (1 260 m).



Descente d'une cascade de la Clue du Chaudan avec son décor de calcaire gris.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nature de la roche :
Calcaire

Débit d'eau (étiage) :
100 l/s

Température de l'eau :
10° à 14°

Bassin versant :
8 km²

Dénivelée descente :
-110 m

Longueur du canyon :
0,6 km

Cascade maxi :
30 m

CARACTÉRISTIQUES



Risque de crue
★★

Cotation
4.3.II



ACCÈS ROUTIER

Depuis la côte : 64 km

De Nice, remonter la vallée du Var jusqu'à Puget-Thénié (RM 6202, puis RD 6202) et bifurquer à droite pour remonter la vallée de la Roudoule par la RD 16. Laisser à droite la route de Puget-Rostang et Auvare pour continuer en direction de La Croix-sur-Roudoule. Au niveau des gorges, sous le village de La Croix, garer son véhicule au niveau du pont suspendu enjambant la clue (parking à droite).

PÉRIODE AUTORISÉE

1^{er} avril au 31 octobre, les lundi, mercredi, vendredi et dimanche, (9 h à 17 h)

PÉRIODE CONSEILLÉE

juin à septembre.

ÉQUIPEMENT UTILE

- Matériel personnel,
- Matériel collectif,
- Cordes : 1 de 30 m, + 1 de secours.

CARTOGRAPHIE

"Moyen Var"

TOP25 n° 3641 OT

1:25 000e

Descente originale se déroulant au fond de gorges très encaissées qui ont constitué de tout temps un obstacle majeur pour les communications en amont de Puget-Thénié. Pour relier les villages entre eux (Saint-Léger, La Croix-sur-Roudoule, Léouvé et plus loin Guillaumes), les anciens ont bâti des ouvrages d'art audacieux pour franchir cette entaille.

C'est ainsi que, durant la descente, on découvrira pas moins de quatre ponts dont le plus haut surplombe de 90 m le cours de la Roudoule. La clue est dominée par un vaste bassin-versant dénudé constitué de pélites rouges : issu du Dôme de Barrot (2 136 m), celui-ci collecte très rapidement les eaux de pluie et, en cas d'orage, des crues violentes et subites balayant tout sur leur passage peuvent se produire.

NAVETTE DE VÉHICULES : NÉANT**ACCÈS PÉDESTRE : 0 H 15**

Du parking, remonter la Roudoule en rive gauche par la route RD 16 pendant 800 m pour atteindre la balise 233. Quelques mètres en contrebas, le pont du sentier menant à Amarines marque le début de la descente.

DESCENTE DU CANYON : 2 H 30

Du petit pont d'Amarines (714 m - b.233), suivre le cours de la Roudoule par un cheminement facile.

Bientôt la rivière s'encaisse et les premiers obstacles apparaissent :

début alors une succession de vasques entrecoupées de petites cascades dont la descente nécessite parfois l'usage de la corde (petits rappels), mais permet le plus souvent sauts et glissades. Attention, toutes les vasques ne sont pas forcément profondes et certaines cachent des blocs sournois.

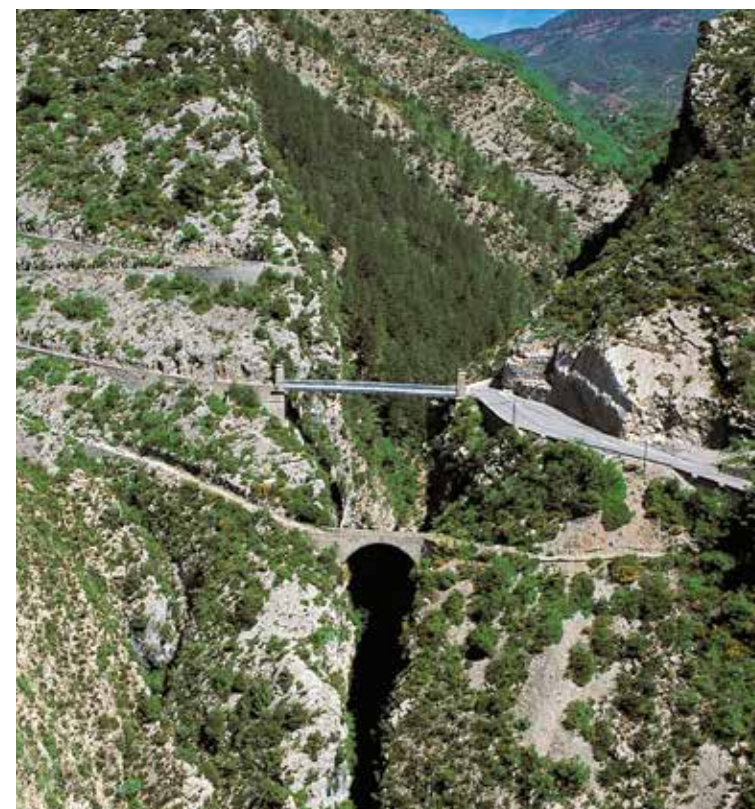
RETOUR PÉDESTRE : 0 H 15

Du pont romain, remonter à la route par un bon sentier.

En quelques centaines de mètres, regagner le parking de départ par la route.



Au faite de la Roudoule, le village perché de La Croix-sur-Roudoule (850 m).



Ouvrages d'art audacieux dominant la profonde entaille des gorges de la Roudoule.

**FICHE SIGNALÉTIQUE**

Nature de la roche :
Calcaire

Débit d'eau (étiage) :
200 l/s

Température de l'eau :
12° à 16°

Bassin versant :
22 km²

Dénivelée descente :
-150 m

Longueur du canyon :
1.2 km

Cascade maxi :
12 m

CARACTÉRISTIQUES

Risque de crue
★★★★

Cotation
3.2.II



PARCOURS 5 > VALLON DE CHALLANDRE

ACCÈS ROUTIER

Depuis la côte : 65 km

De Nice, remonter la vallée du Var jusqu'à Touët-sur-Var (RM 6202, puis RD 6202) et peu après, prendre à droite la route des gorges du Cians en direction de Beuil (RD 28). Dans les gorges supérieures du Cians, dépasser les tunnels de la petite et de la grande clue pour se garer peu après au niveau de deux tunnels en courbe enserrant le vallon de Challandre.

PÉRIODE AUTORISÉE

1^{er} avril au 31 octobre

tous les jours.

PÉRIODE CONSEILLÉE

juin à septembre.

ÉQUIPEMENT UTILE

- Matériel personnel,
- Matériel collectif,
- Cordes : 2 de 30 m,
+ 1 de secours.

CARTOGRAPHIE

"Haut Cians"

TOP25 n° 3640 OT

1:25 000e

Au cœur des abruptes gorges du Cians, s'ouvre le magnifique vallon de Challandre : après une marche initiale sur une sente le long du torrent à travers un sombre et frais sous-bois où alternent sapins et épicéas, on y débouche dans une zone très dégagée ; une succession de cascades ensoleillées permet alors d'enchaîner de nombreux rappels sur des dalles de pélites aux chauds coloris violacés, particulièrement photogéniques.

À noter que la roche très glissante exige d'évoluer avec précaution, notamment au sommet des cascades où, plus que jamais, s'impose l'auto-assurance au relais, gage de sécurité en cas d'inadvertance.

NAVETTE DE VÉHICULES : 2 KM

Continuer en direction de Beuil pendant 2 km et, à la sortie des gorges, se garer à gauche au niveau de la balise 70.

ACCÈS PÉDESTRE : 1 H

De la balise 70 (1 251 m), s'élever par un bon sentier en sous-bois pour atteindre un petit col (1 500 m - b.70a). Bifurquer immédiatement après à gauche pour descendre rapidement jusqu'à une petite passerelle en bois enjambant le vallon (1 300 m).

DESCENTE DU CANYON : 3 H 30

La première partie du parcours consiste en une longue marche en sous-bois le long du cours d'eau, sur un

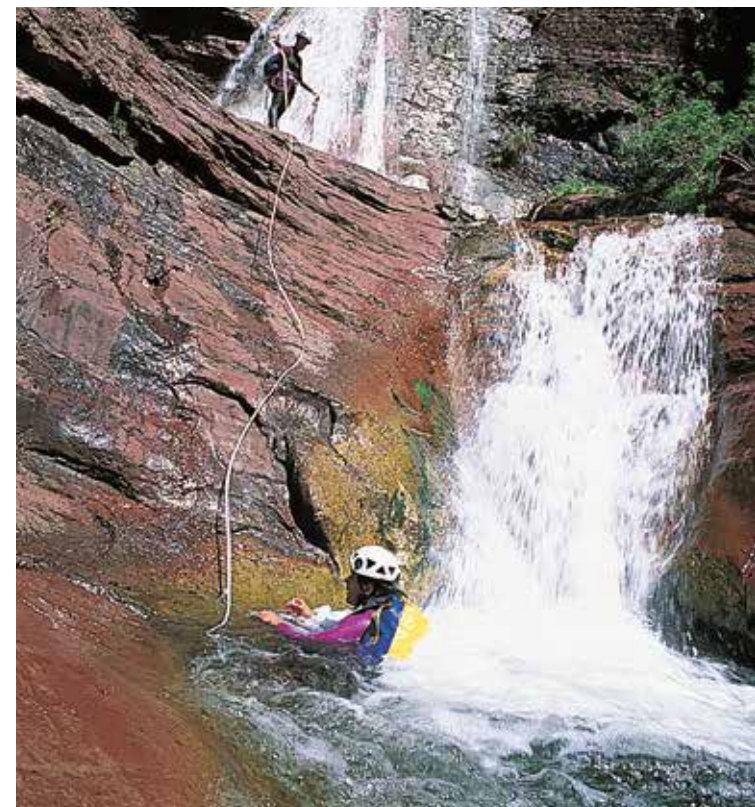
petit sentier créé pour éviter de piétiner cette zone dévolue à la pêche. La suite de la descente devient vite technique avec de nombreux rappels. L'absence de vasques profondes ne favorise pas sauts ou glissades.

Une dernière partie pouvant s'éviter par une sente en rive gauche permet d'atteindre la route du Cians (1 108 m).

RETOUR PÉDESTRE : NÉANT

OPTION SANS NAVETTE : 0 H 20

Du parking aval, rejoindre le parking amont par la route en 20 mn de marche (2 km).



Superbe enchaînement de cascades et de vasques dans la partie inférieure du parcours.



En amont des gorges du Cians, le village de Beuil (1 450 m), entre alpages et mélézin.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nature de la roche :
Pélites rouges

Débit d'eau (étiage) :
30 l/s

Température de l'eau :
9° à 13°

Bassin versant :
19 km²

Dénivelée descente :
-200 m

Longueur du canyon :
2 km

Cascade maxi :
20 m

CARACTÉRISTIQUES



Cotation
3.2.III



PARCOURS 6 > CLUE DU RATON

ACCÈS ROUTIER

Depuis la côte : 63 km

De Nice, remonter la vallée du Var jusqu'à Touët-sur-Var (RM 6202, puis RD 6202) et peu après, prendre à droite la route des gorges du Cians en direction de Beuil (RD 28). Dans les gorges supérieures du Cians, dépasser le tunnel de la petite clue et se garer au niveau d'une station de pompage, juste en aval du tunnel de la grande clue.

PÉRIODE AUTORISÉE

15 juin au 31 octobre

tous les jours,

entrée : avant 10 h

sortie : avant 17 h

PÉRIODE CONSEILLÉE

juillet à septembre.

ÉQUIPEMENT UTILE

- Matériel personnel,

- Matériel collectif,

- Cordes : 2 de 20 m,
+ 1 de secours..

CARTOGRAPHIE

"Haut Cians"

TOP25 n° 3640 OT

1:25 000e

Plus que tout autre canyon, le Raton mérite qu'on l'aborde avec une circonspection malheureusement justifiée par les dramatiques accidents qui s'y déroulèrent ces derniers étés. Une réglementation sévère régit d'ailleurs son parcours, limitant les groupes à six personnes, encadrement non compris. Cette longue descente se déroule dans un cadre d'une farouche beauté et on devra au fil des heures franchir une multitude d'obstacles ou se faufiler dans des failles particulièrement étroites qui s'infiltrent dans les parois de pélites rouges. Pour éviter les crues aussi violentes que subites consécutives aux orages, ne pas hésiter en cas de dégradation du temps à utiliser les échappatoires balisées qui rejoignent soit le hameau d'Illion avant la portion la plus engagée de la clue, soit la route du Cians avant l'étranglement finale.

NAVETTE DE VÉHICULES : 18 KM

Continuer jusqu'à Beuil et prendre la direction de Valberg. Après Les Launes, prendre à gauche la petite route des Eguilles et dépasser un parking (b.17). Continuer sur une piste jusqu'à une intersection (b.18) et prendre la piste de droite carrossable, mais défoncée pour se rendre à l'Illion (b.26). La piste est alors interdite à la circulation (panneau d'interdiction et visites). Se garer sans gêner le passage des véhicules (bergers)

ACCÈS PÉDESTRE : 0 H 30

De L'Illion (1 568 m - b.26), poursuivre à pied sur la piste pendant 1 km jusqu'au sommet d'une montée bien marquée pour descendre en direction du canyon par une grande croupe herbeuse située à l'Est des Espangons (b.26a). Quelques ressauts faciles permettent d'atteindre le départ du canyon (1 520 m).

DESCENTE DU CANYON : 6 H

Une succession de petits obstacles jalonnent la descente : la cascade la plus haute mesure 15 m, mais la

majorité des ressauts ne dépasse pas 10 m ; au total, c'est une trentaine de cascades qui nécessite l'usage de la corde. La sortie du canyon s'effectue au niveau du pont routier enjambant la clue au confluent avec le Cians (1 021 m). À mi-parcours, une première échappatoire en rive gauche permet de remonter directement au hameau de L'Illion par des pentes raides à la végétation arbustive et épineuse (300 m de remontée). En aval du grand chaos rocheux juste avant le resserrement final, une seconde échappatoire rejoint la route du Cians via un petit collet (100 m de remontée).

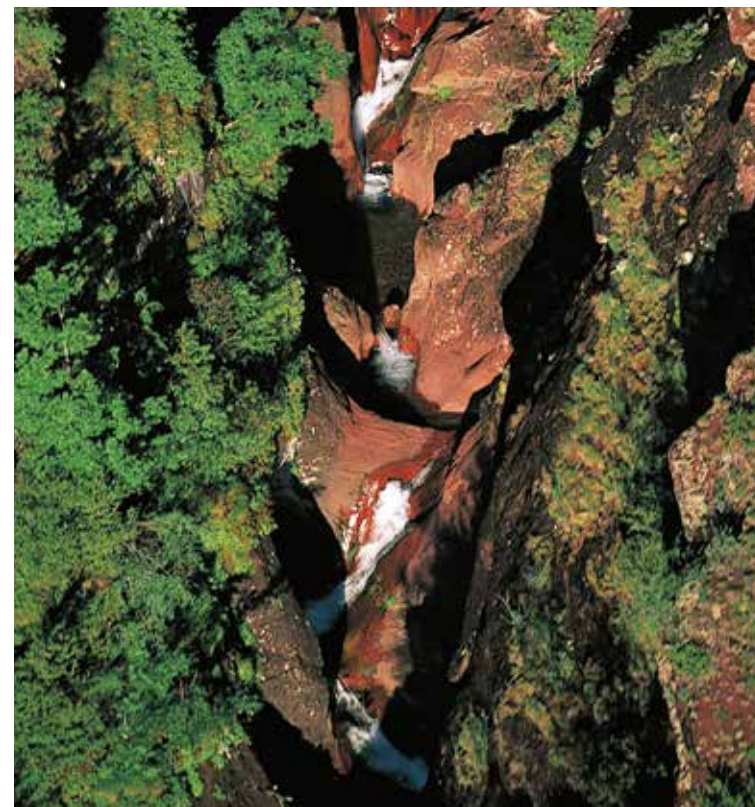
RETOUR PÉDESTRE : NÉANT

SÉCURITÉ - PRÉVENTION

Chaque amarrage du canyon a été équipé d'un système de repérage par des plaquettes en inox à numérotation dégressive, de manière à ce qu'une victime puisse indiquer sa position lorsqu'elle demande un secours. Ces données et leur situation GPS permettent aux sauveteurs de localiser le lieu précis de l'emplacement de la victime et une intervention plus rapide.



En rive droite du Cians, le village de Rigaud (650 m), à l'habitat regroupé.



Une kyrielle de vasques et de ressauts rythme la progression tout au long de la clue du Raton.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nature de la roche :
Pélites rouges

Débit d'eau (étiage) :
40 l/s

Température de l'eau :
11° à 14°

Bassin versant :
11 km²

Dénivelée descente :
-500 m

Longueur du canyon :
3 km

Cascade maxi :
20 m

CARACTÉRISTIQUES



Risque de crue
★★★★★

Cotation
3.3.IV



PARCOURS 7 > CLUE D'AMEN

ACCÈS ROUTIER

Depuis la côte : 85 km

De Nice, remonter la vallée du Var jusqu'aux gorges de Daluis (RM 6202, puis RD 6202 et RD 2202) et stationner son véhicule quelques centaines de mètres avant l'embranchement de la route de Villeplane au niveau d'une aire de pique-nique située en vue des cascades terminales de la clue.

PÉRIODE AUTORISÉE

15 juin au 31 octobre, les lundi, mercredi, vendredi et dimanche, (9 h à 17 h).

PÉRIODE CONSEILLÉE

juillet à septembre.

ÉQUIPEMENT UTILE

- Matériel personnel,
- Matériel collectif,
- Cordes : 2 de 30 m, + 1 de secours.

CARTOGRAPHIE

"Haute Vallée du Var"
TOP25 n° 3540 ET
1:25 000e

Accessible par le chemin historique du hameau minier homonyme, la clue d'Amen, à la fois spectaculaire et esthétique, entaille le massif de pérites rouges du Dôme de Barrot pour se jeter dans les eaux du Var juste à la sortie des gorges de Daluis. Par son étroitesse extrême et la hauteur de ses cascades finales, mais surtout par son ampleur et son engagement, ce parcours réputé nécessite une condition physique et une compétence technique irréprochables, gages de célérité et donc de sécurité.

En effet, aucune échappatoire n'existe une fois qu'on est engagé dans la partie inférieure de la clue qui n'offre par ailleurs aucune zone abritée en cas de brusque montée des eaux due à un orage sur le Dôme de Barrot (2 136 m). Seules les ultimes cascades peuvent être évitées par une petite sente balisée en rive gauche.

NAVETTE DE VÉHICULES : 4 KM

Continuer par la RD 2202 jusqu'au pont des Roberts.

ACCÈS PÉDESTRE : 1 H 40

Du pont des Roberts (767 m - b.111), prendre le sentier d'Amen, franchir le vallon de Tirebœuf et atteindre la balise 112. Continuer en direction du col de Roua par un sentier en balcon au dessus de la clue pour atteindre le départ de celle-ci au niveau d'une grande passerelle en bois (1 063 m).

DESCENTE DU CANYON : 5 H

Une succession de vasques, marches et petites cascades (maxi 15 m) mène à la partie centrale présentant une marche d'environ 1 km. Après être passé sous une grande tour rocheuse en rive droite, le parcours devient ludique et technique jusqu'à la partie finale. Celle-ci est facile à identifier par son encaissement spectaculaire : dans une ambiance proche de la spéléologie, sept rappels s'y succèdent



Face à la clue d'Amen, le bucolique hameau de Villeplane (1 215 m).

pour atteindre la vasque du bas de la clue par une verticale de 30 m (un court passage en siphon peut éventuellement être évité par une escalade délicate). Une échappatoire commode existe en rive gauche au départ de la partie finale par une brèche caractéristique dominant un éboulis menant au bas de la clue.

RETOUR PÉDESTRE : 0 H 20

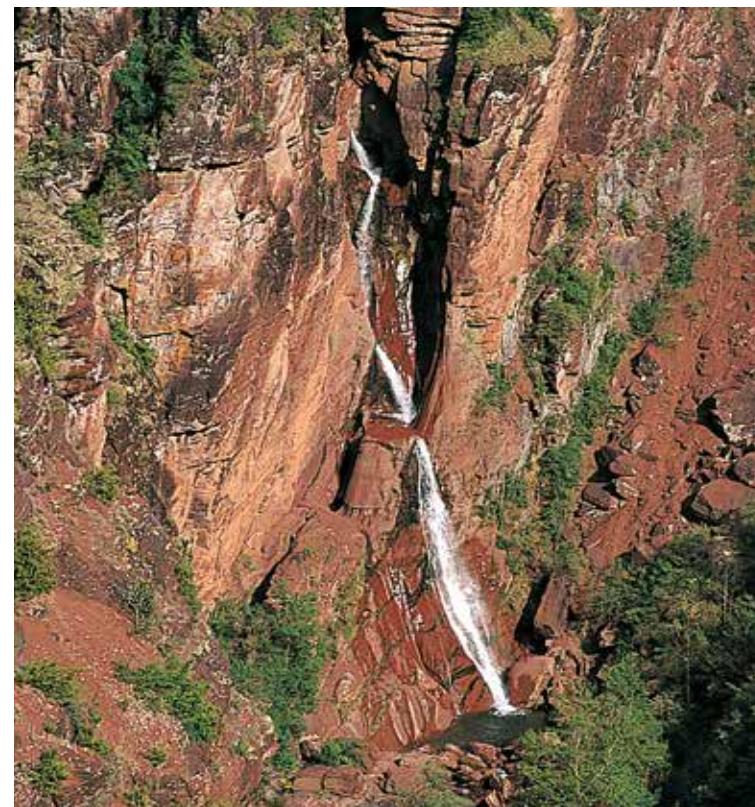
Traverser le Var (700 m) et le suivre vers l'aval pour remonter le premier vallon en rive droite par un cheminement évident.

ATTENTION !

La traversée du Var est impossible en cas de crue ou de débit important.

OPTION SANS NAVETTE : 1 H 30

Du confluent avec le Var, une remontée longue et fastidieuse des gorges de Daluis par le fond permet, par faible débit, de rejoindre en aval du pont des Roberts, la petite route de Tirebœuf.



Comme surgie de nulle part, la cascade finale de la clue d'Amen se précipite dans les eaux du Var.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nature de la roche :
Pérites rouges

Débit d'eau (étiage) :
40 l/s

Température de l'eau :
12° à 15°

Bassin versant :
11 km²

Dénivelée descente :
-363 m

Longueur du canyon :
3 km

Cascade maxi :
30 m

CARACTÉRISTIQUES

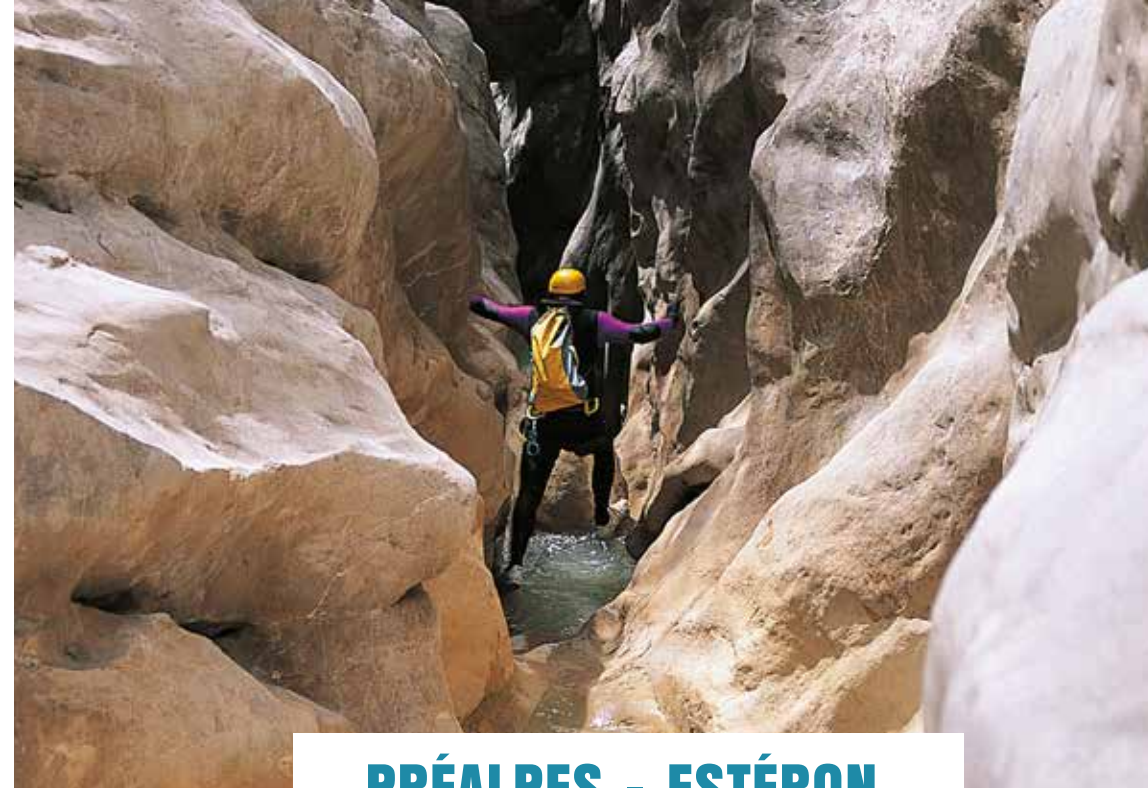


Cotation
4.3.V

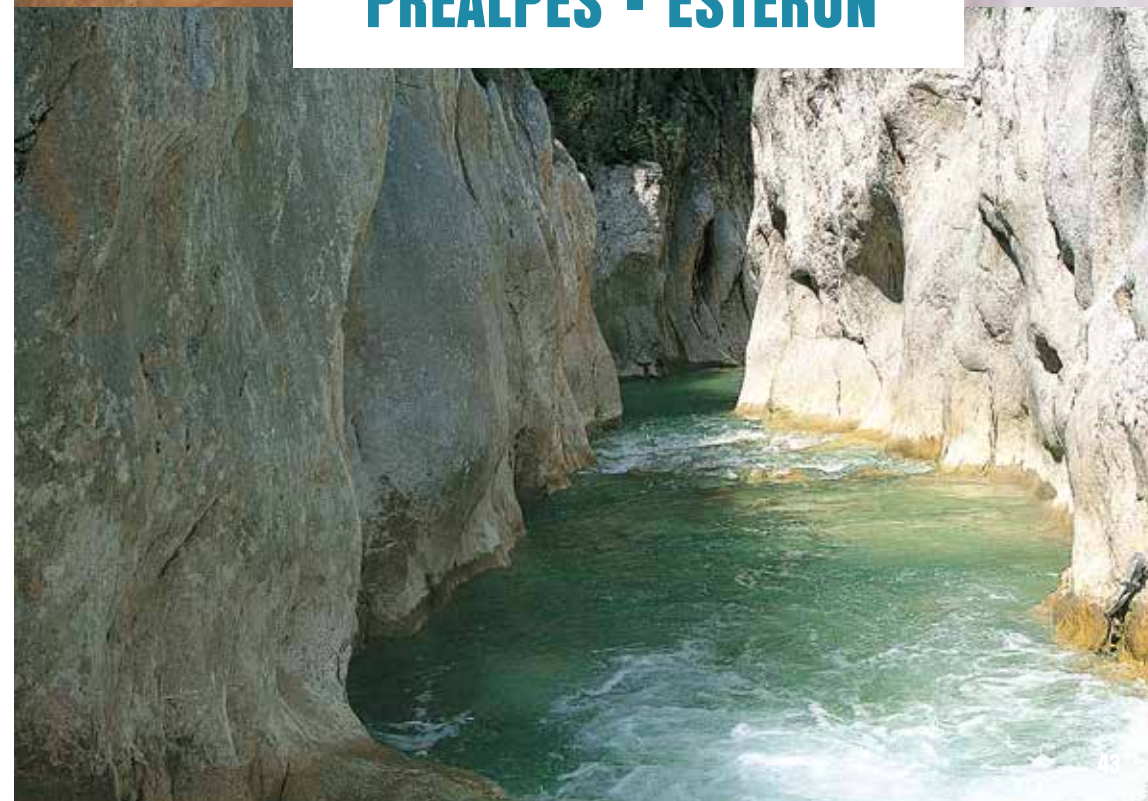




CLUES-CANYONS



PRÉALPES - ESTÉRON



PARCOURS 8 > CLUE DE LA CERISE

ACCÈS ROUTIER

Depuis la côte : 35 km

De Nice, suivre la RM 6202 le long du Var jusqu'au pont Charles Albert. Tourner à gauche et gagner Gilette par la RD 17. Continuer en direction de Roquestéron pendant 4,5 km et, dans une descente après l'ancienne gare de Collebelle, repérer une piste sur la gauche signalée par un poteau indicateur en bois indiquant le pont de la Cerise (b.17). Attention ! Le stationnement est désormais interdit à l'entrée de la piste.

PÉRIODE AUTORISÉE

1^{er} avril au 31 octobre

tous les jours.

PÉRIODE CONSEILLÉE

juillet à septembre.

ÉQUIPEMENT UTILE

- Matériel personnel,
- Matériel collectif,
- Cordes : 1 de 30 m, (main-courante).

CARTOGRAPHIE

"Vallée de l'Estéron"

TOP25 n° 3642 ET

1:25 000e

Courte et très aquatique, la clue de la Cerise se parcourt principalement à la nage dans le cadre magnifique de la basse vallée de l'Estéron.

Attention ! Si ce parcours est accessible à un large public, il demande néanmoins un équipement adapté, un bon niveau en natation et une condition physique correcte, afin de ne pas se laisser entraîner par le courant de la rivière. En grim pant sur les berges, des sauts de toutes hauteurs agrémenteront la progression au fil de la descente.

À noter la double option offerte pour le retour : version pédestre classique via l'audacieux sentier des gorges et version aquatique avec remontée de l'Estéron lors des fortes chaleurs estivales.

NAVETTE DE VÉHICULES : NÉANT

ACCÈS PÉDESTRE : 0 H 30

Franchir la barrière (396 m) et descendre le chemin en direction de l'Estéron en prenant à droite au niveau d'un carrefour de pistes. Quelques raccourcis permettent de couper les virages les plus prononcés (balisage jaune). Franchir le pont de la Cerise et rejoindre l'Estéron immédiatement en amont du pont par des dalles inclinées (190 m).

DESCENTE DU CANYON : 1 H

La descente débute sous le pont de la Cerise : une succession de longs biefs (jusqu'à 100 m) entrecoupés de courtes zones de marche s'enchaînent durant toute la descente. On notera successivement le franchissement d'une splendide arche rocheuse, puis le contournement d'un gros bloc par la gauche et enfin une admirable formation géologique sur la rive gauche



Sentinelles dominant l'Estéron, le village perché de Gilette et son château féodal (450 m).

(plissement calcaire en forme de chapeau de gendarme).

La fin du canyon est marquée par un net élargissement où, brusquement, des pentes boisées succèdent aux parois rocheuses (170 m).

REMONTÉ DU CANYON : 1 H 15

Originalité de la clue de la Cerise, le retour peut s'effectuer en suivant l'itinéraire-aller à contre-courant. En cas d'impossibilité de remonter l'Estéron (courant trop fort), utiliser l'option du retour pédestre.

RETOUR PÉDESTRE : 1 H 30

Peu après un grand coude de l'Estéron, longer la rivière quelques dizaines de mètres pour trouver en rive droite l'amorce d'un sentier qui s'élève parmi chênes et charmes-houblons. Parvenu à la balise 103, bifurquer à droite et remonter le chemin des gorges jusqu'à un bel oratoire. Redescendre ensuite vers le pont de la Cerise toujours par un excellent chemin (b.102, 101) ; traverser le pont et remonter au parking.



Le pont voûté de la Cerise sous lequel s'engouffrent les eaux pures de l'Estéron.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nature de la roche :
Calcaire

Débit d'eau (étiage) :
1200 l/s

Température de l'eau :
17° à 23°

Bassin versant :
400 km²

Dénivelée descente :
-20 m

Longueur du canyon :
0,8 km

Cascade maxi :
0 m

CARACTÉRISTIQUES



Risque de crue
★★★

Cotation
1.4.II



PARCOURS 9 > GOURS DU RAY

ACCÈS ROUTIER

Depuis la côte : 40 km

De Nice, suivre l'A.8 vers l'Ouest jusqu'à Cagnes-sur-Mer et gagner La Colle-sur-Loup par la pénétrante. Remonter les gorges du Loup (RD 6-RD 5) et atteindre le village de Gréolières. À la sortie du village, ne pas monter en direction de Gréolières-les-Neiges, mais suivre une petite route horizontale (RD 79) en direction d'Andon pendant 3 km. Dépasser un premier vallon et se garer à droite au niveau d'un petit parking peu avant un second vallon.

PÉRIODE AUTORISÉE

1^{er} avril au 31 octobre

tous les jours *.

PÉRIODE CONSEILLÉE

juin à mi-septembre.

ÉQUIPEMENT UTILE

- Matériel personnel,
- Matériel collectif,
- Cordes : 1 de 20 m,
+ 1 de secours.

CARTOGRAPHIE

"Vallée de l'Estéron"
TOP25 n° 3642 ET
1:25 000e

La haute vallée du Loup, sauvage et verdoyante, abrite ce parcours aquatique et divertissant d'une demi-journée. On y évoluera dans un cadre plaisant et ensoleillé où de larges et profondes vasques permettent de tenter de jolis sauts. Si quelques cascades nécessitent un court rappel, les difficultés demeurent dans l'ensemble faibles et accessibles à un public peu familier des techniques de pointe en matière de canyonisme.

Un équipement correct est toutefois indispensable, car même si la descente de cette partie du Loup reste peu engagée, on y affrontera les risques minima inhérents à l'activité : chute, glissade incontrôlée, heurt de rochers...

NAVETTE DE VÉHICULES : NÉANT

ACCÈS PÉDESTRE : 0 H 30

Du parking (801 m), descendre une piste sous la route pour atteindre l'aqueduc du Loup.

Suivre ce dernier vers l'Ouest et le quitter peu après, juste avant un tunnel, pour prendre à gauche un petit sentier qui permet de descendre jusqu'au Loup (707 m).

DESCENTE DU CANYON : 2 H

Suivre le cours de la rivière jusqu'à un premier obstacle formé d'un bloc rocheux suivi d'une vasque.

Négocier la cascade par un rappel et continuer la descente par une alternance de vasques, petites cascades et courtes zones de marche. Au fil de la descente, plusieurs ressauts nécessitent l'usage de la corde contrairement à d'autres où les sauts sont possibles.



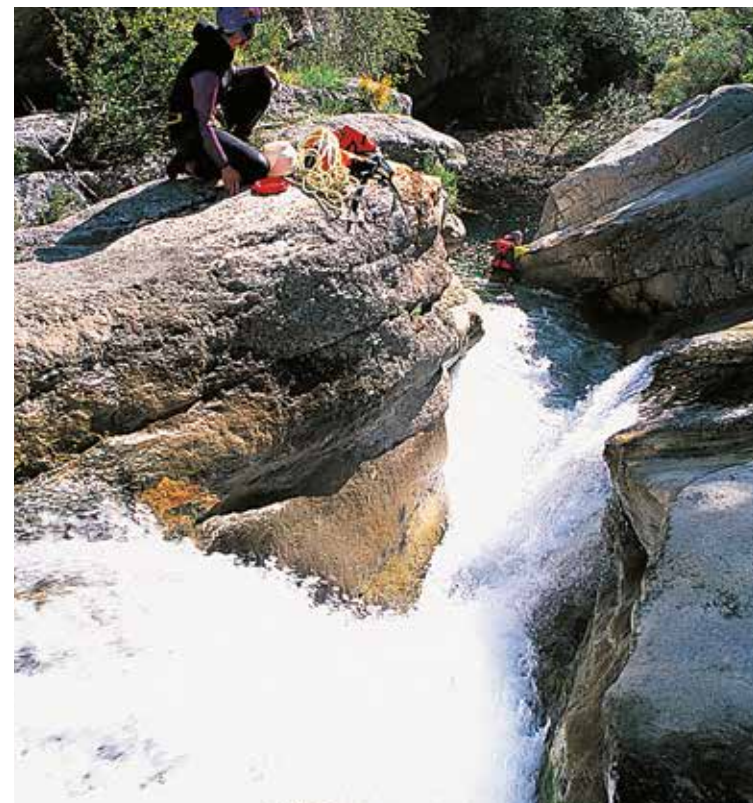
Dominant la vallée du Loup, le village provençal de Gréolières (830 m).

À mi-parcours, un enchaînement de deux cascades à fort débit s'évite par la rive gauche.

Après un dernier resserrement, une large vasque entourée de rives boisées marque la fin de la descente (631 m).

RETOUR PÉDESTRE : 0 H 30

De la vasque terminale, remonter un sentier pentu en rive gauche jusqu'à atteindre l'aqueduc du Loup. Suivre celui-ci vers l'Ouest pour rejoindre la piste empruntée à l'aller et regagner son véhicule.



Les eaux du Loup offrent de belles vasques alimentées par des cascades écumantes.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nature de la roche :
Calcaire

Débit d'eau (étiage) :
200 l/s

Température de l'eau :
14° à 16°

Bassin versant :
30 km²

Dénivelée descente :
-76 m

Longueur du canyon :
0,8 km

Cascade maxi :
10 m

CARACTÉRISTIQUES



Risque de crue
★★

Cotation
3.3.II



PARCOURS 10 > SIAGNE DE LA PARE

ACCÈS ROUTIER

Depuis la côte : 50 km

De Cannes, se rendre à Grasse par la pénétrante et suivre la route Napoléon (RD 6085) jusqu'à Escragnoles. Dans le village, prendre à gauche une petite route goudronnée qui descend en direction de la Siagne. Celle-ci dessert différents quartiers, puis se transforme en piste en aval du hameau des Gras. Gérer son véhicule lorsque la piste devient difficilement carrossable.

PÉRIODE AUTORISÉE

15 juin au 31 octobre, les lundi, mercredi, vendredi et dimanche, de 9 h à 17 h.

PÉRIODE CONSEILLÉE

juillet à septembre.

ÉQUIPEMENT UTILE

- Matériel personnel,
- Matériel collectif,
- Cordes : 1 de 30 m, + 1 de secours.

CARTOGRAPHIE

"Haute Siagne"
TOP25 n° 3543 ET
1:25 000e

Tout en haut du pays grassois, le parcours de la Siagne de la Pare permet l'exploration d'un vaste secteur sauvage et préservé. Plus que d'une simple descente de canyon, il s'agit d'un long périple où la marche d'approche, puis le retour par un itinéraire spectaculaire en balcon au-dessus de la rivière font partie intégrante du programme.

C'est donc dans un esprit de découverte du milieu naturel si particulier des régions calcaires qu'on abordera cette longue journée de plein air.

L'eau très pure des nombreuses vasques incite à sauter, mais on se méfiera notamment au niveau de la première cascade importante qui dissimule un seuil rocheux sournois (rappel obligatoire).

ACCÈS PÉDESTRE : 0 H 30

Suivre la piste, dépasser la balise 88 (720 m) et gagner son terminus à l'aplomb de la source de la Pare. Continuer dans la même direction par un sentier en légère descente, puis plus ou moins horizontal, jusqu'à rejoindre un grand éboulis caractéristique ; par celui-ci, descendre quelques lacets pour atteindre la Siagne (540 m).

DESCENTE DU CANYON : 3 H

Biefs, cascades et larges vasques d'eau généreuse alternent durant toute la descente avec des tronçons de marche sur les rives dans un paysage enchanteur où saules, chênes verts, figuiers, érables et ifs égailent le caractère minéral du site. Une dernière cascade mène au confluent avec la Siagne (390 m), terminus à la descente. À noter l'interdiction de parcourir la Siagne en aval du confluent.



Le Cabanon (861 m), hameau de la commune d'Escragnoles.

RETOUR PÉDESTRE : 1 H 45

Traverser la Siagne à gué (b.75), prudence, risque de variation de débit lié au fonctionnement des aménagements hydroélectriques.

Du confluent, remonter la Siagne par sa rive droite sur une centaine de mètres pour trouver le départ de l'itinéraire de retour.

Une trace balisée permet de s'élever au mieux en suivant comme ligne directrice la crête séparant les deux Siagnes. De courtes portions rocheuses sont équipées à demeure d'une main courante en câble où la progression auto assurée est indispensable (s'assurer du bon état des équipements avant toute utilisation). Parvenu au tracé de la conduite d'eau, le suivre à gauche par un système de vires horizontales pour rejoindre l'itinéraire aller et son retour.



Cascades calcifiées couvertes de mousse verte et vasques d'eau limpide caractérisent le parcours.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nature de la roche :
Calcaire

Débit d'eau (étiage) :
200 l/s

Température de l'eau :
14° à 16°

Bassin versant :
20 km²

Dénivelée descente :
-150 m

Longueur du canyon :
1,2 km

Cascade maxi :
10 m

CARACTÉRISTIQUES



Risque de crue
★★

Cotation
3.4.IV



Aménagement
EDF : attention
aux variations
de débit.



PARCOURS 11 > RIOU DE PIERREFEU

ACCÈS ROUTIER

Depuis la côte : 42 km

De Nice, suivre la RM 6202 le long du Var jusqu'au pont Charles Albert ; tourner à gauche et gagner Gilette par la RD 17. Continuer en direction de Roquestéron jusqu'au carrefour avec la route de Pierrefeu (RD 217) ; poursuivre vers Roquestéron pendant 1 km (RD 17) et garer son véhicule au niveau de la balise 75.

PÉRIODE AUTORISÉE

29 juin au 15 septembre, les mercredis, vendredis et dimanches (sauf arrêté préfectoral d'interdiction).

PÉRIODE CONSEILLÉE

mai à octobre.

ÉQUIPEMENT UTILE

- Matériel personnel,
- Matériel collectif,
- Cordes : 2 de 30 m, + 1 de secours.

CARTOGRAPHIE

"Vallée de l'Estéron"
TOP25 n° 3642 ET
1:25 000e

Impossible d'imaginer en remontant la route menant au pittoresque vieux village de Pierrefeu que coulent en contrebas les eaux limpides du Riou. Sa descente commence par un beau rappel de 25m suivi d'une longue randonnée aquatique, traversant de superbes paysages où dalles de calcaire ocre, bosquets de chênes verts et bois de pins forment un univers enchanteur. Malheureusement, la Tempête Alex a aussi affecté le Riou, mais dans une proportion moindre que d'autres itinéraires. Désormais, le Riou est moins aquatique qu'auparavant, on peut le parcourir sans avoir à nager ! Pour autant, son intérêt demeure et il convient d'être toujours vigilant en fonction des conditions météorologiques. L'arrivée dans les eaux vertes de l'Estéron sera l'occasion d'une dérive décontractante, juste le temps de parvenir au sentier de retour.

NAVETTE DE VÉHICULES : 5 KM

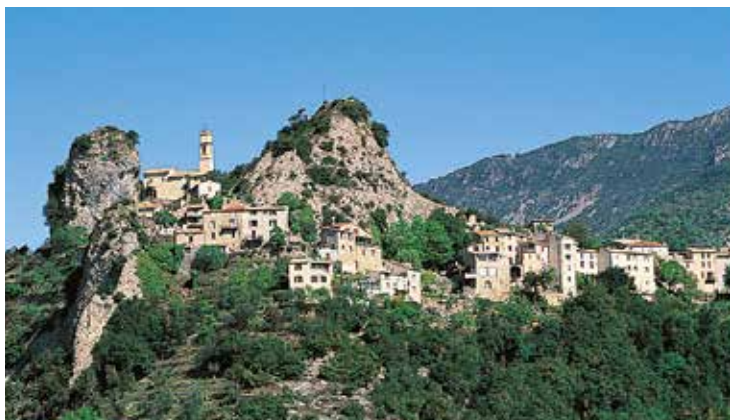
Revenir au carrefour de Pierrefeu et monter en direction du vieux village par la RD 217 ; laisser son véhicule dans un lacet peu avant l'ancien tennis (possibilité de stationnement).

ACCÈS PÉDESTRE : 0 H 20

Du lacet, descendre par un bon sentier en lacets jusqu'à ce que celui-ci coupe le Riou de Pierrefeu juste avant le départ de la grande cascade.

DESCENTE DU CANYON : 3 H

La descente débute par la première cascade, haute de 25 m ; la négocier en rappel, franchir un court défilé rocheux et continuer dans un environnement plus ouvert où la rivière présente quelques belles vasques.



Perché au-dessus du Riou, le vieux village de Pierrefeu (620 m).

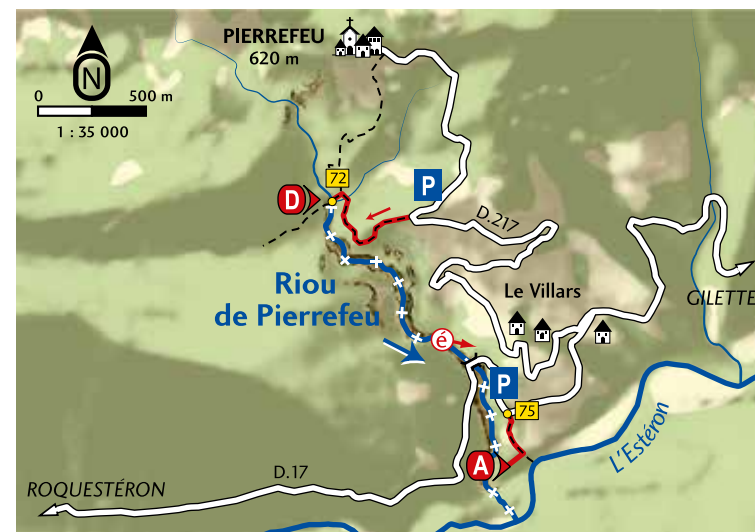
Une zone de marche (échappatoire possible en rive gauche par un canal permettant de rejoindre la RD 17), au niveau d'un énorme bloc rocheux, sous lequel on peut se glisser pour suivre le fil de l'eau, mène à la partie basse de la descente où, après être passé sous le pont de la RD 17, on alterne cascades et vasques jusqu'au confluent avec l'Estéron (230 m).

RETOUR PÉDESTRE : 0 H 30

En fonction du débit, longer la rive gauche de l'Estéron pour rejoindre le sentier qui remonte à la RD17 ou plus aisé, traverser l'Estéron et retrouver en rive gauche plus bas le sentier qui rejoint la RD 17.



Cascade dans le Riou de Pierrefeu.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nature de la roche :
Calcaire

Débit d'eau (étiage) :
30 l/s

Température de l'eau :
16° à 23°

Bassin versant :
13 km²

Dénivelée descente :
-170 m

Longueur du canyon :
2 km

Cascade maxi :
25 m

CARACTÉRISTIQUES



Risque de crue
★★

Cotation
3.1.II



PARCOURS 12 > RIOU DE CUÉBRIS

ACCÈS ROUTIER

Depuis la côte : 55 km

De Nice, suivre la RM 6202 le long du Var jusqu'au pont Charles Albert ; tourner à gauche et gagner Roquestéron par la RD 17. Poursuivre en direction de Sigale et, peu après, bifurquer à droite pour gagner rapidement le village de Cuébris (RD 317). Laisser son véhicule à l'entrée du village ou sur une esplanade au bout du village.

PÉRIODE AUTORISÉE

1er avril au 31 octobre tous les jours.

PÉRIODE CONSEILLÉE

avril à juin.

ÉQUIPEMENT UTILE

- Matériel personnel,
- Matériel collectif,
- Cordes : 2 de 30 m, + 1 de secours.

CARTOGRAPHIE

"Vallée de l'Estéron"
TOP25 n° 3642 ET
1:25 000e

Itinéraire très court mais se déroulant dans un cadre somptueux. En raison de sa brièveté, c'est une descente qu'il faudra envisager comme une découverte du site et du village plutôt que comme une simple activité sportive ou ludique. Au départ de la clue, l'ancien chemin d'accès au village profite de l'étroitesse des gorges pour traverser d'une paroi à l'autre par un audacieux pont en arche suivi d'un tunnel percé dans la roche massive afin de rejoindre des terres plus hospitalières. Afin de profiter pleinement du charme des lieux, il est vivement recommandé d'effectuer ce parcours en tout début de saison lorsque le Riou présente encore un débit régulier pour éviter d'y rencontrer de l'eau stagnante. Attention ! par fort débit, utiliser l'amarrage à gauche du gros bloc (en descendant) au sommet de la grande cascade.

NAVETTE DE VÉHICULES : NÉANT

ACCÈS PÉDESTRE : 0 H 05

De la sortie Nord de Cuébris (550 m - b.84), descendre à droite par un bon sentier pour atteindre très rapidement le pont sur le Riou, point de départ de la descente.

DESCENTE DU CANYON : 1 H

Du pont, un premier rappel permet de gagner le Riou. Une courte marche en rivière mène à un chaos de blocs où plusieurs cheminements permettent de le franchir. On parvient ainsi au sommet de la grande cascade où deux options sont possibles : une descente très arrosée dans le fil de l'eau ou une descente

au sec de l'autre côté d'un gros bloc. Quelle que soit l'option choisie, un magnifique rappel de 30 m conduit dans une large et profonde vasque qui nécessite la baignade. Cette cascade marque la fin du canyon proprement dit ; après un dernier cheminement au travers de blocs rocheux, rejoindre le sentier de retour en rive droite.

RETOUR PÉDESTRE : 0 H 20

Quitter le vallon en rive droite juste après une zone de gros blocs au niveau d'une maison à l'abandon pour prendre un ancien chemin communal qui longe la bâtisse. Remonter par celui-ci en coupant une piste pour atteindre la route d'accès au village près d'un oratoire.



Le village de Cuébris (550 m) semble tout droit sorti d'une crèche provençale.



À l'aplomb du verrou rocheux de Cuébris, la grande cascade de 30 m.



| FICHE SIGNALÉTIQUE | |
|------------------------|-----------|
| Nature de la roche : | Calcaire |
| Débit d'eau (étiage) : | 2 l/s |
| Température de l'eau : | 16° à 20° |
| Bassin versant : | 18 km² |
| Dénivelée descente : | -50 m |
| Longueur du canyon : | 0.2 km |
| Cascade maxi : | 30 m |

CARACTÉRISTIQUES

⚡ ⚠️ Risque de crue
★★

📏 Cotation
4.3.II



PARCOURS 13 > CLUE DES MUJOLS

ACCÈS ROUTIER

Depuis la côte : 72 km

De Nice, suivre la RM 6202 le long du Var jusqu'au pont Charles Albert.

Tourner à gauche et gagner Roquestéron par la RD 17. Continuer jusqu'à Sigale, longer la clue du Riolan et atteindre le pont des Miolans ; prendre à gauche la RD 2211a pour rejoindre Collongues. Peu après, bifurquer à gauche pour gagner rapidement le village des Mujols (RD 85). Laisser son véhicule sur le parking d'entrée du village.

PÉRIODE AUTORISÉE

1^{er} avril au 31 octobre

tous les jours.

PÉRIODE CONSEILLÉE

juin à septembre.

ÉQUIPEMENT UTILE

- Matériel personnel,
- Matériel collectif,
- Cordes : 1 de 30 m,
+ 1 de secours

CARTOGRAPHIE

"Haut Estéron"

TOP25 n° 3542 ET

1:25 000e

Dans ce canyon très aquatique présentant peu de difficultés en dehors de celles liées au débit d'eau, l'Estéron coule dans un long défilé entouré de hautes falaises propices à la nidification des rapaces. Vers la mi-parcours, sur les parois de la rive gauche, d'imposantes cascades couvertes de tuf offrent un spectacle d'une rare beauté. À la sortie du canyon, la prise d'eau d'un ancien canal taillé à même le roc avec un passage en tunnel illustre le travail des générations passées pour accéder à cette richesse, jadis indispensable pour l'irrigation des cultures. À noter que cette descente ne devra être entreprise qu'à l'étiage le plus complet, en veillant constamment aux mouvements d'eau dans chacune des vasques et qu'il n'existe aucune échappatoire une fois engagé dans les gorges.

NAVETTE DE VÉHICULES : NÉANT

ACCÈS PÉDESTRE : 1 H 30

Des Mujols (b.66), descendre jusqu'à l'Estéron par le GR 4 (b. 67, 63) et le franchir pour rejoindre la balise 62. Quitter le GR 4 et prendre à droite un sentier qui remonte le vallon de la Villette pour atteindre un large replat (769 m). Une courte descente mène à la balise 61 à partir de laquelle on rejoint l'Estéron immédiatement en amont de la clue.

DESCENTE DU CANYON : 2 H

S'engager dans le premier bief et suivre le fil de l'Estéron où se succèdent marche, nage et petits ressauts. La progression continue

par une alternance de désescalade et de nage.

Un certain nombre d'obstacles dangereux en raison du débit (tourbillons...) s'évitent en rive droite ou en rive gauche par des traversées et des petits rappels. La descente se termine juste après la prise d'eau d'un ancien canal (610 m).

RETOUR PÉDESTRE : 0 H 45

De la sortie de la clue, suivre en rive gauche le tracé du canal et rejoindre une piste longeant l'Estéron.

L'emprunter jusqu'à la balise 69 et prendre à gauche un bon sentier qui monte vers les maisons des Peironas (b.67). Par une dernière montée, atteindre le village des Mujols (750 m).



Au départ de la clue, la progression s'effectue dans un étroit défilé où alternent marche et nage.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nature de la roche :
Calcaire

Débit d'eau (étiage) :
400 l/s

Température de l'eau :
15° à 20°

Bassin versant :
110 km²

Dénivelée descente :
-46 m

Longueur du canyon :
0.8 km

Cascade maxi :
10 m

CARACTÉRISTIQUES



Cotation
1.4.III



La passerelle suspendue sur l'Estéron construite en 2003 par le Département.



ACCÈS ROUTIER

Depuis la côte : 77 km

De Cannes, se rendre à Grasse par la pénétrante et suivre la route Napoléon (RD 6085) en direction de Castellane. Environ 10 km après le col de Valferrière, au Logis du Pin, prendre à droite la route de Saint-Auban (RD 2211) ; parvenu au pied du village de Saint-Auban, se garer au départ de la clue.

PÉRIODE AUTORISÉE

1^{er} avril au 31 octobre
les lundi, mercredi,
vendredi et dimanche,
de 9 h à 17 h.

PÉRIODE CONSEILLÉE

juin à septembre.

ÉQUIPEMENT UTILE

- Matériel personnel,
- Matériel collectif,
- Cordes : 2 de 20 m,
+ 1 de secours.

CARTOGRAPHIE

"Haut Estéron"
TOP25 n° 3542 ET
1:25 000e

La route touristique qui domine la clue en rive gauche permet de visualiser parfaitement le parcours avant d'affronter les eaux généreuses de l'Estéron. La proximité de la civilisation et la présence d'éventuels spectateurs marchant sur la route ne distrairont cependant pas les canyonistes qui resteront bien concentrés malgré cet environnement faussement sécurisant. Précisons que cette descente n'est possible qu'en période d'étiage, car de nombreux passages présentent des risques liés au débit ; la vigilance sera donc de rigueur et tout mouvement d'eau apparent en surface devra inciter à la plus grande prudence afin d'éviter de regrettables accidents.

NAVETTE DE VÉHICULES : NÉANT**ACCÈS PÉDESTRE : 0 H 05**

De l'entrée de la clue (1 016 m), suivre la route jusqu'à un petit tunnel et rejoindre le lit de l'Estéron par des dalles inclinées (1 000 m).

DESCENTE DU CANYON : 3 H

Une succession de ressauts et de vasques s'enchaîne au cours de la descente, mais plusieurs vasques présentent des tourbillons dangereux qu'il est impératif d'éviter. Les descentes en rappel s'effectuent quant à elles en dehors de la veine d'eau en raison de l'importance du débit.

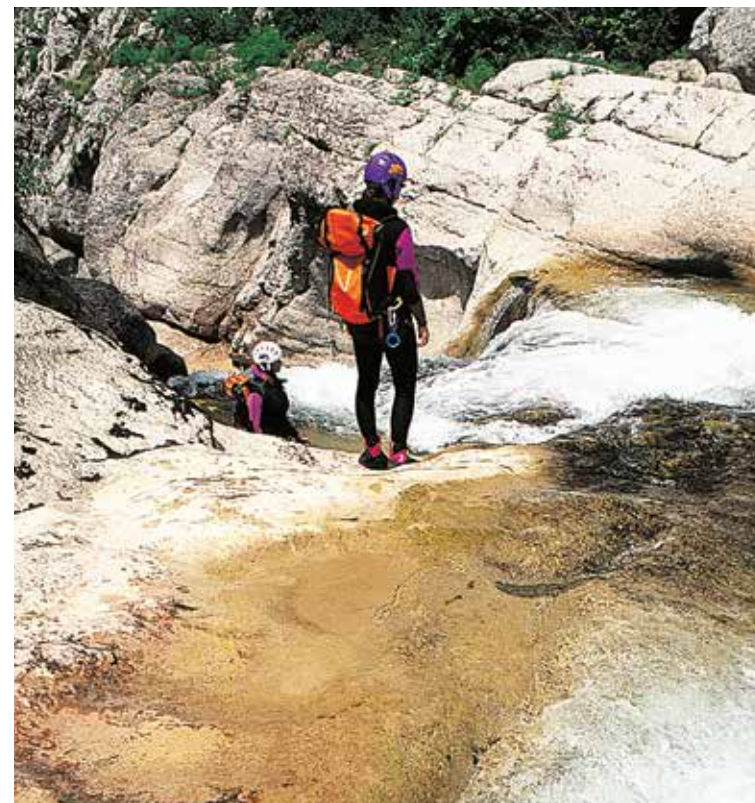


À l'entrée de la clue, le village étagé de Saint-Auban (1 100 m).

RETOUR PÉDESTRE : 0 H 30

À la sortie de la clue (890 m), longer à gauche un ancien canal pour prendre un bon sentier qui monte rejoindre la route de Saint-Auban au niveau d'un lacet. Par la route en balcon au-dessus des gorges, regagner le point de départ (prudence dans le tunnel).

À noter, en milieu de parcours, une possibilité d'échappatoire en rive gauche, qui permet de rejoindre la route.



Progression sur de belles dalles de calcaire blanc entaillées par les eaux généreuses de l'Estéron.

**FICHE SIGNALÉTIQUE**

Nature de la roche :
Calcaire

Débit d'eau (étiage) :
220 l/s

Température de l'eau :
11° à 13°

Bassin versant :
50 km²

Dénivelée descente :
-116 m

Longueur du canyon :
1 km

Cascade maxi :
20 m

CARACTÉRISTIQUES

Risque de crue

★★★

Cotation
4.3.II



PARCOURS 15 > CLUE D'AIGLUN

ACCÈS ROUTIER

Depuis la côte : 62 km

De Nice, suivre la RM 6202 le long du Var jusqu'au pont Charles Albert.

Tourner à gauche et gagner Roquestéron par la RD 17. Continuer en direction de Sigale pendant 3,5 km pour atteindre l'embranchement de la route d'Aiglun. Par celle-ci (RD 10) atteindre Aiglun et se garer sur le parking à la sortie Ouest du village.

PÉRIODE AUTORISÉE

1^{er} avril au 31 octobre

tous les jours.

PÉRIODE CONSEILLÉE

juin à septembre.

ÉQUIPEMENT UTILE

- Matériel personnel,
- Matériel collectif,
- Cordes : 1 de 30 m,
+ 1 de secours.

CARTOGRAPHIE

"Haut Estéron"

TOP25 n° 3542 ET

1:25 000e

C'est peut-être le canyon le plus célèbre du département : fréquenté de longue date, il permet une descente particulièrement esthétique en raison du site sauvage et grandiose où s'engouffrent les eaux vertes de l'Estéron. Son parcours nécessite impérativement un faible débit (étiage), car la progression s'effectue dans des défilés extrêmement étroits qui obligent parfois à se déplacer sur des vires en dehors de l'eau. Ces passages sont équipés pour la pose de mains-courantes et des cordes y sont parfois installées à demeure, mais on devra rester méfiant quant à leur fiabilité, car elles ne sont pas vérifiées et peuvent être ponctuellement détériorées par les crues ou les chutes de pierres. À noter la possibilité d'accéder au départ de la clue à pied depuis Aiglun via le sentier du mont Saint-Martin (1 h 45).

NAVETTE DE VÉHICULES : 20 KM

Revenir en direction de Roquestéron par la route de l'aller sur 8 km et prendre à gauche la direction de Sigale (RD 17). Traverser le village, longer la clue du Riolan et continuer jusqu'au pont des Miolans. Prendre à gauche la RD 2211a jusqu'au parking d'entrée de Sallagriffon.

ACCÈS PÉDESTRE : 0 H 45

Du parking (750 m), se diriger vers le village et prendre la route de droite au premier carrefour (b.75). La suivre jusqu'à la balise 75a pour emprunter un sentier en descente. Prendre le sentier à gauche des pistes forestières pour atteindre un panneau d'information sur le canyon : une montée rapide permet de déboucher sur une crête surplombant la clue. La longer vers l'Est jusqu'à un point faible (802 m) où l'on quitte le chemin du mont St-Martin pour utiliser un sentier qui descend au départ de la clue (550 m).

DESCENTE DU CANYON : 3 H

La descente se divise en 3 parties : une première partie très encaissée, suivie d'un bel élargissement

formant un cirque entouré de falaises (échappatoire très longue en rive droite) et une dernière partie à nouveau très resserrée qui précède l'arrivée. De longs biefs étroits où il faut nager se succèdent dans les parties encaissées, la progression étant ponctuée par quelques petits rappels. Les parties les plus étroites, dangereuses en raison du débit, s'évitent par des vires peu commodes nécessitant l'installation de mains-courantes sur lesquelles on progresse auto-assuré par des longues.

RETOUR PÉDESTRE : 0 H 20

À la sortie de la clue, continuer sur les rives de l'Estéron pendant 300 m environ jusqu'à trouver en rive gauche le sentier de retour au niveau d'un gros bloc, juste avant le pont routier. Une montée en écharpe au dessus de la route ramène au parking d'Aiglun.

OPTION SANS NAVETTE : 1 H 30

Prendre le sentier qui s'élève en direction du Mont Saint-Martin et traverse le haut de la paroi (main courante, + 600 de dénivellée), avant de rejoindre le départ de la clue (b.75c et 75b).



Au départ du parcours, le village agreste de Sallagriffon (768 m).



Nage à travers d'étroits chenaux dans la partie inférieure de la clue.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nature de la roche :
Calcaire

Débit d'eau (étiage) :
500 l/s

Température de l'eau :
14° à 18°

Bassin versant :
170 km²

Dénivelée descente :
-80 m

Longueur du canyon :
1 km

Cascade maxi :
10 m

CARACTÉRISTIQUES



Cotation
3.4.IV



PARCOURS 16 > CLUE DU RIOLAN

ACCÈS ROUTIER

Depuis la côte : 58 km

De Nice, suivre la RM 6202 le long du Var jusqu'au pont Charles Albert.

Tourner à gauche et gagner Roquestéron par la RD 17. Continuer en direction de Sigale pendant 3,5 km pour atteindre l'embranchement de la route d'Aiglun. Par celle-ci (RD 10), atteindre le bas de la clue en quelques kilomètres et se garer au niveau du pont.

PÉRIODE AUTORISÉE

1^{er} avril au 31 octobre

tous les jours.

PÉRIODE CONSEILLÉE

juin à septembre.

ÉQUIPEMENT UTILE

- Matériel personnel,
- Matériel collectif,
- Cordes : 1 de 30 m,
+ 1 de secours.

CARTOGRAPHIE

"Haut Estéron"

TOP25 n° 3542 ET

1:25 000e

Des dimensions hors du commun et un environnement exceptionnel rendent le Riolan incontournable : pour beaucoup de spécialistes, c'est le plus bel itinéraire des Alpes-Maritimes.

Le parcours se déroule entre de hautes parois resserrées où de longs corridors entrecoupés de nombreux ressauts se négocient intégralement à la nage.

La descente des cascades dans la veine d'eau, souvent obligatoire en raison de l'étroitesse de la clue, exige que le débit soit faible et le temps très stable ; en cas de montée des eaux, la progression deviendrait en effet vite dangereuse, voire impossible, et le piège du Riolan se refermerait alors sur les canyionistes imprudents pris en otage par la rivière.

NAVETTE DE VÉHICULES : 8 KM

Revenir en direction de Roquestéron par la route de l'aller sur quelques kilomètres pour prendre à gauche la route de Sigale (RD 17). Traverser le village et après avoir surplombé les gorges, se garer au niveau d'un panneau d'information concernant la clue.

ACCÈS PÉDESTRE : 0 H 05

De la route (620 m), descendre un sentier sur une croupe pour rejoindre le départ de la clue (580 m).

DESCENTE DU CANYON : 4 H

Un premier encaissement où la rivière s'insinue dans un chaos de gros blocs oblige à choisir son cheminement en fonction des difficultés rencontrées (siphons, embâcles). Quelques longs et étroits chenaux où il est nécessaire de nager conduisent sous un superbe pont en arche (échappatoire possible en rive gauche). Une zone de marche mène en une vingtaine de minutes à la partie basse de la descente, la plus spectaculaire, mais aussi la plus engagée ; celle-ci se franchit par un enchaînement de cascades et de parties nagées.



Village aux accents provençaux, Sigale (630 m) domine le cours de l'Estéron.

Après un élargissement, on arrive au pont routier et l'on sort de la rivière immédiatement en aval de celui-ci par la rive droite (400 m).

Attention ! Juste avant l'arrivée, il est strictement interdit de longer le canal en rive gauche en raison des dégradations occasionnées par le passage répété des piétons.

RETOUR PÉDESTRE : NÉANT

OPTION SANS NAVETTE : 1 H 30

De la sortie du canyon, regagner le parking de départ via le village de Sigale en 1 h 30 de marche par un parcours alternant des portions de route et de sentier via les balises 121, 122, 137 et 138.

SÉCURITÉ - PRÉVENTION

Chaque amarrage du canyon a été équipé d'un système de repérage par des plaquettes en inox à numérotation dégressive, de manière à ce qu'une victime puisse indiquer sa position lorsqu'elle demande un secours. Ces données et leur situation GPS permettent aux sauveteurs de localiser le lieu précis de l'emplacement de la victime et une intervention plus rapide.



Au cœur de hautes parois de calcaire blanc, la progression nécessite des talents de nageur.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nature de la roche :
Calcaire

Débit d'eau (étiage) :
10 l/s

Température de l'eau :
15° à 25°

Bassin versant :
50 km²

Dénivelée descente :
-180 m

Longueur du canyon :
3 km

Cascade maxi :
15 m

CARACTÉRISTIQUES

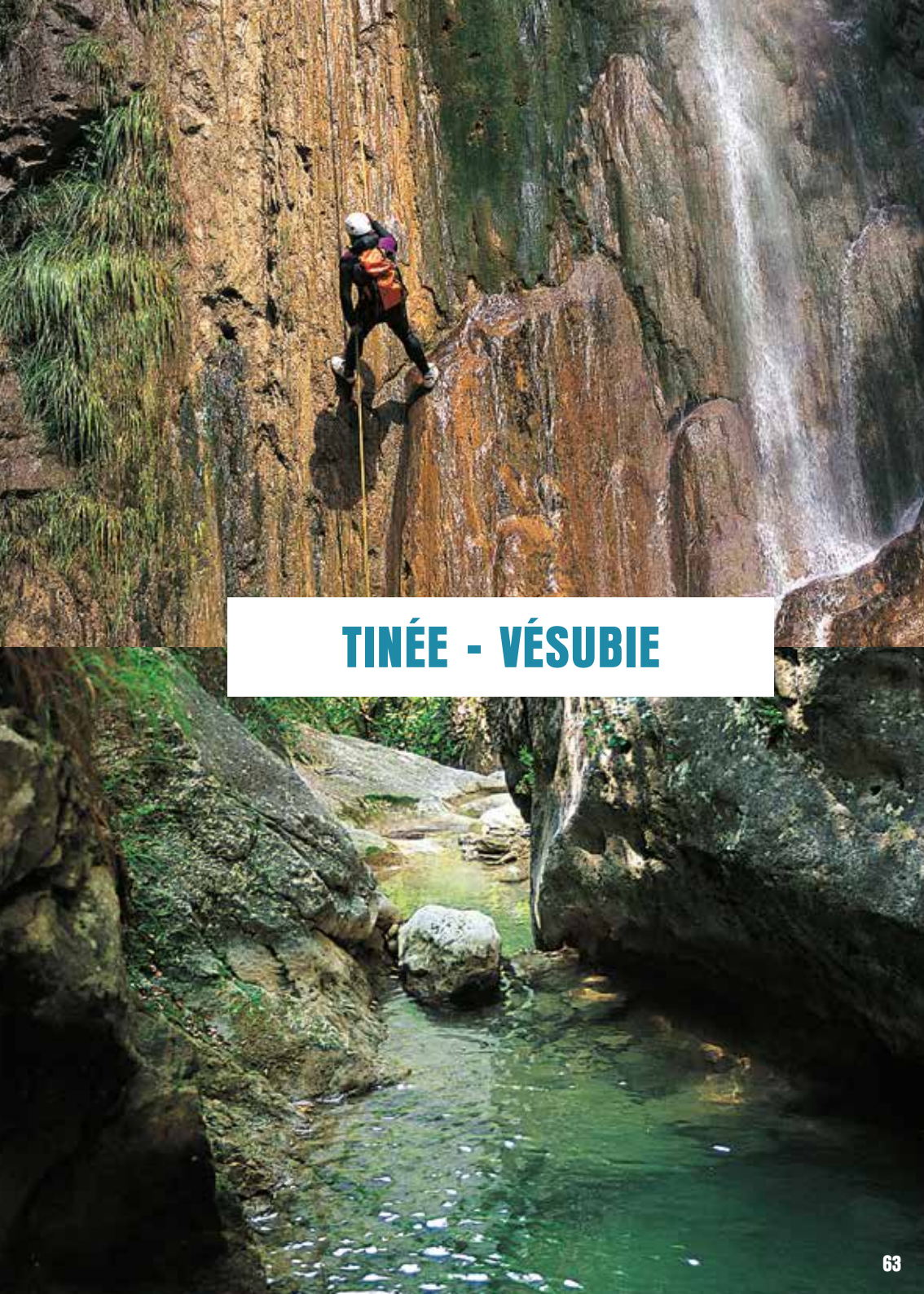


Cotation
3.4.IV





CLUES-CANYONS



TINÉE - VÉSUBIE

PARCOURS 17 > VALLON DE L'INFERNET

ACCÈS ROUTIER

Depuis la côte : 38 km

De Nice, remonter la vallée du Var par la RM 6202 jusqu'à Plan-du-Var. Prendre à droite la vallée de la Vésubie (RM 2565) et la suivre jusqu'au Suquet. Garer son véhicule sur le parking situé à proximité de l'auberge.

PÉRIODE AUTORISÉE

1^{er} avril au 31 octobre

tous les jours.

PÉRIODE CONSEILLÉE

juin à septembre.

ÉQUIPEMENT UTILE

- Matériel personnel,
- Matériel collectif,
- Cordes : 1 de 25 m,
+ 1 de secours.

CARTOGRAPHIE

"Vallée de la Vésubie"

TOP25 n° 3741 OT

1:25 000e

Dans ce canyon très court qui présente quelques passages remarquables, le point fort est sans conteste un superbe toboggan se jetant dans une vasque circulaire. Suite à un important glissement de terrain dans la zone en amont de la clue, la vasque située au pied du toboggan peut malheureusement être temporairement comblée par des alluvions ; il convient donc de prendre garde à ce niveau et de vérifier la profondeur de la vasque avant toute glissade intempestive.

À la sortie du canyon, on devra traverser la Vésubie à gué. Mais attention ! Cette traversée est impossible en période de fortes eaux ou en cas d'orage (présence d'un barrage avec chute d'eau immédiatement en aval).

NAVETTE DE VÉHICULES : NÉANT

ACCÈS PÉDESTRE : 0 H 45

Du Suquet (340 m), revenir le long de la RM 2565 jusqu'à la balise 127 pour prendre le sentier du col de la Porte (GR 510). S'élever en sous-bois, longer une ferme et atteindre la balise 128. Continuer tout droit et, après plusieurs lacets, rejoindre un beau point de vue sur la clue.

Le sentier devient alors plus ou moins horizontal ; le suivre pour trouver à gauche la bifurcation qui descend rapidement au vallon de l'Infernet (400 m).



L'église Saint-Honorat située à l'extrémité du hameau du Figaret (450 m).

DESCENTE DU CANYON : 1 H

Suivre le ruisseau jusqu'au début de la partie encaissée ; les premiers obstacles se négocient en désescalade, puis une cascade de 5 m nécessite un petit rappel. Quelques couloirs encaissés avec d'énormes blocs suspendus entre les parois conduisent au toboggan, point fort de la descente. Un long défilé suivi d'une courte marche en rivière mène au confluent avec la Vésubie (340 m). Traverser la rivière pour rejoindre Le Suquet. Prudence, risque de variation de débit lié au fonctionnement des aménagements hydroélectriques.

RETOUR PÉDESTRE : NÉANT



Progression sous une voûte de charme-houblon dans la partie basse de la clue.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nature de la roche :
Calcaire

Débit d'eau (étiage) :
60 l/s

Température de l'eau :
12° à 15°

Bassin versant :
20 km²

Dénivelée descente :
-60 m

Longueur du canyon :
0.8 km

Cascade maxi :
12 m

CARACTÉRISTIQUES



Risque de crue
★★★

Cotation
2.3.II



Aménagement
EDF : attention
aux variations
de débit.



PARCOURS 18 > VALLON DE CRAMASSOURI

ACCÈS ROUTIER

Depuis la côte : 35 km

De Nice, remonter la vallée du Var par la RM 6202 jusqu'à la Mescla ; prendre à droite la RM 2205) et la suivre jusqu'à la Courbaisse. Poursuivre pendant 1 km pour laisser son véhicule sur la droite (surlageur), légèrement avant le confluent entre le vallon de Cramassouri et la Tinée.

PÉRIODE AUTORISÉE

1^{er} avril au 31 octobre
tous les jours*.

PÉRIODE CONSEILLÉE

juin à septembre.

ÉQUIPEMENT UTILE

- Matériel personnel,
- Matériel collectif,
- Cordes : 1 de 20 m,
+ 1 de secours.

CARTOGRAPHIE

"Moyenne Tinée"
TOP25 n° 3641 ET
1:25 000e

Facile d'accès, ensoleillé et offrant de belles vasques d'eau limpide, le vallon de Cramassouri, appelé aussi localement "vallon de Saint-Jean" ou encore "vallon des Aviateurs", mérite toujours une visite, bien qu'ayant été, lui aussi, meurtri par les intempéries d'octobre 2020. L'emblématique pont voûté en arche qui marquait le départ du parcours n'est plus et avec lui s'en est allé un témoignage ancestrale des voies de communication de nos anciens. Le vallon de Cramassouri, bien que moins ludique qu'auparavant, demeure néanmoins comme étant un canyon d'initiation incontournable, avec des rappels obligatoires de 2 à 10 m dont le parcours a été davantage facilité.

Attention ! En fin de parcours, la traversée de la Tinée est obligatoire et exige un débit modéré pour franchir la rivière sans risque, mais peut être évitée en empruntant le nouveau tracé qui remonte en rive gauche de la Tinée.

NAVETTE DE VÉHICULES : 5 KM

Continuer par la RM 2205 jusqu'à l'intersection de La Tour-sur-Tinée et bifurquer à droite (RM 32) pour s'élever par plusieurs lacets. Passer devant une stèle et laisser son véhicule au niveau du premier lacet qui lui fait suite en respectant les emplacements pour ne pas gêner la circulation.

ACCÈS PÉDESTRE : 0 H 15

Du lacet, redescendre légèrement la route et prendre un sentier pour descendre jusqu'au vallon par un cheminement équipé de mains courantes.

DESCENTE DU CANYON : 1 H 30

Suivre le vallon (marche) pour arriver aux premiers obstacles ; quelques ressauts nécessitent la pose d'un brin de corde en raison de la présence de blocs rocheux au fond des vasques. Après de nombreux sauts et glissades, on arrive à la cascade terminale qui surplombe d'une dizaine de mètres une superbe vasque : pour les plus



Perché au-dessus de la Tinée, le paisible village de La Tour-sur-Tinée (645 m).

aguerris, et après les vérifications d'usage, le saut ou la descente en toboggan y sont le plus souvent possibles. Un dernier ressaut, qui nécessite la corde, mène au confluent avec la Tinée.

RETOUR PÉDESTRE : 0 H 05

Traverser la Tinée (prudence, risque de variation de débit lié au fonctionnement des aménagements hydroélectriques) et remonter à la RM 2205 par une piste.

OPTION SANS NAVETTE : 0 H 45

De la sortie du canyon prendre le sentier en rive droite pour venir franchir par une série de mains courantes le pilier rocheux. Remonter ensuite le long de la rive et rejoindre le chemin de Nouvelle dont le tracé regagne la RM 32 sous la stèle des aviateurs (+ 180 m de dénivélé).



Rappel dans la partie finale du vallon de Cramassouri.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nature de la roche :
Calcaire

Débit d'eau (étiage) :
40 l/s

Température de l'eau :
15° à 18°

Bassin versant :
23 km²

Dénivelée descente :
-80 m

Longueur du canyon :
1 km

Cascade maxi :
10 m

CARACTÉRISTIQUES



Risque de crue
★★★

Cotation
3.3.III



Aménagement
EDF : attention
aux variations
de débit.



PARCOURS 19 > VALLON DE DURANUS

ACCÈS ROUTIER

Depuis la côte : 40 km

De Nice (aéroport), suivre la RM 6202 jusqu'à Plan-du-Var, puis remonter à droite la vallée de la Vésubie (RM 2565). Peu avant St-Jean-la-Rivière, tourner à droite pour rejoindre Duranus (RM 19). Dépasser le village et se garer peu après le pont enjambant le vallon de Duranus sans gêner la circulation.

PÉRIODE AUTORISÉE

1^{er} avril au 31 octobre

tous les jours.

PÉRIODE CONSEILLÉE

mai à octobre.

ÉQUIPEMENT UTILE

- Matériel personnel,
- Matériel collectif,
- Cordes : 1 de 30 m,
- + 1 de secours.

CARTOGRAPHIE

"Vallée de la Vésubie"

TOP25 n° 3741 0T

1:25 000e

Cette descente jadis classique est aujourd'hui limitée à la partie amont du vallon de Duranus en raison des risques liés à la présence, à mi-parcours, du canal de la Vésubie. Un lâcher d'eau subit et imprévisible peut en effet intervenir depuis ce canal (4 m³/s) en cas d'avarie sur l'adduction amenant l'eau depuis le captage de Saint-Jean-la-Rivière jusqu'aux bassins de Rimiez, sur les hauteurs de Nice.

NAVETTE DE VÉHICULES : NÉANT

En raison de la faible distance, celle-ci est naturellement facultative.

ACCÈS PÉDESTRE : NÉANT

DESCENTE DU CANYON : 1 H 30

Du grand pont enjambant le vallon de Duranus face au village (380 m), descendre en rive gauche par un raide escalier spécialement aménagé. Celui-ci mène à un canal d'arrosage passant sous une pile du pont : de ce point, un 1^{er} rappel de 10 m permet de rejoindre le fil de l'eau.

La descente proprement dite débute par quelques ressauts suivis d'une belle cascade inclinée de 7 m; une marche en rivière bordée d'une végétation dense (traversée du sentier PR, échappatoire possible en rive droite vers Duranus et rive gauche vers la RM 19) permet ensuite de rejoindre une partie plus encaissée.



Noyées dans une belle oliveraie protégée des vents du Nord, les maisons éparses de Duranus dominent le canyon.

Quelques rappels le long de jolies cascades (dont 2 de 11 et 12 m) s'y succèdent avec à mi-parcours la traversée à la nage d'une vasque (affluent en rive droite). Des obstacles de faible hauteur précèdent le terminus de la descente au niveau des installations liées au canal de la Vésubie. Sortir immédiatement en rive droite, longer une conduite et atteindre le pont sur lequel le canal franchit le vallon.

RETOUR PÉDESTRE : 0 H 30

Remonter en rive gauche du vallon par le sentier de desserte du canal. On atteint rapidement la RM 19 et on regagne par celle-ci (à gauche) le point de départ distant d'environ 1 km.

À noter, en milieu de parcours, une possibilité d'échappatoire en rive gauche, qui permet de rejoindre la route.



Descente en rappel dans l'encaissement final.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nature de la roche :
Calcaire

Débit d'eau (étiage) :
20 l/s

Température de l'eau :
15° à 17°

Bassin versant :
6 km²

Dénivelée descente :
-90 m

Longueur du canyon :
1,2 km

Cascade maxi :
12 m

CARACTÉRISTIQUES



Cotation
3.2.II



PARCOURS 20 > VALLON DE L'IMBERGUET

ACCÈS ROUTIER

Depuis la côte : 32 km

De Nice, remonter la vallée du Var par la RM 6202 jusqu'à Plan-du-Var et prendre à droite la vallée de la Vésubie (RM 2565). Dépasser les gorges de la Vésubie et, peu avant le grand tunnel précédent l'arrivée à Saint-Jean-la-Rivière, se garer à gauche, face à l'arrivée de la clue (emplacement de parking pour quelques véhicules).

PÉRIODE AUTORISÉE

1^{er} avril au 31 octobre

tous les jours.

PÉRIODE CONSEILLÉE

mai à juin.

ÉQUIPEMENT UTILE

- Matériel personnel,
- Matériel collectif,
- Cordes : 2 de 30 m,
- + 1 de secours.

CARTOGRAPHIE

"Vallée de la Vésubie"

TOP25 n° 3741 OT

1:25 000e

Parcours de proximité idéal en début de saison, le canyon de l'Imberguet devient malheureusement impraticable à partir du milieu de l'été. Il se tarit en effet avec la sécheresse et les vasques d'eau croupie diminuent alors jusqu'à rendre la progression problématique en raison de leur profondeur et du caractère lisse et glissant de leurs parois.

Signalons qu'au début de la descente, il est interdit de marcher dans l'eau sur les 300 m situés en aval du pont routier : cette mesure a été prise pour la protection des écrevisses "à pied blanc" qui risquent d'être écrasées par le piétinement répété des canyonistes.

NAVETTE DE VÉHICULES : 5 KM

Continuer sur la route de la Vésubie et peu avant Saint-Jean-la-Rivière, tourner à droite en direction de Duranus (RM 19).

On arrive ainsi au hameau de Calençon ; se garer à l'entrée de celui-ci au niveau d'un parking récemment aménagé.

ACCÈS PÉDESTRE : 0 H 05

Du parking (437 m), par un sentier entre d'anciennes restanques, rejoindre très rapidement le vallon (420 m).

DESCENTE DU CANYON : 3 H 00

Suivre le cours d'eau en marchant sur les rives pendant 300 m (un aménagement constitué d'échelons et de main-courante permet de contourner les vasques présentes sur

ce tronçon d'itinéraire afin d'assurer la protection du milieu naturel).

Après cette zone protégée, le vallon s'encaisse rapidement et les cascades apparaissent, puis s'enchaînent, entrecoupées de belles vasques ; dans la partie basse, on rencontre un ancien ouvrage de captage d'eau aujourd'hui désaffecté qui alimentait le canal de la Vésubie.

De ce point, un sentier en rive gauche peut servir d'échappatoire en cas de nécessité.

Continuer la descente pour atteindre bientôt la Vésubie (227 m).

RETOUR PÉDESTRE : 0 H 05

Du dernier ressaut surplombant la Vésubie, prendre un tracé à gauche pour rejoindre une passerelle traversant la Vésubie et la route RM 2565 au niveau du parking aval.



Invisible de la vallée, le village d'Utelle (800 m) règne sur les gorges de la Vésubie.



Descente en rappel sous une cascade peu avant le confluent avec la Vésubie.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nature de la roche :
Calcaire

Débit d'eau (étiage) :
2 l/s

Température de l'eau :
15° à 17°

Bassin versant :
2 km²

Dénivelée descente :
-193 m

Longueur du canyon :
1 km

Cascade maxi :
30 m

CARACTÉRISTIQUES



Cotation
4.2.III



PARCOURS 21 > RIOU DE LA BOLLÈNE

ACCÈS ROUTIER

Depuis la côte : 45 km

De Nice, remonter la vallée du Var par la RM 6202 jusqu'à Plan-du-Var. Prendre à droite la vallée de la Vésubie (RM 2565) et la suivre jusqu'à Lantosque. Peu après, se garer à droite sur l'aire de repos de la Dorgane située juste avant le carrefour avec la route de La Bollène.

PÉRIODE AUTORISÉE

1^{er} avril au 31 octobre

tous les jours.

PÉRIODE CONSEILLÉE

juin à septembre.

ÉQUIPEMENT UTILE

- Matériel personnel,
- Matériel collectif,
- Cordes : 2 de 20 m,
- + 1 de secours.

CARTOGRAPHIE

"Vallée de la Vésubie"

TOP25 n° 3741 OT

1:25 000e

Au bas de l'immense forêt de conifères de Turini, cette descente très aquatique offre de nombreux sauts et toboggans de grande ampleur, toutefois réservés aux initiés ; plusieurs accidents causés par une mauvaise réception ont déjà eu lieu, notamment au niveau du grand toboggan. Il paraît utile de rappeler qu'il ne faut jamais obliger quelqu'un à sauter contre son gré et que l'usage de la corde est toujours possible, quitte à prendre quelques minutes supplémentaires pour poser un rappel. Par ailleurs, précisons que le retour tel que décrit dans ce guide est impératif afin de limiter les nuisances pour les riverains.

NAVETTE DE VÉHICULES : 6 KM

De l'aire de repos, continuer sur la RM 2565 et tourner à droite pour monter à La Bollène (RM 70). Traverser le village et poursuivre en direction du col de Turini. Dépasser la chapelle Saint-Honorat et, après un tunnel, se garer au niveau d'une aire de pique-nique aménagée (b.200).

ACCÈS PÉDESTRE : 0 H 15

Du parking (833 m - b.200), descendre par un bon sentier pour atteindre le Riou au niveau du pont de l'Oule (770 m).

DESCENTE DU CANYON : 4 H 00

Suivre le fil de l'eau où plusieurs ressauts peuvent être sautés; le caractère "canyon" s'accroît après un élargissement situé sous la route RM 70. Les obstacles deviennent plus hauts et deux magnifiques toboggans se succèdent. Échappatoires possibles en rive droite en haut du premier toboggan et en bas du second. Quelques ressauts mènent à un rappel étonnant de 15 m qui s'effectue dans

un trou situé entre un énorme bloc et la paroi rocheuse. Après un dernier bief nécessitant une nage, le canyon s'interrompt pour laisser la place à une calme rivière aux berges boisées (570 m).

RETOUR PÉDESTRE : 0 H 30

Au bas des difficultés, prendre une sente en rive droite qui suit le cours d'eau jusqu'à un pont enjambant le Riou. Franchir le pont et suivre le GR52A en rive gauche jusqu'à la balise 185. Quitter le GR pour prendre le chemin situé le plus à droite qui descend à l'aire de la Dorgane (485 m).

SÉCURITÉ - PRÉVENTION

Chaque amarrage du canyon a été équipé d'un système de repérage par des plaquettes en inox à numérotation dégressive, de manière à ce qu'une victime puisse indiquer sa position lorsqu'elle demande un secours. Ces données et leur situation GPS permettent aux sauveteurs de localiser le lieu précis de l'emplacement de la victime et une intervention plus rapide.



Le village perché de La Bollène-Vésubie (690 m), en rive droite du Riou.



À mi-parcours, le spectaculaire toboggan de 15 m qui a fait la réputation de cette clue.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nature de la roche :
Calcaire

Débit d'eau (étiage) :
20 l/s

Température de l'eau :
13° à 16°

Bassin versant :
10 km²

Dénivelée descente :
-200 m

Longueur du canyon :
2 km

Cascade maxi :
20 m

CARACTÉRISTIQUES



Cotation
4.4.III



ACCÈS ROUTIER

Depuis la côte : 40 km
De Nice, remonter la vallée du Var par la RM 6202 jusqu'à Plan-du-Var ; prendre à droite la vallée de la Vésubie (RM 2565) et la suivre jusqu'au Suquet. Prendre à gauche la route de Pélasque (RM 373), dépasser le quartier du Farguet et, peu avant Pélasque, bifurquer à gauche pour emprunter une petite route qui démarre au niveau d'une fontaine. Garer son véhicule peu après.

PÉRIODE AUTORISÉE

1^{er} avril au 31 octobre
tous les jours.

PÉRIODE CONSEILLÉE

mai à septembre.

ÉQUIPEMENT UTILE

- Matériel personnel,
- Matériel collectif,
- Cordes : 2 de 30 m,
+ 1 de secours.

CARTOGRAPHIE

"Vallée de la Vésubie"
TOP25 n° 3741 OT
1:25 000e

Dans ce beau canyon composé d'une succession de cascades et de vasques encaissées au fond d'une gorge étroite, le débit est généralement peu abondant en été jusqu'à devenir inexistant en période de sécheresse. L'encaissement très prononcé et la pénombre ambiante renforcent le caractère sauvage du site qui offre quelques descentes de cascades particulièrement spectaculaires. Attention ! Les rives boisées du canyon sont fréquentées par une faune variée qui risque d'entraîner des chutes de pierres lors de ses déplacements. Signalons enfin que la descente du Riou du Figaret, en aval du canyon de Bagnolar, est interdite au canyonisme.

NAVETTE DE VÉHICULES : NÉANT

ACCÈS PÉDESTRE : 1 H 30

Continuer à pied sur la route (690 m - b.142) qui se transforme rapidement en piste ("Tira Andréani"). À la balise 143, quitter la piste pour emprunter à gauche un sentier qui suit un canal issu du Riou du Figaret. Franchir le Riou sur une passerelle et par une montée soutenue en adret, rejoindre les granges des Barmes (1 032 m). Une courte descente dans les prés permet d'atteindre le départ du canyon (980 m).

DESCENTE DU CANYON : 4 H 00

Descendre le vallon par une zone de marche entrecoupée de petits ressauts et de vasques pour atteindre une partie

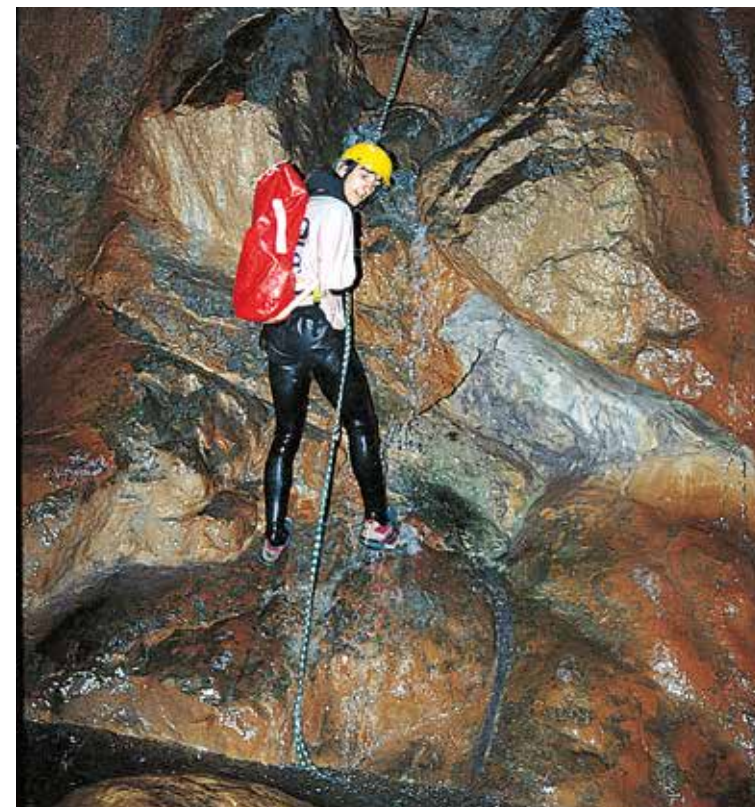
plus encaissée. Plusieurs cascades en alternance avec des bassins où il faut nager s'enchaînent jusqu'à un nouvel élargissement au niveau de la partie médiane du canyon (échappatoire possible en rive gauche par un ancien chemin coupant le vallon). Le parcours s'encaisse à nouveau de façon spectaculaire et, par un enchaînement soutenu de cascades et de vasques, atteint la confluence avec le Riou du Figaret (680 m). Au total, la descente nécessite une quinzaine de rappels dont le plus haut mesure 25 m.

RETOUR PÉDESTRE : 0 H 30

Remonter le Riou du Figaret sur quelques centaines de mètres (plutôt en rive gauche) pour rejoindre la passerelle du sentier emprunté à l'aller et regagner son véhicule par ce dernier, puis par la piste.



Le clocher de Pélasque (650 m), hameau de la commune de Lantosque.



Descente en rappel spectaculaire dans une ambiance proche de la spéléologie.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nature de la roche :
Calcaire

Débit d'eau (étiage) :
0 l/s

Température de l'eau :
12° à 15°

Bassin versant :
5 km²

Dénivelée descente :
-300 m

Longueur du canyon :
1,5 km

Cascade maxi :
25 m

CARACTÉRISTIQUES



Cotation
3.3.III



AU DÉPART DE SAINT-JEAN-LA-RIVIÈRE (300 M) PARCOURS 23 > VALLON DE LA PEÏRA

ACCÈS ROUTIER
Depuis la côte : 35 km

De Nice, remonter la vallée du Var par la RM 6202 jusqu'à Plan du Var et prendre à droite la vallée de la Vésubie (RM 2565), jusqu'à St-Jean-la-Rivière, (parking possible le long de RM 2565 ou éventuellement devant la mairie de l'autre côté du grand pont sur la Vésubie). Merci de ne pas monter en voiture sur la petite route permettant de gagner le haut de St-Jean-la-Rivière, car aucun emplacement de stationnement n'existe et la gêne pour les riverains est considérable.

PÉRIODE AUTORISÉE
1^{er} avril au 31 octobre
tous les jours.

PÉRIODE CONSEILLÉE
mai à septembre.

ÉQUIPEMENT UTILE
- Matériel personnel,
- Matériel collectif,
- Cordes : 2 de 60 m,
+ 1 de secours.

CARTOGRAPHIE
"Vallée de la Vésubie"
TOP25 n° 3741 OT
1:25 000e

Débit modéré et verticalité se conjuguent pour proposer cet itinéraire atypique dont les splendides cascades calcifiées s'éclairent sous l'action du soleil généreux de l'après-midi. L'ambiance aérienne de ce canyon en fait un site incontournable pour les amateurs de grands rappels et le destine logiquement à des groupes restreints. Attention ! Éviter toute chute de pierre ou de matériel au sommet de la dernière verticale, car la vasque située à son aplomb accueille de nombreux baigneurs durant la période estivale. Penser également à bien séparer les brins du rappel pendant la descente afin d'éviter les vrilles et de récupérer aisément les cordes.

NAVETTE DE VÉHICULES : NÉANT

ACCÈS PÉDESTRE : 1 H 00

Face au pont sur la Vésubie (300 m - b.131), monter dans le hameau par des escaliers coupant les lacets d'une petite route. Du sommet du hameau (b.130), suivre un excellent chemin pavé qui, après une traversée, s'élève en lacets sous couvert forestier pour atteindre une crête importante. Juste après la crête, quitter le chemin principal qui continue à monter pour prendre un sentier à droite ; par une traversée à flanc, ce dernier mène rapidement au vallon de la Peïra (650 m).

DESCENTE DU CANYON : 3 H 30

Après une courte zone de marche initiale, la descente s'articule autour de trois grandes cascades d'une hauteur

supérieure à 50 m, entre lesquelles se succèdent de petits ressauts et de belles vasques permettant de se rafraîchir en sautant et en nageant.

À noter une échappatoire possible en rive droite en bas de la 2^e grande cascade.

RETOUR PÉDESTRE : 0 H 20

Du bas de la dernière cascade (330 m), une sente en rive gauche mène au pont de la route de Duranus (RM 19). Suivre celle-ci en descendant sur 1 km, puis longer la RM 2565 sur 500 m pour regagner Saint-Jean-la-Rivière et son véhicule.



Saint-Jean-la-Rivière (300 m), hameau de la commune d'Utelle.



Répétition dans les rappels initiaux avant d'affronter les grandes cascades.



| FICHE SIGNALÉTIQUE | |
|------------------------|-----------|
| Nature de la roche : | Calcaire |
| Débit d'eau (étiage) : | 5 l/s |
| Température de l'eau : | 13° à 17° |
| Bassin versant : | 5 km² |
| Dénivelée descente : | -320 m |
| Longueur du canyon : | 1 km |
| Cascade maxi : | 55 m |

CARACTÉRISTIQUES

 Risque de crue ★★

Cotation 5.2.IV



PARCOURS 24 > VALLON DE GOURGAS

ACCÈS ROUTIER

Depuis la côte : 50 km

De Nice, remonter la vallée du Var par la RM 6202 jusqu'à Plan-du-Var. Prendre à droite la vallée de la Vésubie (RM 2565) jusqu'à Roquebillière. De la place centrale, se rendre à la maison de retraite et continuer par une petite route en direction du hameau de Conégo. Après le hameau, dans un lacet à gauche (791 m), poursuivre tout droit sur une piste qui coupe le vallon, point d'arrivée de la descente. Laisser son véhicule en bord de piste (parking peu évident, ne pas gêner la circulation).

PÉRIODE AUTORISÉE

1^{er} avril au 31 octobre

tous les jours.

PÉRIODE CONSEILLÉE

juin à mi-septembre.

ÉQUIPEMENT UTILE

- Matériel personnel,
- Matériel collectif,
- Cordes : 1 de 30m
- 2 de 60 m,
- + 1 de secours.

CARTOGRAPHIE

"Vallée de la Vésubie"

TOP25 n° 3741 OT

1:25 000e

Le vallon de Gourgas s'adresse aux sportifs avides de nouveaux espaces à découvrir : située en marge des grands sites de canyoning, cette descente présente tous les atouts d'un terrain d'aventure. Si elle ne présente pas un caractère aquatique notable, une marche d'approche conséquente, de grandes verticales et un engagement certain en font du reste un objectif à ne pas sous-estimer. La diversité des étages de végétation, allant des forêts des granges de la Brasque aux rives de la moyenne Vésubie en passant par les alpages de la vacherie de Roquebillière, offre un paysage varié face aux hautes cimes du Mercantour.

NAVETTE DE VÉHICULES : NÉANT

ACCÈS PÉDESTRE : 2 H 00

Du point où le vallon coupe la piste (750 m), prendre un chemin en rive droite et s'élever par celui-ci.

Couper un ancien canal et atteindre le sentier de Rigaut (balisage jaune) au niveau d'un lacet caractéristique. Par une montée soutenue, gagner les granges de Rigaut (1 300 m - b.229) et continuer en direction de la vacherie de Roquebillière.

Le sentier touche bientôt la crête de l'Abécoulié (1 359 m), passe à un petit collet (ruines) et se divise un peu plus loin en deux (1 467 m). Quitter le sentier balisé pour prendre à droite la sente descendante en versant Nord qui mène au départ du canyon (1 440 m).

DESCENTE DU CANYON : 6 H 00

La descente débute directement par une partie très verticale imposant de nombreux rappels dont une haute cascade très impressionnante qui se descend en deux temps : un premier rappel de 22 m permet d'y rejoindre

un étroit pallier (plan incliné) avant de gagner le bas de la cascade par un second rappel de 55 m. La progression se poursuit par une longue succession de cascades (20 m) et de petits ressauts jusqu'à couper une piste, point d'arrivée de la descente. Au total, on effectue une trentaine de rappels durant la descente.

ATTENTION !

Dans le cas où le groupe qui entreprend la descente dépasse trois personnes, il faudra veiller à prendre une corde supplémentaire pour négocier la grande cascade car le relais intermédiaire, particulièrement inconfortable, ne permet pas le regroupement de nombreux pratiquants.

À noter une échappatoire possible à mi-chemin du parcours grâce à une petite sente en rive gauche qui se développe sous des barres rocheuses en direction du vallon de Graissacan.

RETOUR PÉDESTRE : NÉANT



Le village de Roquebillière avec en arrière plan le vallon de Gourgas, à l'aplomb de la pointe du Siruol (2 018 m).



Rappel impressionnant dans la grande cascade supérieure.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nature de la roche :
Calcaire

Débit d'eau (étiage) :
20 l/s

Température de l'eau :
12° à 16°

Bassin versant :
3 km²

Dénivelée descente :
-700 m

Longueur du canyon :
2 km

Cascade maxi :
55 m

CARACTÉRISTIQUES



Risque de crue
★★

Cotation
4.2.IV



AU DÉPART DE ROUBION, QUARTIER DE LA NOUZIÈRE (1 070 M) PARCOURS 25 > MOULIN DE ROUBION

ACCÈS ROUTIER
Depuis la côte : 75 km

De Nice, remonter la vallée du Var par la RM 6202 jusqu'à la Mescla. Prendre à droite la vallée de la Tinée (RM 2205) et la suivre jusqu'à Saint-Sauveur. Continuer la route du col de la Couillole, dépasser l'embranchement du village de Roure ainsi que les tunnels et le pont sur la Vionène avant de trouver en bord de route le quartier de la Nouzière, point de départ de l'itinéraire.

PÉRIODE AUTORISÉE
1^{er} avril au 31 octobre
tous les jours.

PÉRIODE CONSEILLÉE
août à septembre.

ÉQUIPEMENT UTILE

- Matériel personnel,
- Matériel collectif,
- Cordes : 2 de 60 m, + 1 de secours.

CARTOGRAPHIE
"Moyenne Tinée"
TOP25 n° 3641 ET
1:25 000e

Itinéraire de montagne qui réunit toutes les difficultés liées à la verticalité et au débit important, et qui impose une parfaite maîtrise des techniques du canyionisme. La plus haute cascade qui surgit d'une arche naturelle est visible depuis la route : exceptionnelle pour le département, elle est particulièrement impressionnante et nécessite un engagement certain ainsi que l'autonomie de chaque participant. Une descente au sec permet toutefois d'éviter cet obstacle mais, sur la suite du parcours, ce n'est pas moins d'une dizaine de cascades à gros débit qu'il faudra négocier par des rappels proches de l'eau. Le caractère sauvage et austère du vallon, associé à un faible débit, devrait ravir les participants avertis qui effectueront impérativement ce parcours en sécurité durant la période d'étiage.

NAVETTE DE VÉHICULES : NÉANT

ACCÈS PÉDESTRE : 0 H 05
De la route, descendre un sentier pour rejoindre le départ de la clue.

DESCENTE DU CANYON : 4 H 00
Après une courte zone de marche dans une ambiance forestière sombre et légèrement austère, ponctuée de quelques désescalades et d'un petit rappel, le vallon franchit une barre rocheuse à travers une arche naturelle pour se jeter quelque 55 m plus bas. Négocier ce rappel spectaculaire (échappatoire impossible) en prenant garde de rester en rive gauche de la cascade (débit minimum obligatoire) pour éviter une descente très arrosée dans le fil de l'eau, ou bien préférer une descente au sec toujours en rive gauche, de l'autre côté du pilier de l'arche. La suite de la descente devient par moment plus encaissée et les rappels s'y succèdent de façon ininterrompue sur une roche très glissante (pélite), avec un certain nombre d'obstacles dangereux en

raison du débit et des mouvements d'eau dans les vasques. Toujours bien observer les bassins de réception qui présentent des tourbillons qu'il est impératif d'éviter par des descentes en rappel en dehors de la veine d'eau. La progression nécessite l'installation de nombreuses main-courantes pour accéder au sommet des obstacles, et oblige à choisir son cheminement en fonction des difficultés rencontrées (échappatoire peu évidente et très longue). La descente se termine à la confluence avec la Vionène (respecter les aménagements cynégétiques).

RETOUR PÉDESTRE : 0 H 45
Traverser la Vionène (attention au débit) pour remonter une centaine de mètre en rive gauche. Franchir à nouveau le cours d'eau pour trouver à main droite une sente, qui mène à une clairière (grange). Un bon sentier monte sur le flanc de la rive droite du vallon de Saint-Sébastien et franchit celui-ci pour sortir sur la RM 30 peu avant le pont ; par la route en balcon au-dessus des gorges, regagner le point de départ.



Abrité par de hautes falaises calcaires, le pictural village de Roubion (1 340 m).



A l'aplomb de l'arche naturelle, l'arrivée de la spectaculaire cascade de 55 m.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nature de la roche :
Pélites rouges

Débit d'eau (étiage) :
100 l/s

Température de l'eau :
12° à 14°

Bassin versant :
5 km²

Dénivelée descente :
-180 m

Longueur du canyon :
0,350 km

Cascade maxi :
55 m

CARACTÉRISTIQUES

Risque de crue
★★★

Cotation
5.4.IV



ACCÈS ROUTIER

Depuis la côte : 69 km

De Nice, remonter la vallée du Var par la RM 6202 jusqu'à la Mescla. Prendre à droite la vallée de la Tinée (RM 2205) et la suivre jusqu'au rond-point d'entrée d'Isola-village.

Continuer en direction de Saint-Étienne-de-Tinée, pour trouver, au rond-point, un parking pour garer son véhicule.

PÉRIODE AUTORISÉE

1^{er} avril au 31 octobre

tous les jours.

PÉRIODE CONSEILLÉE

août à septembre.

ÉQUIPEMENT UTILE

- Matériel personnel,
- Matériel collectif,
- Cordes : 2 de 100 m,
1 de 40 m,
+ 1 de secours.

CARTOGRAPHIE

"Haute Tinée 2"

TOP25 n° 3640 ET

1:25 000e

Spectaculaire descente qui nécessite une parfaite maîtrise technique. Bien visible depuis le village d'Isola, la plus haute cascade ne mesure pas moins de 90 m : son franchissement en un seul rappel est particulièrement impressionnant et nécessite l'autonomie de chaque participant. En effet, du relais supérieur, il est impossible de surveiller le bon déroulement de la descente de ses coéquipiers en raison de la topographie des lieux. En dehors de la grande verticale, c'est une douzaine de cascades dont la hauteur oscille entre 10 et 20 m qu'il faudra négocier par des rappels souvent arrosés. C'est pourquoi un faible débit s'impose pour effectuer ce parcours en sécurité, l'étiage ne se rencontrant qu'en août et septembre, en raison de l'altitude élevée du bassin d'alimentation.

NAVETTE DE VÉHICULES : NÉANT

ACCÈS PÉDESTRE : 0 H 45

Du pont (870 m - b.2), prendre le sentier à droite de l'oratoire et s'élever par de nombreux lacets pour atteindre le plateau de Louch (b.4). Continuer tout droit pour bientôt rejoindre une piste (b.15).

La suivre sur la droite jusqu'au vallon de Louch, point de départ de la descente (1 110 m).

DESCENTE DU CANYON : 3 H 00

Traverser sous le pont de la piste dans une large buse et effectuer quelques rappels et de courtes désescalades dans une ambiance forestière pour parvenir au sommet de la grande cascade.

Un rappel de 15 m mène alors dans une étroite vasque suspendue

qui domine la verticale de 90 m (échappatoire impossible). Négocier celle-ci en un grand rappel arrosé en prenant garde à la roche particulièrement glissante (débit minimum obligatoire). La suite de la descente devient plus encaissée et les rappels arrosés s'y succèdent de façon ininterrompue jusqu'à la Tinée.

RETOUR PÉDESTRE : 0 H 05

Par une piste en rive droite de la Tinée, regagner rapidement le pont, puis son véhicule.

ATTENTION !

La création, en 2011, d'un "sentier du vertige" ne modifie ni l'accès au départ ni l'itinéraire de descente décrits ci-avant.



Carrefour historique de la haute Tinée, Isola-village (870 m) fait face aux cascades de Louch.



Venu du col de la Valette, le vallon de Louch se termine par de spectaculaires cascades.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nature de la roche :
Gneiss

Débit d'eau (étiage) :
50 l/s

Température de l'eau :
12° à 16°

Bassin versant :
7 km²

Dénivelée descente :
-240 m

Longueur du canyon :
0,5 km

Cascade maxi :
90 m

CARACTÉRISTIQUES

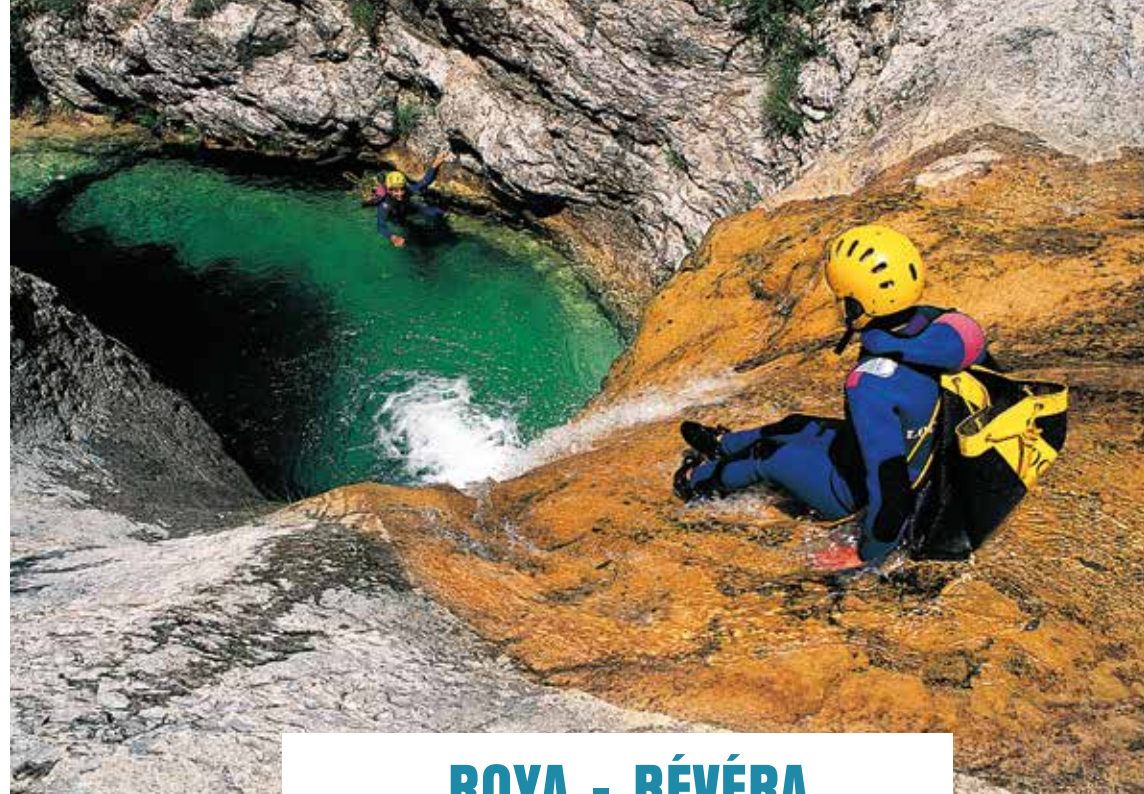


Cotation
5.4.IV

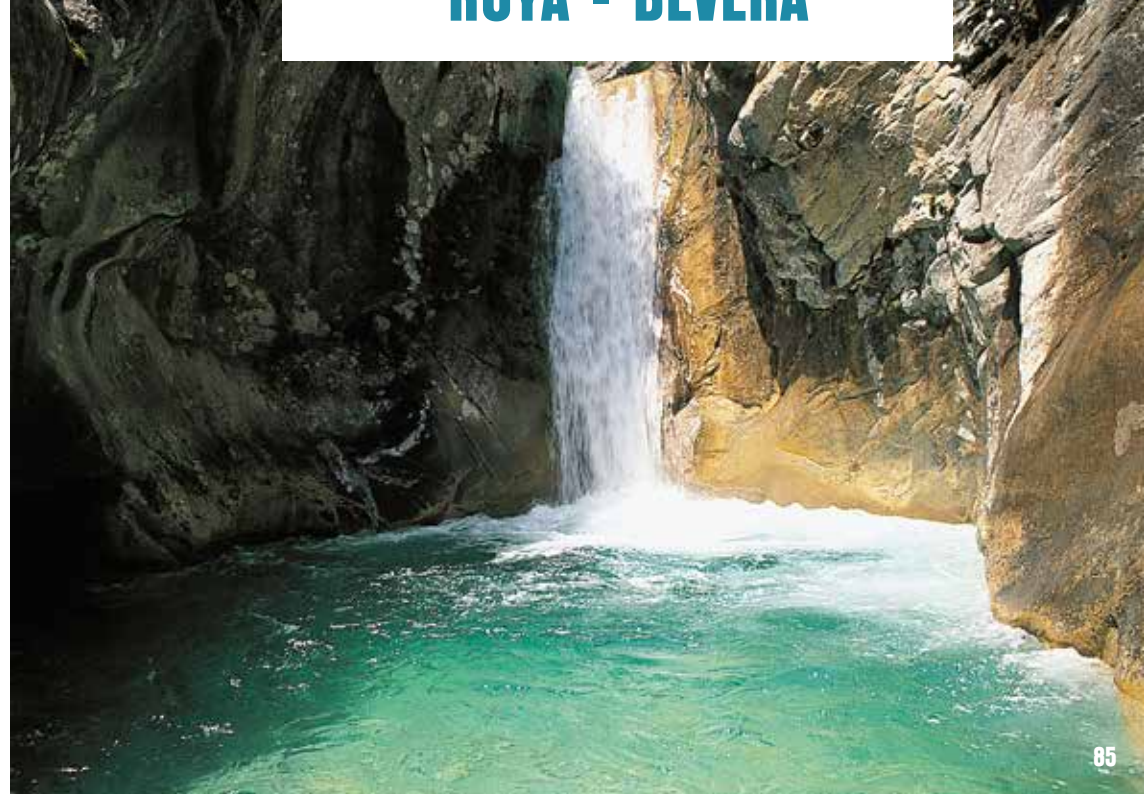




CLUES-CANYONS



ROYA - BÉVÉRA



ACCÈS ROUTIER

Depuis la côte : 30 km

De Menton, suivre l'autoroute A.8 vers l'Est jusqu'à Vintimille (Italie) et remonter la vallée de la Roya jusqu'à Olivetta : juste avant la frontière, prendre à droite la route de Fanghetto et se garer sur le parking avant l'entrée du village.

PÉRIODE AUTORISÉE

1^{er} avril au 31 octobre
tous les jours.

PÉRIODE CONSEILLÉE

mai à septembre.

ÉQUIPEMENT UTILE

- Matériel personnel,
- Matériel collectif,
- Cordes : 1 de 20 m,
(main-courante)

CARTOGRAPHIE

"Vallée de la Roya"
TOP25 n° 3841 OT
1:25 000e

Dans l'ambiance ensoleillée d'un adret à la végétation méditerranéenne, le ruisseau Audin, descente particulièrement ludique à mi-chemin entre randonnée aquatique et canyonisme, s'impose pour l'initiation ou la pratique familiale décontractée. La roche fortement adhérente rend la progression agréable et la limpidité de l'eau permet de visualiser facilement la profondeur des vasques pour y effectuer de nombreux sauts. L'accès pédestre s'effectue par l'Italie au départ de Fanghetto, pittoresque village perché entouré de nombreuses olivaias, alors que la descente se déroule intégralement en territoire français jusqu'au vieux pont restauré sur l'ancien chemin desservant la basse vallée de la Roya.

NAVETTE DE VÉHICULES : NÉANT

ACCÈS PÉDESTRE : 1 H 00

À l'entrée de Fanghetto (230 m), prendre à gauche le sentier valléen qui mène à Breil-sur-Roya ; après une brève montée, on arrive à la frontière France-Italie. Continuer sur une centaine de mètres et abandonner l'itinéraire valléen qui descend pour suivre un sentier horizontal sur la droite (b.411). Celui-ci s'élève doucement, puis longe un ancien canal venant du ruisseau Audin. Au niveau d'une croupe, une trace évidente permet de rejoindre le ruisseau Audin au point de départ de la descente (300 m).



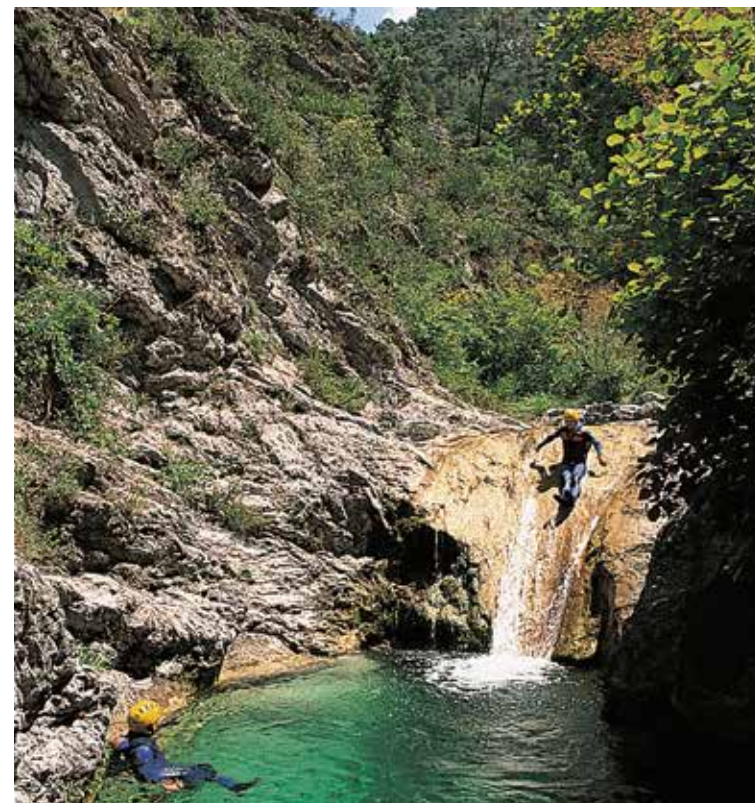
Face à la clue, le hameau perché de Piène Haute (600 m).

DESCENTE DU CANYON : 2 H 00

Suivre l'intégralité du cours d'eau qui présente de belles vasques où de nombreux sauts sont possibles ; le caractère "canyon" est peu prononcé et le parcours très ensoleillé. Néanmoins, les rives sont abruptes et il est difficile de s'échapper en cas de problème ; après le passage sous une conduite d'eau, arriver rapidement sous le vieux pont en pierre du sentier Fanghetto-Breil-sur-Roya. Sortir du vallon par la rive droite escarpée, équipée d'une main courante, juste après le pont (170 m).

RETOUR PÉDESTRE : 0 H 15

Du pont, suivre le sentier valléen pour regagner rapidement Fanghetto.



Soleil, cascates et ambiance végétale participent à l'agrément du parcours.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nature de la roche :
Calcaire

Débit d'eau (étiage) :
10 l/s

Température de l'eau :
16° à 19°

Bassin versant :
4 km²

Dénivelée descente :
-130 m

Longueur du canyon :
1,5 km

Cascade maxi :
5 m

CARACTÉRISTIQUES



Risque de crue
★★

Cotation
2.2.II



PARCOURS 28 > BENDOLA MÉDIANE

ACCÈS ROUTIER

Depuis la côte : 48 km

De Menton, suivre l'autoroute A.8 vers l'Est jusqu'à Vintimille (Italie) ; remonter la vallée de la Roya par la pénétrante, puis la RD 6204 jusqu'à Breil-sur-Roya. Continuer en direction de Fontan et, à la sortie des gorges de Saorge, prendre à droite la petite route menant à la Madone de Poggio ; laisser son véhicule au niveau d'une large épingle (b.161).

PÉRIODE AUTORISÉE

1^{er} avril au 31 octobre
tous les jours.

PÉRIODE CONSEILLÉE

juillet à septembre.

ÉQUIPEMENT UTILE

- Matériel personnel,
- Matériel collectif,
- Cordes : 1 de 20 m,
(main-courante)

CARTOGRAPHIE

"Vallée de la Roya"
TOP25 n° 3841 OT
1:25 000e

Dans sa version intégrale, la descente de la Bendola, très technique, nécessite un bivouac à mi-parcours. En revanche, la partie médiane décrite ci-dessous s'effectue aisément dans la journée au départ de Saorge et présente peu de difficultés, l'usage de la corde n'y étant pas indispensable. Les gorges recèlent de longues parties nagées dans un environnement sauvage et impressionnant où l'encaissement très prononcé des parois ne permet aucune échappatoire. Attention ! Un important bassin-versant domine le site et, en cas d'orage en amont sur la crête frontière, une crue importante peut se produire de façon inopinée, comme en témoignent les troncs d'arbres coincés à des hauteurs invraisemblables à l'aplomb du canyon.

NAVETTE DE VÉHICULES : NÉANT

ACCÈS PÉDESTRE : 3 H 00

De la balise 161 (480 m), suivre la piste carrossable interdite à la circulation qui mène à Castou (b.168) et au vallon de la Bendola. Traverser sur un beau pont en pierre (pont de Castou) et remonter le cours de la Bendola par un antique sentier en rive gauche (b.167).

Après une montée, une traversée à flanc mène à la balise 166.

Descendre pour traverser le vallon de la Madonina, remonter le long d'une ancienne campagne et, par une forte descente en lacets, gagner la passerelle de la Baragne enjambant le vallon de la Bendola (520 m).



En aval du parcours, le sanctuaire de la Madone de Poggio (480 m), à Saorge.

DESCENTE DU CANYON : 3 H 00

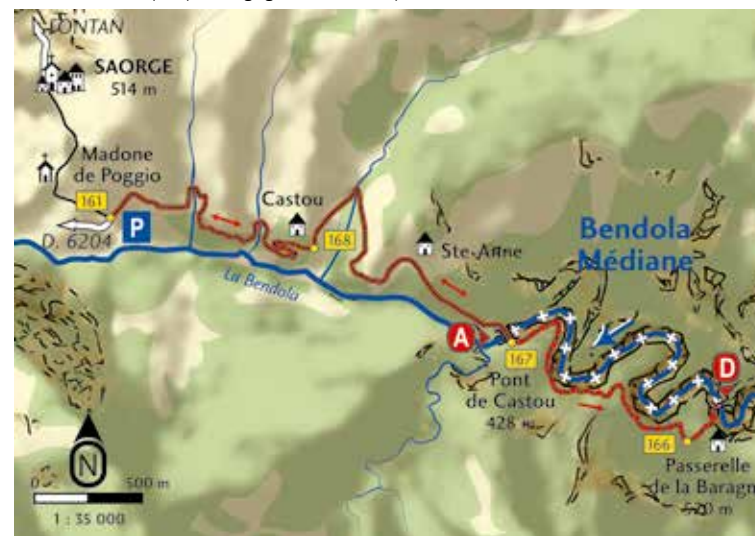
De la passerelle, descendre en désescalade dans la Bendola et suivre le vallon qui devient rapidement encaissé pour offrir une succession ininterrompue de parties nagées. Quelques étroitures spectaculaires et de belles cascades de tuf sur les rives ponctuent la descente qui se termine au pont de Castou utilisé à l'aller (428 m). Signalons que la descente de la Bendola entre le pont de Castou et la RD 6204 est interdite.

RETOUR PÉDESTRE : 1 H 00

Regagner son véhicule par la piste de l'aller.



Encaissées et très aquatiques, les gorges sont dominées par de vastes forêts ombreuses.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nature de la roche :
Calcaire

Débit d'eau (étiage) :
60 l/s

Température de l'eau :
16° à 17°

Bassin versant :
28 km²

Dénivelée descente :
-90 m

Longueur du canyon :
2,8 km

Cascade maxi :
3 m

CARACTÉRISTIQUES



Risque de crue

★★★

Cotation
2.3.III



ACCÈS ROUTIER

Depuis la côte : 24 km

De Menton, gagner Sospel par le tunnel du col de Castillon (RD 2566) ; à l'entrée de Sospel, prendre à droite la RD 2204 en direction du col de Brouis pendant 2 km, puis la petite route d'Olivetta qui longe la Bévéra (RD 93). Franchir le vallon de Niéva sur un pont et laisser son véhicule au niveau d'un deuxième pont routier qui enjambe le vallon de Basséra.

PÉRIODE AUTORISÉE

1^{er} avril au 31 octobre
les lundi, mercredi,
vendredi et dimanche,
(9 h à 17 h).

PÉRIODE CONSEILLÉE

mai à septembre.

ÉQUIPEMENT UTILE

- Matériel personnel,
- Matériel collectif,
- Cordes : 1 de 30 m,
+ 1 de secours.

CARTOGRAPHIE

"Vallée de la Bévéra"
TOP25 n° 3741 ET
1:25 000e

Dans ce très beau parcours en rivière sous couvert forestier présentant une succession de toboggans et de sauts entrecoupés de zones de marche, l'eau limpide et la forte adhérence de la roche facilitent la progression.

Il faut toutefois aborder prudemment les sauts et conserver une vigilance particulière sur les petits obstacles où bien souvent l'attention se relâche. Remarquer la présence étonnante de nombreux lauriers arborescents dans le bas de la descente ainsi que l'important phénomène de calcification qui emprisonne inexorablement d'une gangue de calcaire les feuilles amassées en bordure des vasques.

NAVETTE DE VÉHICULES : 7 KM

Revenir en direction de Sospel et bifurquer à droite pour prendre la direction du col de Brouis (RD 2204). Après quelques lacets, atteindre le col du Pérus et y garer son véhicule.

ACCÈS PÉDESTRE : 0 H 15

Du col du Pérus (659 m - b.86), rejoindre le départ du canyon (530 m) par un sentier à flanc en légère descente (GR52A).

DESCENTE DU CANYON : 2 H 30

La descente débute immédiatement par un superbe toboggan, point fort du parcours. L'ambiance sombre et légèrement austère du départ laisse

rapidement la place à un milieu plus avenant sous un couvert forestier omniprésent. Portions de marche agréables, petits sauts et toboggans alternent jusqu'à l'arrivée où l'on rejoint le pont routier par un ancien canal en rive droite (330 m). Échappatoires possibles tout au long de la descente en rive gauche pour rejoindre le sentier balisé.

RETOUR PÉDESTRE : NÉANT

OPTION SANS NAVETTE : 1 H 00

Du parking aval, rejoindre le départ du canyon par un bon sentier balisé en rive droite puis en rive gauche du vallon en 1 h de marche.



En bordure de la Bévéra, le village médiéval de Sospel (350 m).



Ultime rappel dans la cascade précédant le pont d'arrivée.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nature de la roche :
Calcaire

Débit d'eau (étiage) :
5 l/s

Température de l'eau :
16° à 18°

Bassin versant :
8 km²

Dénivelée descente :
-200 m

Longueur du canyon :
2 km

Cascade maxi :
13 m

CARACTÉRISTIQUES



Risque de crue
★★

Cotation
2.2.II



PARCOURS 30 > VALLON DU GUIOU

ACCÈS ROUTIER

Depuis la côte : 23 km

De Menton, gagner Sospel par le tunnel du col de Castillon (RD 2566) ; traverser Sospel et suivre la RD 2566 en direction de Moulinet pendant 3 km pour atteindre le pont enjambant le vallon du Guiou. Laisser son véhicule à proximité du pont.

PÉRIODE AUTORISÉE

1^{er} avril au 31 octobre

les lundi, mercredi, vendredi et dimanche, (9 h à 17 h).

PÉRIODE CONSEILLÉE

juin à septembre.

ÉQUIPEMENT UTILE

- Matériel personnel,
- Matériel collectif,
- Cordes : 2 de 30 m, + 1 de secours.

CARTOGRAPHIE

"Vallée de la Bévéra"

TOP25 n° 3741 ET

1:25 000e

Long parcours en rivière dans un environnement enchanteur qui voit se succéder de superbes vasques à l'eau limpide et quelques resserrments entrecoupés de cascades. L'approche s'effectue par un beau sentier en rive droite jusqu'à rejoindre le vieux pont en arche de Fountan, point de départ du canyon. De nombreuses échappatoires sont possibles tout au long de la descente en utilisant des sentes qui remontent jusqu'au sentier d'accès.

Signalons que dans la partie terminale, l'eau devient subitement trouble : ceci n'est pas dû comme on pourrait l'imaginer à une quelconque pollution, mais à la présence de gypse dissous dans l'eau.

NAVETTE DE VÉHICULES : NÉANT

ACCÈS PÉDESTRE : 1 H 45

Du pont (400 m - b.545), remonter le vallon en rive gauche par un bon sentier (GR 52 A) jusqu'à la balise 19 ; continuer dans la même direction, passer la balise 18, et au niveau des ruines, bifurquer à gauche (Sud) pour atteindre le vieux pont restauré de Fountan qui marque le début de la descente.

DESCENTE DU CANYON : 4 H 00

Du pont de Fountan (660 m), suivre facilement le ruisseau jusqu'à un

secteur plus encaissé qui présente de nombreuses vasques où alternent sauts et nage. Une nouvelle zone à la progression aisée avec quelques ressauts conduit aux principales difficultés : plusieurs cascades s'y succèdent, dont une haute de 25 m. Un élargissement précède les derniers obstacles. Après la prise d'eau d'un canal, franchir encore quelques ressauts et, au pont routier, sortir en rive droite au niveau du sentier pour rejoindre la route (400 m).

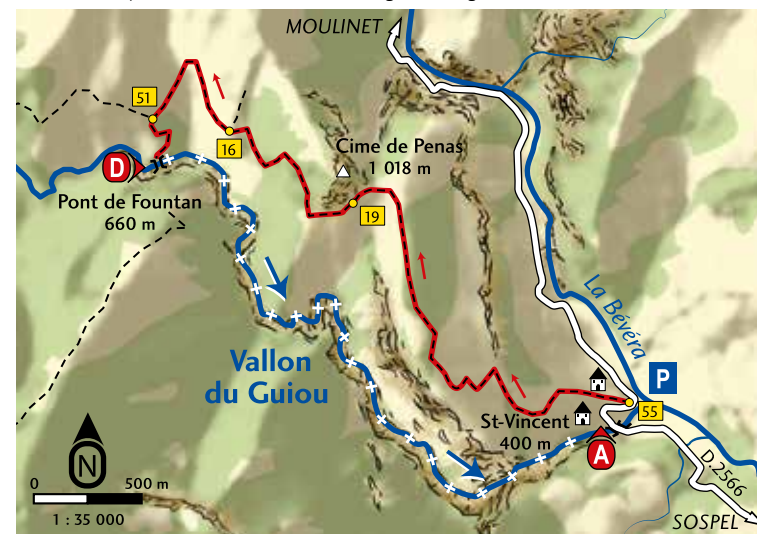
RETOUR PÉDESTRE : NÉANT



Les façades colorées de Sospel avec le célèbre pont fortifié sur la Bévéra (350 m).



L'eau verte et limpide du vallon du Guiou incite à de revigorantes baignades.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nature de la roche :
Calcaire

Débit d'eau (étiage) :
20 l/s

Température de l'eau :
14° à 15°

Bassin versant :
15 km²

Dénivelée descente :
-260 m

Longueur du canyon :
3 km

Cascade maxi :
25 m

CARACTÉRISTIQUES



Risque de crue
★★

Cotation
3.3.III



AU DÉPART DE COARAZE, ROUTE DU COL SAINT-ROCH (780 M)

PARCOURS 31 > RUISSEAU DE PLANFAÉ

ACCÈS ROUTIER
Depuis la côte : 34 km

De Nice, se rendre à Coaraze en passant par Contes et Bendéjun (RD 2204, puis RD 15). Continuer en direction du col Saint-Roch jusqu'à un pont franchissant le vallon de Planfaé, juste avant une série de lacets et laisser son véhicule au niveau du pont.

PÉRIODE AUTORISÉE
1^{er} avril au 31 octobre
tous les jours.

PÉRIODE CONSEILLÉE
mai à septembre.

ÉQUIPEMENT UTILE
- Matériel personnel,
- Matériel collectif,
- Cordes : 1 de 30 m,
+ 1 de secours.

CARTOGRAPHIE
"Vallée de la Bévéra"
TOP25 n° 3741 ET
1:25 000e

D'autant plus séduisant qu'on ne s'attend pas en ces lieux à trouver une telle ambiance, le ruisseau de Planfaé dévoile un condensé des plaisirs du canyonisme, tant au niveau visuel que technique : entourées de taillis de charmes-houblons, de belles et profondes vasques à l'eau froide et limpide émaillent le parcours, suggérant de nombreux sauts. L'usage de la corde reste néanmoins indispensable pour descendre quelques petites cascades. Signalons que le ruisseau de Planfaé correspond à la source du Paillon de Contes : le captage d'eau potable du village de Coaraze étant situé en aval du pont d'arrivée, il convient de ne pas souiller les abords de la rivière, car les dégradations sont lentes et toute pollution peut être transportée sur des kilomètres.

NAVETTE DE VÉHICULES : 3 KM

Poursuivre en direction du col Saint-Roch pendant 3 km et après quelques lacets, se garer au niveau d'une grande combe, sous un petit col caractéristique.

ACCÈS PÉDESTRE : 0 H 30

Du parking (780 m - b.197), gravir un raide sentier balisé pour gagner la baisse de la Graou (856 m). Se diriger vers l'Est et, parvenu à une bifurcation (b.196), prendre le sentier du bas pour traverser à flanc dans la forêt jusqu'à la balise 196 a. Une courte descente mène au départ du canyon au niveau d'un ancien pont (738 m).

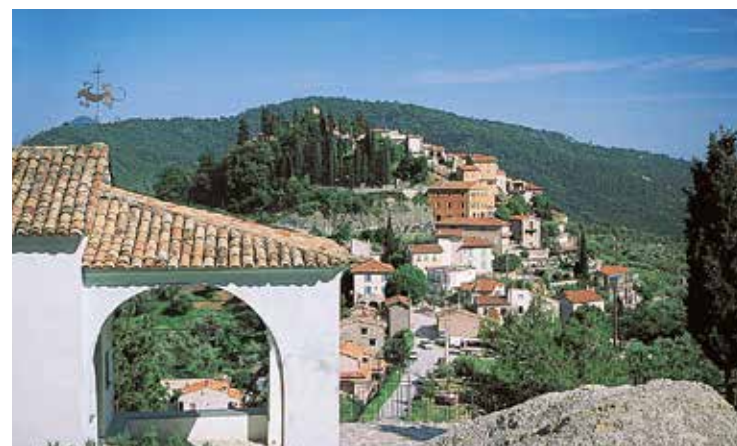
DESCENTE DU CANYON : 2 H 30

Après une brève marche initiale, le canyon commence à s'encaisser : une succession de sauts, glissades et rappels s'enchaînent alors régulièrement dans une eau fraîche et limpide. La partie basse, sans obstacle particulier, s'évite par de petites sentes commodes sur les rives. Sortir en rive droite (577 m) juste avant l'arrivée au pont routier.

RETOUR PÉDESTRE : NÉANT

OPTION SANS NAVETTE : 0 H 30

Du parking aval, rejoindre le parking amont par la route en 30 mn de marche (3 km).



En aval du parcours, le pittoresque village de Coaraze (670 m).



La limpidité parfaite de l'eau et la profondeur des vasques favorisent de nombreux sauts.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nature de la roche : Calcaire

Débit d'eau (étiage) : 50 l/s

Température de l'eau : 12° à 15°

Bassin versant : 6 km²

Dénivelée descente : -161 m

Longueur du canyon : 2 km

Cascade maxi : 15 m

CARACTÉRISTIQUES

Risque de crue ★★

Cotation 3.2.II



PARCOURS 32 > CLUE DE LA MAGLIA

ACCÈS ROUTIER

Depuis la côte : 41 km

De Menton, suivre l'autoroute A.8 vers l'Est jusqu'à Vintimille (Italie) ; remonter la vallée de la Roya par la pénétrante, puis la RD 6204 jusqu'à Breil-sur-Roya. Continuer par la RD 6204 en direction de Tende et peu après l'embranchement du col de Brouis, se garer au hameau de La Giandola le long de l'ancienne route désaffectée en prenant garde de ne pas gêner les riverains.

PÉRIODE AUTORISÉE

1^{er} avril au 31 octobre
tous les jours.

PÉRIODE CONSEILLÉE

juin à septembre.

ÉQUIPEMENT UTILE

- Matériel personnel,
- Matériel collectif,
- Cordes : 2 de 30 m,
+ 1 de secours.

CARTOGRAPHIE

"Vallée de la Roya"
TOP25 n° 3841 OT
1:25 000e

Témoin direct de la violence de la tempête Alex, la Maglia s'est métamorphosée. Ce joyau incontournable qui était le classique du département n'a cependant pas dit son dernier mot. Le parcours est bien moins ludique qu'auparavant et il n'est plus possible de sauter. C'est désormais le caractère vertical qui prédomine, la plupart des sauts et toboggans d'auparavant étant infranchissables, c'est avec la corde qu'il faudra passer, ce qui rallonge par conséquent la durée du parcours. Cette nouvelle configuration paraît ainsi moins accidentogène mais il faut rester très vigilant et ne pas voir des sauts là où il n'y en a plus. Enfin, le cadre enchanteur de cette clue n'a pas fini d'attirer les foules...

NAVETTE DE VÉHICULES : 10 KM

Revenir en direction de Breil-sur-Roya et prendre la route du col de Brouis (RD 2204) ; après deux lacets, prendre à droite l'étroite route de la Maglia. Peu après un tunnel, on arrive au départ du sentier menant à la clue (panneau d'information). Ne pas se garer ici en raison de la gêne pour le riverain, mais continuer sur une centaine de mètres pour trouver un grand parking spécialement aménagé.

ACCÈS PÉDESTRE : 0 H 20

Du parking (720 m), revenir au panneau (b.145) et, par un sentier balisé, descendre jusqu'au départ de la clue (580 m).

DESCENTE DU CANYON : 5 H 30

Suivre le fil de l'eau par une alternance de marche, de descente de cascades et de nage. Dans la partie médiane, le vallon s'engouffre dans une grotte qui se franchit par un rappel spectaculaire (échappatoire possible peu après la grotte par un sentier en rive droite). Plus loin, au niveau du captage d'eau d'un canal, il est impératif d'emprunter l'équipement prévu à cet effet en rive gauche et de



Le village de Breil-sur-Roya (290 m), à l'admirable architecture en forme de demi-cercle.

ne pas utiliser les installations liées au captage. Un dernier saut ou un rappel permettent d'atteindre la vasque finale d'où part le sentier de sortie en rive gauche (372 m).

RETOUR PÉDESTRE : 0 H 30

Prendre en rive gauche un tracé montant qui atteint rapidement un sentier en balcon au-dessus de la rivière. Descendre à droite par celui-ci jusqu'au parking aval.

OPTION SANS NAVETTE : 1 H 00

De La Giandola, rejoindre le départ du canyon par un bon sentier balisé en rive gauche en 1 h de marche (sentier utilisé en partie pour le retour).

SÉCURITÉ - PRÉVENTION

Chaque amarrage du canyon a été équipé d'un système de repérage par des plaquettes en inox à numérotation dégressive, de manière à ce qu'une victime puisse indiquer sa position lorsqu'elle demande un secours. Ces données et leur situation GPS permettent aux sauveteurs de localiser le lieu précis de l'emplacement de la victime et une intervention plus rapide.



Ambiance minérale dans un passage de la Maglia.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nature de la roche :
Calcaire

Débit d'eau (étiage) :
160 l/s

Température de l'eau :
13° à 15°

Bassin versant :
20 km²

Dénivelée descente :
-210 m

Longueur du canyon :
2 km

Cascade maxi :
15 m

CARACTÉRISTIQUES



Cotation
4.4.III



PARCOURS 33 > VALLON DE MORGHÉ

ACCÈS ROUTIER

Depuis la côte : 48 km

De Menton, suivre l'autoroute A.8 vers l'Est jusqu'à Vintimille (Italie). Remonter la vallée de la Roya par la pénétrante, puis la RD 6204 jusqu'à Breil-sur-Roya.

À la sortie du village, prendre la RD 2204 en direction du col de Brouis sur 2 km et bifurquer à droite pour remonter la petite route de la Maglia. Franchir un tunnel, traverser le vallon de Morghé sur un pont et se garer juste après en bordure de piste en prenant soin de ne pas gêner la circulation.

PÉRIODE AUTORISÉE

1^{er} avril au 31 octobre
tous les jours.

PÉRIODE CONSEILLÉE

juin à septembre.

ÉQUIPEMENT UTILE

- Matériel personnel,
- Matériel collectif,
- Cordes : 2 de 60 m
1 de 30 m,
+ 1 de secours.

CARTOGRAPHIE

"Vallée de la Roya"
TOP25 n° 3841 OT
1:25 000e

Affluent de la clue de la Maglia, le vallon de Morghé offre une succession de verticales dans de superbes goulottes polies par le passage de l'eau : pour les amateurs de rappels, ce sera un véritable festival qui se termine par une arrivée en fil d'araignée dans une vasque ombreuse de la Maglia. Le contraste est saisissant entre le très faible débit du vallon de Morghé et les eaux généreuses de la Maglia dont le grondement surprend au dernier moment. Pour achever le parcours, il reste alors à franchir la grotte, passage furtif dans la pénombre où seuls quelques rayons de soleil parviennent à s'insinuer. Il est impératif de prévoir une tenue néoprène adaptée, car après une première partie presque sèche, la descente devient ensuite très aquatique.

NAVETTE DE VÉHICULES : NÉANT

ACCÈS PÉDESTRE : 0 H 05

Juste après le tunnel de la route (680 m), descendre sous le pont pour rejoindre le vallon.

DESCENTE DU CANYON : 3 H 00

Suivre le vallon pour arriver très vite aux premiers rappels : ceux-ci s'enchaînent de façon ininterrompue jusqu'à la Maglia. Au total, c'est une douzaine de cascades qu'il faudra négocier grâce à la corde. Leur hauteur est inférieure à 30 m à l'exception de la plus grande, bien visible de la route, qui mesure 60 m.

ATTENTION !

La grande cascade est précédée d'un plan incliné de 20 m : prudence dans les manœuvres de corde, car ce toboggan initial débouche directement sur la verticale de 60 m. Au départ de

ce grand rappel, l'emplacement du relais, glissant et malcommode, justifie de se longer sur les amarrages. Par ailleurs, une lèvre de tuf se trouve à mi-parcours : le dernier canyoniste devra prendre garde à positionner la corde au-dessus de celle-ci sous peine de ne pas pouvoir la rappeler ensuite. Une fois parvenu à la Maglia, une partie très aquatique avec quelques sauts mène à la grotte et le sentier de sortie se trouve peu après cette dernière.

RETOUR PÉDESTRE : 1 H 30

Prendre le liacé montant qui atteint rapidement un sentier en balcon au dessus de la rivière. Descendre à droite par celui-ci jusqu'au parking de la Giandola.

OPTION SANS NAVETTE : 1 H 30

De l'échappatoire, continuer le parcours de la Maglia jusqu'à la vasque finale d'où part le sentier en rive gauche.



Le lac de Breil-sur-Roya (290 m), alimenté par les eaux abondantes de la Roya



Visible depuis la route de la Maglia, la grande cascade de 60 m.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nature de la roche :
Calcaire

Débit d'eau (étiage) :
5 l/s

Température de l'eau :
13° à 15°

Bassin versant :
20 km²

Dénivelée descente :
-220 m

Longueur du canyon :
0,5 km

Cascade maxi :
60 m

CARACTÉRISTIQUES



Cotation
5.4.V



ACCÈS ROUTIER

Depuis la côte : 25 km

De Menton, gagner Sospel par le tunnel du col de Castillon (RD 2566) ; traverser Sospel et suivre la RD 2566 en direction de Moulinet pendant 5 km pour se garer à l'entrée des gorges du Piaon au niveau de la balise 80.

PÉRIODE AUTORISÉE

1^{er} avril au 31 octobre
tous les jours.

PÉRIODE CONSEILLÉE

mai à juin.

ÉQUIPEMENT UTILE

- Matériel personnel,
- Matériel collectif,
- Cordes : 2 de 60 m
1 de 20 m,
+ 1 de secours.

CARTOGRAPHIE

"Vallée de la Bévéra"
TOP25 n° 3741 ET
1:25 000e

Itinéraire peu fréquenté à la verticalité remarquable : de hautes et splendides cascades calcifiées de couleur jaune orangé s'enchaînent les unes derrière les autres durant une grande partie de la descente.

Au départ, c'est un parcours ombragé en rivière le long d'anciennes zones de culture où de nombreux vestiges témoignent du passé. Une bonne pratique de la marche en terrain varié permettra de garder un rythme soutenu à la progression dans ce tronçon d'itinéraire qui nécessite de très nombreuses petites désescalades. À l'arrivée, un long bief de la Bévéra qui s'insinue sous un ancien pont en arche incite à la baignade, mais il faudra garder à l'esprit que la pratique du canyoning est interdite sur l'intégralité de cette rivière afin de préserver les intérêts piscicoles.

NAVETTE DE VÉHICULES : 10 KM

Revenir en direction de Sospel sur 3 km et bifurquer à gauche pour prendre une petite route qui descend franchir la Bévéra. À la sortie du pont prendre immédiatement à gauche, puis la première à droite pour s'élever par une petite route en lacets qui mène à la baisse de Figuière. Laisser son véhicule au niveau du col en évitant toute gêne pour les riverains.

ACCÈS PÉDESTRE : 1 H 00

De la baisse de Figuière (750 m - b.76), s'élever par le GR 52 dans un bois de pins pour rejoindre la balise 77. Quitter le GR et prendre à gauche un sentier à flanc dominant la Bévéra pour atteindre un inattendu plateau herbeux qui coiffe la pointe de Calvière (1 108 m). Ne pas continuer sur le sentier horizontal qui rejoint le vallon plus loin, mais plonger directement vers celui-ci en utilisant une trace descendante vers la gauche qui coupe

le sentier 50 m plus bas. On atteint ainsi rapidement le point de départ de la descente (970 m).

DESCENTE DU CANYON : 4 H 00

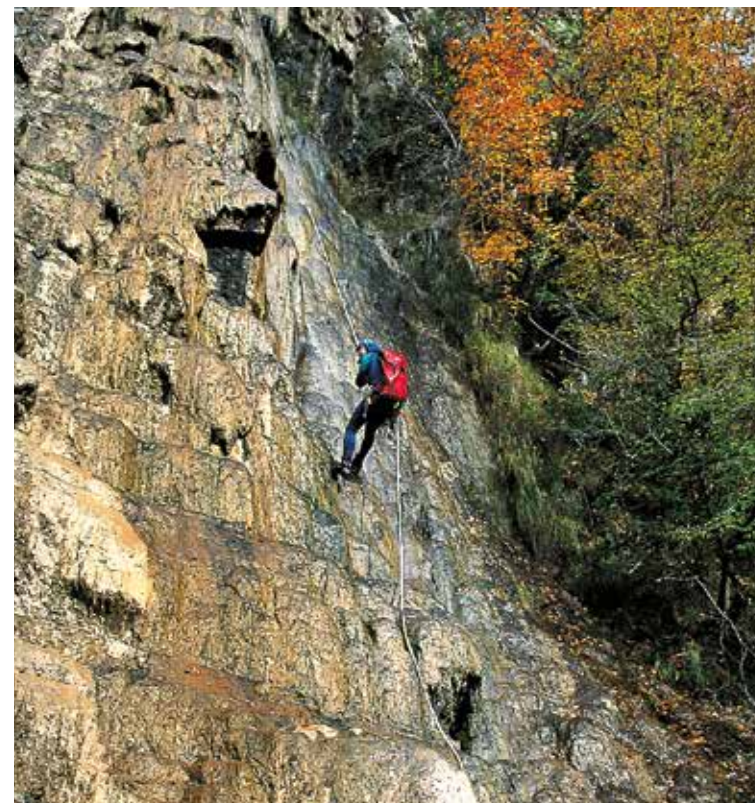
Suivre d'abord au mieux le ruisseau dont le cours peu pentu ne présente aucune difficulté particulière. On aboutit ainsi au bout de 500 m environ au sommet de la première grande verticale (55 m), début d'une longue et magnifique succession de rappels. Juste avant la Bévéra, une ou deux vasques profondes permettent d'abandonner le rappel au profit du saut et offrent une baignade amplement méritée.

RETOUR PÉDESTRE : 0 H 10

Du confluent avec la Bévéra, prendre en rive gauche une trace de pêcheurs pour rejoindre rapidement un superbe pont en arche à partir duquel un sentier balisé ramène à son véhicule.



Le vaste bassin ensoleillé de Sospel et la haute vallée de la Bévéra.



Ambiance verticale caractéristique des grandes cascades de Réoune.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nature de la roche :
Calcaire

Débit d'eau (étiage) :
5 l/s

Température de l'eau :
15° à 18°

Bassin versant :
1,5 km²

Dénivelée descente :
-600 m

Longueur du canyon :
1,5 km

Cascade maxi :
55 m

CARACTÉRISTIQUES



Risque de crue

★★

Cotation
4.2.IV



ACCÈS ROUTIER

Depuis la côte : 39 km

De Menton, suivre l'autoroute A.8 vers l'Est jusqu'à Vintimille (Italie) ; remonter la vallée de la Roya par la pénétrante et atteindre Breil-sur-Roya par la RD 6204. Laisser son véhicule sur la place du village.

PÉRIODE AUTORISÉE

1^{er} avril au 31 octobre
tous les jours.

PÉRIODE CONSEILLÉE

juin à septembre.

ÉQUIPEMENT UTILE

- Matériel personnel,
- Matériel collectif,
- Cordes : 2 de 30 m
+ 1 de secours.

CARTOGRAPHIE

"Vallée de la Roya"
TOP25 n° 3841 OT
1:25 000e

Long canyon très sauvage offrant une eau limpide propice à la pratique de sauts et glissades de grande ampleur. C'est un parcours réellement sportif à ne pas sous-estimer, où les opérations de secours présentent une complexité particulière en raison de la difficulté d'accès et du caractère fortement boisé des rives rendant aléatoire toute intervention hélicoptérée.

Signalons que les petits captages situés à mi-parcours du canyon alimentent en eau potable les habitants de Vésaire et Praghioù ; aussi, comme sur tous les sites, et encore plus particulièrement ici, il faudra veiller à ne pas souiller les abords de la rivière, car les dégradations sont lentes et toute pollution peut être transportée sur une longue distance.

NAVETTE DE VÉHICULES : NÉANT

ACCÈS PÉDESTRE : 2 H 00

Sortir de Breil-sur-Roya par la porte Sud (290 m - b.3) pour arriver rapidement à la balise 105 par le sentier valléen et quitter ce dernier pour monter en direction de Vésaire ; traverser le hameau et poursuivre l'ascension. Après avoir franchi un premier vallon, on atteint le départ du canyon au deuxième grand vallon. Le début de la clue se situe à l'intersection du vallon et du sentier après une courte descente en lacets où est implanté un panneau d'information (850 m).

DESCENTE DU CANYON : 5 H 00

Par une zone de marche émaillée de petits obstacles qui se franchissent en désescalade, on parvient à la partie encaissée du canyon où sauts, glissades et rappels se suivent de façon soutenue.

À mi-parcours, on arrive à un premier

captage d'eau potable (captage de Vésaire), suivi rapidement par un second (captage de Praghioù). Échappatoire possible par le canal de Praghioù en rive gauche uniquement en cas de nécessité. Dans les autres cas, le cheminement le long du canal est strictement interdit en raison des dégradations apportées à l'ouvrage. La suite de la descente reste soutenue jusqu'à un grand toboggan de 25 m (assurance sur un départ de main courante en rive droite pour atteindre la chaîne en rive gauche), au départ de la cascade. Les difficultés s'estompent plus bas jusqu'à la sortie en rive gauche aménagée en via ferrata qui permet de rejoindre un splendide pont en arche du sentier valléen, point d'arrivée de la descente (280 m).

RETOUR PÉDESTRE : 0 H 15

Du pont, suivre à droite le sentier valléen en rive droite pour rejoindre l'itinéraire-aller à la balise 105, puis le village de Breil-sur-Roya.



Au cœur de Breil-sur-Roya (290 m), les clochers de l'église Santa Maria et de la chapelle de la Miséricorde (XVIII^e).



Au terme de la descente, le pont ancestral du chemin Breil-Airole.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nature de la roche :
Calcaire

Débit d'eau (étiage) :
10 l/s

Température de l'eau :
15° à 18°

Bassin versant :
8 km²

Dénivelée descente :
-570 m

Longueur du canyon :
4 km

Cascade maxi :
30 m

CARACTÉRISTIQUES



Cotation
3.2.IV



PARCOURS 36 > BENDOLA INTÉGRALE

ACCÈS ROUTIER

Depuis la côte : 50 km

De Menton, suivre l'autoroute A.8 vers l'Est jusqu'à Vintimille (Italie) ; remonter la vallée de la Roya par la pénétrante, puis la RD 6204 jusqu'à Breil-sur-Roya. Continuer jusqu'à Fontan et prendre à droite la route de Saorge ; se garer sur le parking à l'entrée du village.

PÉRIODE AUTORISÉE

1^{er} avril au 31 octobre
tous les jours.

PÉRIODE CONSEILLÉE

juillet et août.

ÉQUIPEMENT UTILE

- Matériel personnel,
- Matériel collectif,
- Cordes : 2 de 50 m
1 de 30 m
+ 1 de secours.

CARTOGRAPHIE

"Vallée de la Roya"
TOP25 n° 3841 OT
1:25 000e

Cette interminable descente se déroulant sur deux jours avec un bivouac à mi-parcours, d'une distance de 15 km pour une dénivelée de 1 400 m, se classe certainement parmi les plus longs canyons d'Europe. Le transport d'un matériel conséquent imposé par le bivouac et la hauteur des cascades ralentit la progression, mais l'autonomie complète s'impose, car en cas d'accident dans la première partie, la transmission de l'alerte risque d'être tardive. Terrain d'aventure par excellence, la Bendola dans sa version intégrale reste le canyon le plus sauvage des Alpes-Maritimes et son parcours cumule éloignement, difficulté et engagement. C'est dire que cette descente d'une ampleur exceptionnelle, qui s'adresse à des canyonistes avertis et entraînés, ne ressemble à aucune autre, réservant en retour des sensations d'une intensité particulière. La descente intégrale de la clue de la Bendola est vivement déconseillée jusqu'à la mi-juillet, au moins en raison de nombreux ponts de neige résiduels couvrant le torrent et risquant de s'effondrer à tout moment.

NAVETTE DE VÉHICULES : 30 KM

Redescendre à Fontan et suivre la RD 6204 jusqu'à St-Dalmas-de-Tende ; prendre à droite la route de la Brigue, traverser le village et continuer jusqu'à Notre-Dame-des-Fontaines. Poursuivre dans le vallon pour prendre à droite une piste forestière qui, par une longue montée, mène à la baisse de Sanson (véhicule 4 x 4 utile). Tourner à droite pour suivre la piste (versant italien), qui mène aux casernes en ruines situées sous la cime de Marta et y laisser son véhicule.

ACCÈS PÉDESTRE : 0 H 30

Des casernes (1 960 m), descendre directement à travers les alpages pour atteindre le vallon généralement à sec et le suivre jusqu'aux premiers obstacles (1 800 m).

DESCENTE DU CANYON : 2 JOURS

Suivre d'abord le vallon, le plus souvent à sec dans sa partie amont ; une dizaine de rappels, entre des zones de marche, se succèdent jusqu'à une

partie plus encaissée où apparaît l'eau (longue partie un peu monotone). Quelques ressauts mènent alors à la première grande cascade constituée d'un plan incliné de 20 m surplombant un à-pic de 45 m : prudence dans les manœuvres en raison de l'étroitesse du relais au sommet de cette cascade. D'autres cascades se succèdent alors de façon ininterrompue jusqu'au bivouac : au total, c'est une trentaine de rappels qu'il faudra effectuer dans des cascades inférieures à 25 m à l'exception d'une splendide verticale de 40 m tombant dans un bassin (sûrement le plus beau passage de la descente). Dépasser un premier site de bivouac en rive gauche de la rivière pour trouver un endroit plus confortable peu après : lorsqu'on arrive à un ressaut surplombant une belle vasque en forme de cœur, s'élever en rive droite par une bonne trace pour rejoindre un grand replat en forêt, lieu de bivouac privilégié nommé le "Bois des Ours" et situé dans le dernier coude de la Bendola avant le vallon de Graon.



Au pied de la Bendola, le village monumental de Saorge (510 m).

Le deuxième jour, l'usage de la corde n'est plus indispensable et après quelques ressauts, c'est une très longue marche en rivière un peu fastidieuse qu'il est nécessaire d'effectuer pour rejoindre la passerelle de la Baragne, 5 km plus loin (échappatoire possible par un sentier en rive gauche). La descente devient alors très encaissée et aquatique : de très longues parties nagées vont se succéder de façon presque ininterrompue jusqu'à un très beau pont en arche, point d'arrivée du canyon (pont de Castou). Signalons que la fin de la descente de la Bendola entre le pont de Castou et la RD 6204 est interdite (longue marche en rivière qui présente peu d'intérêt).

ATTENTION !

Des crues importantes peuvent coïncider troncs et branches d'arbres au départ

des cascades. La progression se trouve de ce fait entravée et les broches scellées deviennent inutilisables (amarrages naturels possibles). Par ailleurs, des coulées de neige peuvent obstruer le haut du vallon en début de saison et rendre la progression délicate, voire dangereuse.

RETOUR PÉDESTRE : 1 H 30

Du pont de Castou (428 m), prendre la piste qui longe le vallon sur sa rive droite pour atteindre les ruines des granges de Castou (b.168). Par la piste, gagner l'ancienne route de Saorge (b.161), remonter celle-ci jusqu'à la Madone de Poggio et par de jolies ruelles bordées de hautes maisons, traverser Saorge jusqu'au parking.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nature de la roche :
Calcaire

Débit d'eau (étiage) :
60 l/s

Température de l'eau :
16° à 17°

Bassin versant :
28 km²

Dénivelée descente :
-1400 m

Longueur du canyon :
15 km

Cascade maxi :
50 m

CARACTÉRISTIQUES



Risque de crue
★★★★

Cotation
5.3.VI



Un des innombrables rappels de la première journée de descente.



PARCOURS 36 > BENDOLA INTÉGRALE (SUITE)



Canyon de la Bendola



LES EXPLORATEURS

DES PARCS TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION

ET RENDEZ-VOUS DANS LES PARCS NATURELS POUR DÉBUTER L'EXPLORATION !



Gratuit Sur Smartphone

Dès 8 ans (accompagné d'un adulte)

Disponible au Parc de Vaugrenier à Villeneuve-Loubet et à La Grande Corniche à Eze.

Prochainement au Vinaigrîer à Nice, à l'Estérel à Mandelieu-La Napoule et au Cros de Casté à Roquebrune-Cap-Martin.

Partagez votre expérience sur les réseaux sociaux #explorateursdesparcs @departement06

Téléchargez le jeu digital sur :



Plus de renseignements sur : www.explorateursdesparcs.fr

#AlpesMaritimes DEPARTEMENT06



UN JEU CONÇU POUR VOUS AVANT TOUT! PAR LE DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Le guide des expériences insolites près de chez soi. A faire seul, en famille ou entre amis.



Retrouvez-le dans les offices du tourisme du département.

Ou en le téléchargeant ici



CÔTE d'AZUR FRANCE

www.departement06.fr

#AlpesMaritimes DEPARTEMENT06

AVANT TOUT! VOUS

CALME APPARENT, RISQUE PRÉSENT

BEWARE OF STILL WATERS! DIE SCHEINBARE RUHE BIRGT GEFAHREN! RUST BEDREGT! GEVAARLIJK GEBIED!
CALMA APPARENTE, RISCHIO PRESENTE! CALMA APARENTE, RIESGO PRESENTE!

La production d'électricité à partir des usines hydroélectriques entraîne des lâchers d'eau pouvant provoquer de brusques montées du niveau des rivières. Soyez prudents !



Calme apparent, risque présent !



RANDONNEURS, BAIGNEURS, PÊCHEURS, PLAISANCIERS : À PROXIMITÉ DES BARRAGES, CES PANNEAUX VOUS SIGNALENT LES ZONES À RISQUE. RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ. MÊME PAR BEAU TEMPS, L'EAU PEUT MONTER TRÈS RAPIDEMENT.



Au bord des rivières et torrents équipés d'aménagements hydroélectriques, l'eau peut monter rapidement à tout instant et même par beau temps. Vous risquez d'être emporté par le courant et de vous noyer. Voici quelques conseils pour votre sécurité :

- ➔ Quand vous entrez dans le lit d'un cours d'eau, pensez à vous assurer de la possibilité d'en sortir rapidement et sans aucune difficulté si le débit de l'eau venait à augmenter.
- ➔ Ne vous aventurez pas sur un îlot, vous pouvez être piégé par une montée soudaine des eaux qui pourrait vous empêcher de rejoindre la berge.



SÉCURITÉ - PRÉVENTION

ATTENTION ! Il faut avant toute descente de canyon vérifier d'une part l'autonomie du groupe et la fiabilité de l'équipement, d'autre part les conditions météorologiques du moment. Consultez impérativement le dernier bulletin météo du répondeur départemental (08 99 71 02 06).

ATTENTION ! Les parcours réputés faciles ou moyens en période d'étiage deviennent en période de fortes eaux très techniques, voire parfois carrément impraticables. L'augmentation du débit modifie les données et majore sensiblement la difficulté et les risques encourus. La notion d'engagement des pratiquants ne doit pas être mésestimée : étroitures avec courant violent, rappels sous cascades, vasques tourbillonnantes peuvent alors devenir des obstacles infranchissables et la possibilité de trouver une échappatoire est le plus souvent inexistante.

ATTENTION ! La majorité des accidents a lieu dans des passages ludiques : sauts, glissades... Lors de ces passages, il est utile de garder à l'esprit que le moindre incident peut rapidement se transformer en une opération de secours longue et périlleuse en raison des difficultés d'accès aux sites.

ATTENTION ! Les itinéraires décrits dans ce guide doivent au besoin être interprétés ou modifiés en fonction des conditions climatiques et de la saison. En aucun cas il ne s'agit de parcours balisés et sécurisés, mais au contraire de parcours évoluant en pleine nature avec des risques objectifs inhérents à ce type de milieu (orages, crues, chute de pierres...)

ATTENTION ! La pratique du canyonisme dans les Alpes-Maritimes est réglementée par arrêté préfectoral. Il est impératif de se référer à ce texte qui concerne tout particulièrement la sécurité des pratiquants et la protection du milieu naturel.

ATTENTION ! Les dangers liés à la pratique du canyonisme sont assez évidents pour rappeler que les parcours s'accomplissent sous la responsabilité de l'encadrement (guides et moniteurs diplômés d'État ou bénévoles fédéraux) qui conduit les groupes ou encore sous celle de la personne la plus qualifiée en l'absence de cadres brevetés.

SECOURS - INTERVENTION

CONSIGNES EN CAS D'ACCIDENT

- dégager la victime et la mettre à l'abri (ne pas la laisser dans l'eau, l'installer si possible dans un endroit dégagé hors-cruie),
- assurer les premiers soins d'urgence en tenant la victime au chaud,
- éviter de laisser la victime seule,
- utiliser le canyioniste le plus expérimenté ou un autre groupe pour alerter les secours,
- donner l'alerte en précisant : l'état de la victime, le lieu précis et l'heure de l'accident,
- se tenir à disposition des sauveteurs pour d'éventuelles précisions,
- signaler l'emplacement de la victime de façon visible dans l'attente des secours spécialisés.

COMMENT DONNER L'ALERTE ?

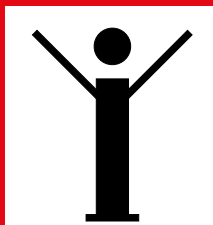
Pour alerter les secours, composer le 112

Rappelons que la couverture GSM des moyennes et hautes vallées reste très inégale et qu'en conséquence le recours au téléphone portable ne peut être systématique.

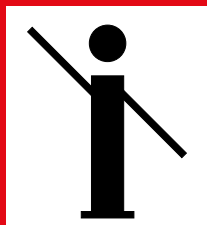
EN CAS DE SECOURS AÉRIEN

- à l'arrivée de l'hélicoptère utiliser les signes conventionnels ci-dessous,
- protéger vos yeux et la victime des projections provoquées par l'hélicoptère,
- ne jamais approcher d'un hélicoptère avant d'y être invité par l'équipage,
- surveiller la descente du sauveteur qui peut malencontreusement provoquer des chutes de pierre.

DEMANDE DE SECOURS
YES



PAS DE SECOURS
NO



Conception :
Département des Alpes-Maritimes.

Crédit photographique :
Georges Veran, Jacques Audibert, Christophe Magliano (Département des Alpes-Maritimes),
Pierre Tardieu, Comité départemental 06 FFME.

Cartographie :
Géoméditerranée (Sophia Antipolis),
Bureau d'étude ECO (Nice).

Impression :
Imprimerie Groupe Perfectmix Photoffset.

Imprimé sur du papier PEFC.

Achévé d'imprimer en juin 2022.

Dépôt légal : à parution. Imprimé en France.

Tous droits de traduction, reproduction et adaptation
sur tout support, pour tout pays, réservés au
Département des Alpes-Maritimes.

Brochure gratuite, ne peut être vendue.





LES GUIDES
Rand xygène

sont consultables sur
DEPARTEMENT06.FR